

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Débat fleuve sur le problème du logement

Bataille autour des loyers au National

Il s'agit de se prononcer sur la limitation du droit de résiliation

(C.P.S) Après avoir décidé d'un sort favorable pour deux rapports du Conseil fédéral concernant les mesures de défense économique envers l'étranger et d'une modification des tarifs des douanes relatifs aux fromages importés, puis donné au Conseil fédéral l'autorisation d'accorder au Pakistan un prêt remboursable de 22,5 millions de francs, le Conseil national s'attaque à l'un des gros morceaux de la session : la limitation du droit de résiliation en matière de bail

Le sujet est d'une brûlante actualité, si bien que 20 orateurs sont inscrits pour le débat d'entrée en matière. Le rapporteur de langue allemande est M. Alfred Weber (rad, Uri) et celui de langue française, M. Raymond Deonna (lib., Genève), remplaçant au pied levé M. Gaston Clottu, empêché.

M. Weber se livre à une analyse exhaustive des textes proposés et de la divergence qui a surgi au sein même de la commission, entre minimalistes et maximalistes, pourrait-on dire. M. Deonna, prévoyant le déluge oratoire, parfois démagogique, qui va déferler, essaie de le contenir d'avance en précisant que la discussion devrait porter uniquement sur l'opportunité ou non

de reviser partiellement le code des obligations au chapitre du bail à loyer. Il relève aussi qu'aucune mesure de surveillance et de contrôle des loyers, ou de prolongation des baux, ne créera un seul appartement nouveau et ne palliera donc en aucune manière la pénurie de logements. Cette précaution liminaire se révélera vaine, hélas ! et la plupart des orateurs inscrits n'hésiteront pas à sortir du sujet prévu sur lequel le Conseil national doit se prononcer.

DEUX THÈSES

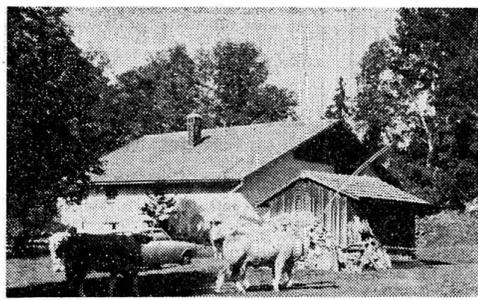
La commission qui en a préalablement débattu, s'est divisée. Sa majorité voudrait donner au juge la seule compétence de prolonger d'un an au plus

(de deux ans au plus pour un local commercial) si la dénonciation d'un bail de la part du bailleur mettrait le preneur (locataire) dans une situation particulièrement difficile. La minorité veut aller plus loin et donner au juge civil la compétence, non seulement de prolonger temporairement le bail, mais encore d'annuler la résiliation notifiée au preneur, toujours dans le cas où celui-ci se trouverait placé dans une situation particulièrement difficile. Le Conseil des Etats, dans une session antérieure, soutenait la thèse de la seule prolongation, mais pour une durée de six mois seulement.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Mme Henriette Rebetz-Voirol



La ferme du crime (Avipress - Guggisberg)

Dans un hameau des Franches-Montagnes

UNE OCTOGÉNAIRE EST ASSASSINÉE PRÈS DES GENEVEZ

Le mari de la victime grièvement blessé

Vers minuit et demi dans la nuit de lundi à mardi, M. Arthur Rebetz, du Prédame, hameau de la commune des Genevez, situé entre ce dernier village et Lajoux, alertait ses plus proches voisins.

Le visage ensanglanté, M. Rebetz leur déclara que lui-même et sa femme venaient d'être victimes d'une agression commise, d'après les premiers renseignements, par deux ou trois inconnus.

LES ÉCONOMIES

Alertés, l'ambulance et la police arrivèrent sur les lieux pour trouver Mme Henriette Rebetz gisant de tout son long sur le seuil de sa chambre à coucher. Transportée avec son mari à l'hôpital de Saint-Imier, elle y décéda peu après son arrivée. M. Rebetz qui, comme sa femme, est âgé de 83 ans, se trouve dans un état grave.

M. et Mme Rebetz habitent une ferme isolée située à quelque deux cents mètres de la route Lajoux-les-Genèves, dans la Courvine, aux abords des Franches-Montagnes.

Sans enfants, les deux époux vivaient quelque peu retirés du monde. Selon le témoignage de la personne qui fut alertée par M. Rebetz, celui-ci aurait été ligoté sur son lit par les inconnus. Il put se défaire de ses liens, mais cette opération lui prit certainement quelque temps. Vraisemblablement, les inconnus tentèrent de s'emparer des économies des deux vieillards.

(Lire notre enquête en page Bienne-Jura.)

LES IDÉES ET LES FAITS

Bientôt, les élections allemandes

C'EST dimanche prochain que les électeurs allemands sont appelés à se rendre aux urnes pour renouveler le « Bundestag » ou parlement fédéral. Ces élections, Outre-Rhin, ont lieu tous les quatre ans. Jusqu'à présent, et depuis la fondation de la République fédérale, en 1949, il y a exactement vingt ans, elles ont toujours assuré la majorité soit relative, soit même absolue au parti chrétien-démocrate (C.D.U.), le grand mouvement populaire à prédominance catholique, mais dont font partie aussi de nombreux protestants, dirigé pendant tant d'années par cet autre chancelier de fer qu'était Conrad Adenauer.

Lorsqu'ils ne détenaient pas le nombre de sièges suffisant pour gouverner seuls, les démocrates-chrétiens partageaient généralement le pouvoir avec les libéraux (F.D.P.), inclinant comme eux vers la droite. Mais il s'est produit, au cours de cette dernière législature, un revirement assez sensationnel. Successeur à la chancellerie de M. Ludwig Erhard, M. Kiesinger a fait entrer les socialistes (S.D.P.) au gouvernement, dans ce qu'on a appelé la « grande coalition », rejetant par là même les libéraux dans l'opposition. Pour la première fois, depuis près de quarante ans, la sociale-démocratie tâtaît de nouveau du pouvoir en Allemagne.

Au vrai, les différences doctrinales, notamment en matière sociale, n'étaient plus guère accusées entre les deux grands partis. Les socialistes ont abandonné depuis belle lurette les thèmes de la lutte des classes et n'ont pu que reconnaître l'œuvre législative accomplie en faveur du monde ouvrier par la démocratie-chrétienne, l'associant aux fruits de l'expansion économique réalisée par les entreprises. Et si des revendications de salaires se sont manifestées récemment, elles sont le fait, on le sait, d'éléments dits « sauvages » et nullement d'un mot d'ordre émanant des syndicats. Le ministre de l'économie, le socialiste Schiller, est un « orthodoxe » qui suit la lancée d'un illustre prédécesseur, Ludwig Erhard.

En ce qui concerne la politique étrangère, ce sont en somme des nuances, plus que des divergences de fond, qui séparent démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates, même si ces divisions sont volontairement accusées pour les besoins de la campagne électorale. M. Willy Brandt, dit-on, est partisan de l'ouverture à l'Est, tandis que M. Kiesinger continue à miser sur le bloc occidental. Ce sont là des mots. Ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, ayant défendu l'ex-capitale, lors de crises demeurées fameuses, contre les ambitions soviétiques, l'actuel ministre des affaires étrangères est bien trop avisé pour ne pas tomber dans l'illusion que l'URSS est prête à faire des concessions de substance à Bonn. Quant au chancelier, dans la mesure du possible, il a joué habilement la carte d'un rapprochement économique avec certains pays de l'Est. Mais, pour tous deux, la défense de la République passe toujours par Washington et par l'Europe du Marché commun élargi.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

OURAGAN: 16 MORTS EN SCANDINAVIE

COPENHAGUE (ATS-AFP). — La tempête qui a soufflé sur la Scandinavie a fait seize victimes selon les dernières informations. Il y a eu huit morts au Danemark, sept en Suède et un en Norvège.

Dans trois cas au moins, les rafales de vent ont arraché des automobiles à la route et les ont projetées sur des obstacles, causant la mort de leurs conducteurs.

Deux marins d'un bateau finlandais, l'« Herakles », ont été enlevés par une lame et sont portés disparus.

Par ailleurs le cargo espagnol « Agromayor », qui s'était échoué sur un récif près de Marstrand, sur la côte occidentale de la Suède, a été mis en pièces par la tempête et est considéré comme définitivement perdu.

Un hélicoptère de la marine suédoise avait pu sauver les 15 hommes, la femme et les trois enfants qui se trouvaient à bord.

Goteborg, la deuxième ville suédoise a été privée de courant jusqu'à midi mardi et de nombreuses industries ont dû fermer leurs portes. Les usines automobiles « Volvo » ont été particulièrement affectées par le manque d'électricité et un représentant de la société a chiffré les pertes à 1,375,000 fr. par heure.



L'état de la mer a jeté ce petit bateau sur un quai de Goteborg en Suède (Téléphoto AP)

EUTHANASIE

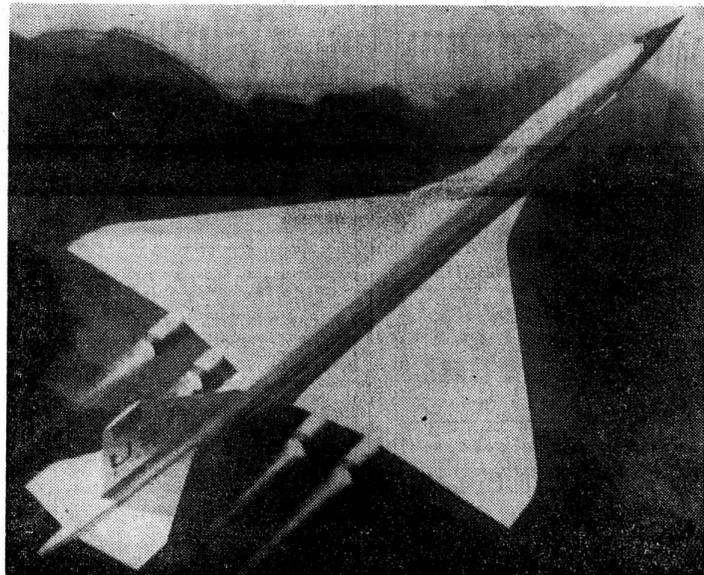
MONTCLAIR (AP). — Le Dr Thompson Stevens, 79 ans, qui fut célèbre pour ses traitements du cancer, a tué sa femme, 78 ans, et leur fils, 49 ans, et s'est ensuite suicidé... parce que sa femme était atteinte d'un cancer.

Les trois corps ont été découverts dimanche par une infirmière qui s'occupait de la famille.

Selon la police, le Dr Stevens avait laissé un message disant que sa femme avait un cancer de la gorge, que lui-même souffrait des poumons, et que tous deux ne pouvaient plus vivre longtemps.

D'autre part, le fils était mongolien, et il n'y avait aucun membre de la famille pour s'occuper de lui.

Le Dr Stevens était devenu célèbre dans les années 1930 et 1940, pour ses travaux sur le traitement aux rayons X du cancer et de certaines affections des sinus.



NIXON: OUI AU SUPERSONIQUE

WASHINGTON (ATS-AFP). — Après des mois d'hésitation, le président Nixon a annoncé qu'il avait décidé de poursuivre le projet de construction d'un avion de transport supersonique américain.

Le président a demandé au Congrès de consacrer, pendant l'année fiscale en cours, 96 millions de dollars pour financer les travaux entrepris par les sociétés qui ont été chargées de la construction de deux prototypes.

Selon le plan présenté par le secrétaire aux transports, les essais en vol des prototypes du « S.S.T. » américain seraient prévus pour le dernier trimestre de 1972 et l'avion entrerait en service commercial à partir de 1977 ou 1978.

« Nous avons mené le monde pendant cinquante ans dans le domaine des transports aériens et nous continuerons », a déclaré le président Nixon en annonçant sa décision. (Notre téléphoto AP: l'appareil tel qu'il sera.)

L'envers de la contestation

La contestation outrancière dévore les contestataires. C'est le titre que l'on pourrait donner au pitoyable et tragique fait divers que M. Georges Pompidou, président de la République française, n'a pas refusé de commenter dans sa conférence de presse avant-hier.

L'histoire, vous la connaissez sans doute. Une jeune femme, séparée de son mari, mère de deux enfants, Gabrielle Ruffier, 28 ans, professeur agrégé à Marseille, s'prend d'un lycéen, Christian, 18 ans, son élève, qui devient son amant. Les parents de celui-ci portent plainte. Des sanctions sont prises. Mais l'on estime qu'elles ne sont pas assez sévères. La justice revient à la charge. Gabrielle est incarcérée, passe deux mois à la prison des Baumettes, à Marseille, puis est condamnée à un an de détention avec sursis. Reentrée chez elle, elle se donne la mort au gaz d'éclairage.

Les grèves, la crise économique, les mille et un soucis des Français ne les ont pas empêchés, depuis plusieurs semaines, de se passionner pour ce drame. Leur président, en termes émouvants, leur a laissé entrevoir avant-hier que toute la lumière sera faite sur cette lamentable affaire. On la croyait classée, à regret. La voilà qui rebondit. On saura, peut-être qu'a exigé que des poursuites plus sévères soient engagées contre la pauvre femme.

Pauvre femme, oui, à une époque où la relation de l'adultère est étalée en long et en large dans les journaux, au cinéma, à la télévision, dans les livres de classe. « Madame Bovary », « Le Rouge et le Noir », « Le Diable au corps », tant d'autres ouvrages devenus des classiques, ne contribuent-ils pas généralement, comme l'a fait remarquer Pierre Gaxotte l'autre jour dans le « Figaro », à initier nos adolescents et nos adolescentes aux liaisons « irrégulières », dès les bancs de l'école et du gymnase ? Est-on en droit, ensuite, de jeter la pierre à une femme et à un jeune homme, qui suivent fidèlement l'exemple des « héros » de leurs manuels scolaires ?

Mais le plus surprenant, dans le suicide de Gabrielle, c'est le rôle joué par les parents de Christian. Connus pour leurs opinions d'extrême-gauche, ils avaient donné libre cours à leurs sentiments lors de la « révolution de mai », en France, en 1968.

Cela ne les a pas fait hésiter une seconde, lorsqu'il s'est agi de défendre la famille et la morale dite bourgeoise. Ils ont fait appel à la police et à la justice pour condamner la « criminelle ». Pour « rétablir l'ordre », dans cette société de consommation dont, précisément, ils condamnent le système et injurient les forces de l'ordre. Quelle effroyable confusion dans les esprits...

R. A.

L'actualité régionale :	pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 14
Les sports :	pages 16 et 18
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV - Les bourses :	page 21
L'actualité nationale :	page 23

Grand conseil bernois : nouvelle réglementation des frais hospitaliers (Page jurassienne)

Coupe suisse de football : Winterthour - Lucerne (Page 16)

Dépassement : 3 morts et 1 blessé dans la vallée du Rhin (Page 23)

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur

URGENT

Couple suédois cherche à louer VILLA meublée ou non meublée, 4 à 5 chambres, confort, aux environs de Neuchâtel, à partir de novembre 1969 et pour une année.

Adresser offres écrites à 249 - 1194 au bureau du journal.

Boutique LE CAGIBI

Moulins 35
Toutes les robes à 40 francs.
Ouvert l'après-midi.

VENDEGES

à FLEURIE-EN-BEAUJOLAIS
Nous cherchons quelques vendangeurs et vendangeuses pour une semaine environ, dès le 4 octobre.
S'adresser Maison F.-A. Landry & Cie, les Verrières, tél. 9.32.12.

VENTE de l'Ecu d'or 1969

Restauration du couvent de Saint-Jean, à Mûstair (GR).
Des élèves du collège de Vauseyon entreprennent la vente de l'Ecu d'or dès aujourd'hui dans la ville de Neuchâtel.
Merci de votre accueil.
Responsable de l'organisation: P. von Allmen.

ACADEMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Réouverture des ateliers et cours
Aujourd'hui, à 14 heures:
Dessin sans modèle vivant
par M. André Ramseyer (suppléant M. J. Convert)
A 16 heures:
Peinture sans modèle vivant
par M. André Siron
A 20 heures:
Peinture avec modèle vivant
par M. André Siron
Inscription à l'entrée dès 13 h 45 et 19 h 45, cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel.

Pommes Gravenstein

le kg Fr. **-.95**
avec timbres Coop
net : Fr. **-.903**

DEMAIN

sera le dernier jour de notre EXPOSITION DE MEUBLES du CASINO DE LA ROTONDE

MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX ET NEUCHATEL

Futures mamans

demain, de 14 h 30 à 15 h 30

PUERICULTURE

Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

LE VRAI, L'UNIQUE ! ENFIN LE VERJUS

En vente dès ce matin - 60 c le numéro

Naissances

Monsieur et Madame Pierre KRON ont la joie d'annoncer la naissance de
Patrick-Pierre
le 21 septembre 1969
Coteaux 24 Maternité Pourtalès Neuchâtel

Claudette et Jean-Luc BOVET ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Marie-José
21 septembre 1969
Maternité Pourtalès Les Tailles 5 Neuchâtel

Madame et Monsieur Augusto CAVERO-JEQUIER laissent à Valérie la joie d'annoncer qu'elle partagera désormais ses tartines avec son petit frère
Serge-Romain-Guy
22 septembre 1969
Saint-Blaise Neuchâtel
Sous-les-Vignes 4 A Maternité Pourtalès

Monsieur et Madame Mario BERNARD-MAURER, Olivier et Stéphane, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marika
le 22 septembre 1969
Maternité Collège 23 de Pourtalès Boudry

VIGNOBLE - VIGNOBLE - VIGNOBLE

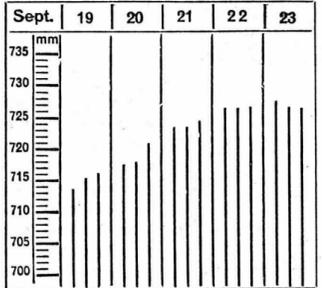
APRÈS LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Trois projets en attendant une solution au délicat problème de l'eau à Bevaix

Nous avons brièvement signalé dans notre édition d'hier l'élection de M. Georges Tinembart comme conseiller communal à Bevaix. Le conseil général s'était donc réuni vendredi soir à la Grande salle du collège sous la présidence de M. Paul Borioli fils, président. Trente-quatre membres étaient présents sur un effectif de trente-sept. Le Conseil communal était représenté par MM. Claude Dubois, et Albert Mojon. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le point 1 de l'ordre du jour fut abordé. La nomination en question.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 23 septembre
Température: Moyenne 17,3; min.: 11,9; max.: 22,2. Baromètre: Moyenne: 727,7. Vent dominant: Direction: nord, jusqu'à 9 heures, est de 9 h à 16 h 30, ensuite nord-est faible à modéré. Etat du ciel: clair, nuageux de 17 à 19 heures.



Niveau du lac du 23 septembre à 6 h 30 429,08.
Température de l'eau, 18 °

Prévisions des temps. — Nord des Alpes: le temps demeure ensoleillé et doux. La couche de brouillard ou de brouillard élevé formée en fin de nuit, dont la limite supérieure est voisine de 800 à 1000 m, se dissipera au cours de la matinée. La température, comprise entre 6 et 11 degrés en fin de nuit, atteindra 17 à 22 l'après-midi. Faibles vents du secteur nord.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 septembre. Borel-Petitjean, Philippe, fils de Paul-Fritz, commerçant à Saint-Blaise et de Pierrette-Lucile-Léa, née Fattion. 19. Koutzarov, Isabel-Caroline, fille d'Ivan, ingénieur en instrumentation à Neuchâtel, et de Bozena-Teresa, née Borysowicz; Otter, Bernard, fils de Jean-Pierre-Alfred, mécanicien à Neuchâtel, et d'Éliane-Thérèse, née Cattin.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 19 septembre. Barthod-Tonnol, Claude-Emile-Gabriel, horloger à la Chaux-de-Gilley, et Huguette Sonia-Janine, au Locle; Martin-Fernando, ouvrier de fabrique à Gals, et Garcia, Maria-Luisa, à Neuchâtel; Monnier, Claude-Albert, expéditeur, et Favri, Jeanne, les deux à Genève, précédemment à Neuchâtel; Borel, Michel-Antoine, employé de commerce à Renens, et Junod, Monique-Françoise, à Lausanne; Fornachon, Jean-Pierre, employé technique à Bevaix, et Ruffli, Susanna, à Biemme; Berliat, Kurt-Paul, dessinateur en génie civil à Dübendorf, et Eberle, Rita-Rosa, à Zurich, précédemment à Neuchâtel; Rüttgers, Günther-Gérard, ingénieur-chimiste à Weggis, et Kahn, Barbara-Danielle, à Küssnacht-am-Rigi. 23. Gauch, Markus, graphiste à Biemme, et Spring, Ruth, à Neuchâtel; Droz-Georget, Jean-Claude, soudeur à Neuchâtel, et Grunder, Verena-Susanna, à Pesieux; Niklaus, Martin, ingénieur ETS à Müntschemier, et Vogel, Dorothea, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 19 septembre. Infanger, Werner-Ferdinand, professeur à Kriens, et Bobbera, Natalia-Gulmina, à Neuchâtel; Stranieri, Nicola, ouvrier de fabrique à Cressier, et Romolo, Rita, à Neuchâtel; Sals, Jean-Rodolphe-Sker, ingénieur à Neuchâtel, et Gut, Madeleine-Verena, à Kilchberg.

DÉCÈS. — 16 septembre. Gilgen, Gottfried-Werner, né en 1893, fondé de pouvoir à Neuchâtel, époux de Martha, née Kauer; 19. Keller, née Jaccard, Amélie-Louise, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Paul-Albert; Abplanalp, Léon-Edouard, né en 1905, chef d'atelier au Landerson, époux de Marguerite-Ida, née Struchen; Bryand, Emile-Henri, né en 1894, ancien chef mécanicien à Neuchâtel, époux de Marguerite, née Perrinjacquet; Martinet, née Schleppli, Bertha-Elisa, née en 1885, à Neuchâtel, épouse de Marc-Antoine, ancien agent de police. 20. Stöckli, née Knechtli, Rose-Françoise-Adèle, née en 1899, ménagère à Pesieux, épouse de Max-Karl; Javet, Jean-Louis, né en 1907, mécanicien-chef à Neuchâtel, époux de Germaine, née Falter. 21. Sahli, née Baeriswyl, Alice-Eugénie, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, veuve de René-Charles-Albert; Baudraz, née Hauser, Gertrude-Lina, née en 1906, ménagère à Neuchâtel, épouse d'Edouard-Emile; Jeanjaquet, Lina-Madeleine-Louisa, née en 1883, rentière à Cressier, célibataire; Hofmann, Lucien-Robert, né en 1926, peintre en bâtiment à Neuchâtel, époux de Violette-Joséphine, née Rosset.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (038) 549 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

COMMUNIQUÉ

La fête n'était pas terminée
Les fêtes de Genève auront duré plus longtemps qu'on ne pense, pour certains. Témoins cet habitant de la cité de Calvin qui, on peut le dire, a mis en plein dans le mille et même dans le cent mille. Le fait est que le gros lot de cent mille francs de la Loterie romande, sorti au récent tirage de Haute-Nendaz, a été gagné et payé en entier à Genève.

nard Rod, de telle sorte que l'on était en présence de trois candidats. Afin de permettre aux groupes de prendre position, il fut décidé une suspension de séance, après quoi l'on procéda à la votation par bulletins secrets. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue lors des deux premiers tours de scrutin, il fallut avoir recours à un troisième tour pour désigner à la majorité relative, M. Georges Tinembart qui obtint 15 voix contre 8 à ses adversaires. M. Tinembart n'est pas un néophyte en matière de politique communale, puisqu'il fit déjà partie du Conseil communal durant plusieurs années.

Cette importante question étant résolue, le point suivant concernait l'adoption du règlement du port de petite batellerie. Bien qu'il ait déjà fait l'objet d'un préavis favorable de la part du service juridique de l'Etat, ce règlement a été renvoyé à la commission du port qui devra revoir sa base juridique rédactionnelle notamment. D'autre part, le port n'étant pas totalement terminé, et ne donnant par conséquent pas toute la sécurité requise, il fut décidé d'étudier les offres pour le terminaison de cette construction et de présenter une nouvelle demande de crédit avant que le règlement ne soit adopté.

● Demande de crédit de 14.000 francs pour l'achat de compteurs d'électricité et d'eau.
Les constructions étant toujours plus nombreuses et le stock des compteurs épuisé, il devient indispensable de reconstituer ce dernier. Aussi le crédit fut-il accordé à l'unanimité.

● Demande de dézouage du secteur Vivier - les Epinettes.
Ce secteur, situé à l'est de la localité, figure actuellement en zone industrielle et de villas. Toutefois, vu la demande des propriétaires des terrains en question, et les possibilités limitées de pouvoir construire des immeubles localisés à Bevaix, le Conseil communal, d'entente avec la commission d'urbanisme proposa que ce petit

Enfin un « self-service » !

(c) Un magasin d'alimentation « self-service », le premier du genre, s'est ouvert depuis peu au centre du village. C'est là un progrès fort apprécié des ménagères.

Fermeture de la plage

(c) Le bel été dont nous avons été gratifiés a naturellement amené la grande affluente à la coquette plage de Cortaillod, toujours bien entretenue par le responsable, M. Louis Chabloz.

Si le cantinier et préposé aux entrées M. D'Espagnier, a maintenant fermé boutique, plusieurs habitués viennent cependant encore pour jouir de ces beaux jours d'arrière-saison.

Culte du Jeûne

(c) Un culte de circonstance avec service de sainte cène était présidé dimanche, au temple, par le pasteur Maurice Robert. Dans l'assistance se trouvait une délégation de membres des autorités communales.

Maison des Charmettes

Si aucun fait important n'est à signaler à la Maison des Charmettes de Neuchâtel pour l'année 1968, il n'en reste pas moins que la direction a dû résoudre certains problèmes liés à l'âge et à l'éducation des pensionnaires. Elle s'est efforcée de maintenir les rapports cordiaux avec chacun des pensionnaires et d'améliorer dans la mesure du possible leur bien-être. Le manque de personnel est plus sensible dans les homes pour vieillards que partout ailleurs mais le travail s'est accompli malgré tout, avec la bonne volonté de chacun.

Les améliorations et réparations de la Maison se sont poursuivies pour la plus grande joie des pensionnaires qui ont notamment accueilli avec satisfaction la pose d'un ascenseur.

Le nombre des pensionnaires reste stationnaire: septante. Le nombre total accueilli depuis la fondation de la Maison des Charmettes en 1889 était de 1744 au 31 décembre 1968.

Le compte d'exploitation laisse apparaître pour 1968 un déficit de 45.435 fr. 25, les recettes étant de 321.455 fr. 65, les dépenses de 366.890 fr. 90, alors que le déficit budgétaire se montait à 67.706 francs. Le déficit a pu être réduit grâce au sens avisé des responsables, notamment des directeurs, M. et Mme G. Stemmer.

Fondation des asiles pour femmes âgées

La Fondation des asiles cantonaux pour femmes âgées, à Serrières, Saint-Martin et la Chaux-de-Fonds, publie son rapport pour 1968.

Le budget des trois asiles prévoyait un déficit de 35.955 fr., alors que les comptes en font ressortir un de 25.125 fr. 75, soit une diminution de 10.829 fr. 27.

Serrières a enregistré cinq entrées, trois départs et un décès. Vingt-huit dames ont séjourné dans la maison et à fin décembre elles étaient au nombre de vingt-quatre.

secteur soit dézonné au profit d'une zone locative à quatre niveaux d'habitations. Il fit élaborer une étude sur la valeur urbanistique de ses intentions par M. Robert Monnier, architecte-conseil de la commune, qui présenta lui-même les diverses raisons qui l'incitèrent à être favorable à ce dézouage. Le Conseil général admit l'ouverture d'une nouvelle zone locative, mais estimant que dans le cas particulier, il aurait fallu lui incorporer les parcelles voisines restées en zones villas et déterminer des limites naturelles et non des limites fondées sur des limites de propriétés. Il fut donc décidé de renvoyer le projet au Conseil communal pour une nouvelle étude.

CORTAILLOD

Georges Probst, du Vélo-club Vignoble de Colombier, a enlevé le critérium de Courtételle couru en nocturne. Echappé depuis la mi-course en compagnie de son camarade de club Silvio Carcani et de Tabourat, de Bassecour, Probst s'est imposé au sprint. Le peloton s'est présenté sur la ligne d'arrivée l'20' après le trio de tête. Le sprint en a été enlevé par le junior prévoit Montanari. C'est la deuxième victoire consécutive de Probst dans ce critérium.

COLOMBIER

Classement: 1. G. Probst (Colombier) les 54 km en 1 h 29'11"; 2. S. Carcani (Colombier); 3. M. Tabourat (Bassecour), même temps; 4. D. Montanari (Moutier) à l'20'; 5. W. Frankhauser (La Chaux-de-Fonds); 6. Rieder (Colombier); 7. Rais (Delémont); 8. Guerdat (Colombier); 9. Jolidon (La Chaux-de-Fonds); 10. Montavon (Bassecour), etc.

NEUCHATEL

L'Institut de police de Neuchâtel représenté dans une commission

Sous la présidence de M. R. Bauder, conseiller d'Etat, la conférence suisse de la sécurité dans le trafic routier a fondé à Berne une commission de l'éducation en matière de circulation. L'Institut suisse de police de Neuchâtel est représenté dans cette commission dont la mission consiste à coordonner les efforts dans le domaine de l'instruction en matière de circulation.

EN SUISSE

Prévisions des vendanges en Suisse romande

Selon les chiffres qui viennent d'être publiés par le comité de l'Association agricole du Valais, les prévisions en vue des futures vendanges sont les suivantes:
Valais: 35 millions de litres soit 23 millions de blanc et 12 millions de rouge.
Genève: 9 millions contre 12 millions en 1968. Vaud: 16 millions de litres contre 28 millions en 1968. Neuchâtel: 2 millions contre 4,2 millions en 1968.
La production suisse est estimée à 63 millions de litres contre 79 millions l'an passé.

On espère fermement dans les milieux viticoles suisses que le temps reste au beau comme c'est le cas cette semaine.

Dernière minute

GENÈVE

Grièvement blessée par son mari

GENÈVE (ATS). — Hier soir, un drame s'est déroulé dans un immeuble de la rue de Lyon à Genève. La concubine, âgée d'une quarantaine d'années, a été frappée de plusieurs coups de couteau par son mari qui avait fait récemment un séjour dans une clinique psychiatrique. L'homme est en fuite et la victime grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital cantonal.

Lyon: l'adjoint au maire enlevé

LYON (AFP). — M. Gustave Prost, adjoint au maire de Lyon, président de la caisse d'assurance mutuelle des industriels et commerçants de la région lyonnaise, a été enlevé cette nuit par des inconnus qui l'attendaient en automobile devant son domicile, à Caluire (Rhône).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfarth
Rédacteur en chef: Jean Hostettler



BOUDRY

Une truite de taille 80 cm et 6 kg

(c) Nous avons signalé récemment la magnifique prise d'un pêcheur de la région. M. Emile Gauch, domicilié à Cortaillod. Il avait capturé dans l'Areuse, à proximité de la pisciculture du Peroux, sur le territoire de Boudry, une truite de 74 cm, se plaçant ainsi à la sixième place du classement national provisoire à la compétition de la truite d'or, prenant ainsi la première place du classement neuchâtelois.

Or une semaine après, à la même place, M. Jean-Michel Gilomen, de Boudry, sortait de la rivière une pièce mesurant 80 cm et pesant la poids respectable de 6 kg. M. Gilomen passe ainsi en tête du classement neuchâtelois.

ENGES

Travaux routiers

(c) Commencés il y a trois mois, les travaux comportant la réfection de plusieurs tronçons de la route cantonale entre Enges et Saint-Blaise avancent bon train bien que les équipes d'ouvriers soient soulagées par le trafic réglé par des signaux lumineux. La correction du tracé de la chaussée à Vens est en voie d'achèvement et le mur de soutènement en pierres de taille qui court le long du tertre sur plus de cent mètres, a vraiment très belle allure! Si les intempéries ne viennent pas trop contrarier la réalisation du programme prévu, ce dernier sera accompli à la fin de l'année à peu près en même temps que celui de la route d'évitement de Lignières, ce qui donnera à la circulation dominicale toujours plus intense, une plus grande fluidité et aussi une plus grande sécurité. Il est vrai que les familiers de la piste de psychodynamie de Lignières ne prennent pas le réseau routier régional si bien amélioré pour un prolongement de celle-ci!

Chaumont

Vacances d'automne

La sous-commission scolaire de Chaumont s'est réunie pour fixer les dates des vacances d'automne non du 29 octobre au 18 novembre comme indiqué par erreur mais du 28 septembre au 18 octobre.

Avis mortuaires

Le comité du Cercle de Serrières a le chagrin de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur Jean VOEGELI

membre honoraire.
Le F.-C. Comète, à Pesieux, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges WALTHERT

frère de Monsieur Pierre Walthert, membre du comité.
Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Le Club du berger allemand de Neuchâtel et environs a le vif regret de faire part du décès de

Monsieur Georges WALTHERT

membre actif.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 24 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Avis de remerciements en page 11

GENÈVE

Monsieur et Madame Marcel Sahli-Perret et leurs fils Bernard et Roland, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Maurice Sahli-Pellaton et leurs enfants Pierre, Jean-Luc, Anne-Françoise et Olivier, au Locle; Les enfants et petits-enfants de feu Gustave Waeber; Madame Ernestine Baeriswyl, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Max Seydoux, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Arsène Progin, ses enfants et petits-enfants; Madame Blanche Kohler; Madame Georgette Pilloud; Monsieur et Madame Marcel Sahli; Madame Marceline Galli, sa fidèle amie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame René SAHLI

née Alice BAERISWIL
leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie.
2000 Neuchâtel, le 21 septembre 1969.
(Rue Paul-Bouvier 5)

L'incinération aura lieu mercredi 24 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Robert Schlegel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Eitica-Katherina SCHLEGEL-NIEBOER

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 88me année.
Travers, le 23 septembre 1969.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, le jeudi 25 septembre.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, Sur-le-Vau, à 13 heures.
Culte au temple, à 13 h 30.
Domicile de la famille: 3063 Ittigen, Grauholzstrasse 27.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.
Apocalypse 2: 10.

Monsieur et Madame Jacques Perrenoud-Sprunger et leurs enfants Denis et Michel, à Lamboing, ainsi que les familles Perrenoud, Sprunger, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Dominique-Jacques PERRENOUD

enlevé à leur tendre affection dans sa 20me année.
Lamboing, le 23 septembre 1969.
L'incinération aura lieu le jeudi 25 septembre 1969, à Biemme.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures, où le corps repose.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue des recherches contre le cancer, c.e.p. 30 - 4843

Le Conseil communal de Lamboing a le pénible devoir de faire part du décès de

Dominique PERRENOUD

fils de son dévoué maire, Monsieur Jacques Perrenoud.
Pour le service funèbre, prière de consulter l'avis de la famille.

La Colonne de secours Nods-Chasse-rat a le pénible devoir de faire part du décès de

Dominique PERRENOUD

membre dévoué de la Colonne de secours.
Le Ski-club de Nods a le chagrin d'annoncer le décès de

Dominique PERRENOUD

secrétaire dévoué du Ski-club.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame Emile Bryand-Perrinjacquet; Madame Augusta Porret-Bryand, les Prises-de-Gorgier; Monsieur et Madame Constant Girardet-Porret et leur fils, à Lutry; Monsieur et Madame Georges Porret-Seiler et leurs enfants, Christiane et Michel, aux Prises-de-Gorgier; Monsieur et Madame Gilbert Jornod-Schaffner et leur fils Olivier; Madame Marceline Jornod, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean BRYAND

ancien chef mécanicien CFF
leur cher époux, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 75 ans.
Neuchâtel, le 19 septembre 1969.
(Brévards 9)

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

Apoc. 2: 10.
Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section de Neuchâtel de « La Paternelle », société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins, a le triste devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Lucien HOFMANN

membre actif.
Le comité de l'Association neuchâteloise des moniteurs de conduite a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Jean-LOUIS JAVET

frère de Monsieur André Javet, membre de l'association.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Après l'arrestation des voleurs d'autos Plus de cent méfaits à l'actif des filous

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition d'hier, c'est après un simple accrochage que « l'affaire » de l'accident de la gare se corsait. C'est un jeu de fausses plaques portant des numéros français découvert dans l'automobile qui fit démarquer l'enquête aussitôt, sur ces bases troublantes.

COLLABORATION FRUCTUEUSE
La police neuchâteloise, qui avait des raisons de penser que les fuyards avaient pris la direction du bout du lac Léman prit aussitôt contact avec sa consœur genevoise et lui communiqua le signalement précis du véhicule abandonné.

Notre enquête

Cette précision permit aux inspecteurs de la sûreté genevoise de remonter la filière et de découvrir où le véhicule avait été acheté. Les policiers apprirent, du vendeur, que les trois « clients » devaient revenir pour négocier un autre marché. Il ne restait plus qu'à prendre la planque et tendre une souricière, ce qui fut fait. C'est ainsi que finalement trois gendarmes tombèrent dans les filets policiers, à Fenev, village de la campagne genevoise.

Interrogés, ils devaient se mettre à table sans faire de façons.

DES « CASSEURS » TRÈS ACTIFS

Il s'agit de très jeunes gens, de 18 à 21 ans (un Français et deux Fribourgeois, tous domiciliés à Fribourg) chez eux le... voleur n'attendait pas le nombre des années!

Ils ont sévi dans toute la Suisse romande et dans le Jura, jusqu'à Bienne. Il était facile à ces apprentis carrossiers de maquiller les voitures qu'ils volaient et de fabriquer de fausses plaques françaises qu'ils fixaient sur des voitures suisses la plupart du temps volées.

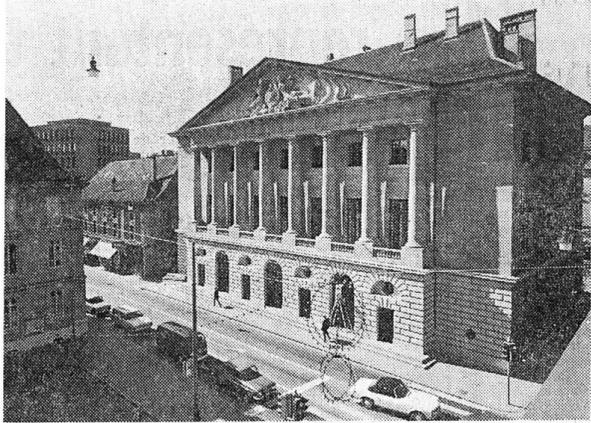
La seule qu'ils achetèrent provoqua finalement leur perte. A vous décourageant d'être honnête, devait déclarer un de ces filous lors de l'interrogatoire!

Ils ont admis qu'au moment de l'accident de Neuchâtel ils circulaient, en pleine ville, à plus de 100 km/h. (Il était 8 h du matin.)

Le nombre de méfaits commis par ce triste trio avoisine la centaine. La justice devra déterminer où fut réalisé le premier délit pour décider dans quel canton ils seront jugés.

En ce qui concerne le cas du jeune de moins de 18 ans, il relève de la Chambre pénale de l'enfance.

René TERRIER



L'hôtel de ville: aussi frais qu'il y a 179 ans...

Fringant et propre comme un sou neuf, l'hôtel de ville de Neuchâtel a retrouvé depuis quelques jours une nouvelle jeunesse. Depuis trop longtemps, on s'était habitué à ces murailles grises et sales, souillées aussi bien par le temps que par les pigeons.

Pour cette fois, les travaux ont porté sur les seules façades sud et est et la rénovation du reste du bâtiment — qui fut inauguré il y a 179 ans — devrait être inscrite à l'un des prochains budgets.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le fonctionnement de la médecine scolaire n'est pas encore parfait

C'est en 1967 seulement qu'a pu commencer effectivement la réorganisation de la médecine préventive dans les écoles du canton et la convention entre commissions scolaires et médecins des écoles adoptée sans opposition de principe par les communes et le corps médical. Malheureusement, précise le rapport présenté pour l'année 1968 par le Service sanitaire cantonal, le fonctionnement de la médecine scolaire n'est pas encore parfait.

En 1966, encore 19 médecins sur 20 déclaraient ne pas disposer de temps nécessaire pour effectuer les examens d'élèves tels qu'ils doivent être faits légalement (loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose, loi sur la police sanitaire, règlements concernant les vaccinations, les maladies transmissibles, etc.). La médecine scolaire n'était donc pratiquée normalement que dans les centres urbains disposant d'un service médical des écoles. La pénurie de médecins scolaires dans les régions suburbaines et rurales a été la raison principale d'une refonte de la convention. Le seul moyen de résoudre le problème était de prévoir une fonction d'infirmière scolaire se chargeant de tout le travail administratif et préparatoire, afin de ne demander au médecin qu'un minimum, c'est-à-dire une visite approfondie en début de scolarité. On lui demande en outre de s'occuper de tout ce que l'infirmière scolaire lui signale comme étant du ressort du médecin scolaire. Malgré ce souci de simplification, de nombreux obstacles s'opposent encore au fonctionnement parfait de la médecine scolaire dans notre canton. Chaque commune ne dispose pas d'une infirmière. Dans ces cas, il a été prévu que l'infirmière du service B.C.G. de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose joue le rôle d'infirmière assistant le médecin d'école.

La rédaction des rapports prévus à la convention ne peut également se faire d'un instant à l'autre. Pour avoir des statistiques valables, il faut un recul d'au moins deux ans, car ce n'est qu'en pointant au fur et à mesure les examens médicaux, les anomalies constatées dans la santé des élèves, que le médecin d'école est à même de fournir des chiffres précis. Pour l'année 1968, on ne dispose que d'impressions générales permettant de conclure que l'état sanitaire des élèves des écoles neuchâteloises est très satisfaisant.

PROPOS SUR L'ÉDUCATION

L'École normale neuchâteloise en 1968

Service de l'enseignement primaire et préprofessionnel

● Au printemps 1968, le nombre des postes vacants s'est révélé être encore très supérieur à celui des candidats disponibles. Dix instituteurs et institutrices étrangers — français et belges — ont été engagés après avoir subi un examen pratique préalable et on n'a plus eu recours aux services de personnes ne possédant pas de brevet ou n'étant pas, pour le moins, candidates à l'enseignement.

La très sensible amélioration du recrutement à l'École normale enregistrée en septembre de l'année dernière paraît devoir éliminer la majeure partie d'un déficit éventuel en 1970. Le département de l'instruction publique étudie la possibilité de stabiliser les membres auxiliaires du personnel enseignant (au nombre d'une vingtaine) qui ne possèdent pas les titres exigés par la loi.

● Bien que la réforme de l'enseignement ait concerné avant tout le secteur secondaire, y compris la section préprofessionnelle, elle a aussi modifié considérablement les programmes et les méthodes de l'enseignement primaire. Ces dernières années ont vu une riche dotation des classes en moyens d'enseignement. Il serait intéressant de constater qu'aux « outils » traditionnels de l'élève et du maître qui étaient encore ceux du début du siècle (ardoise, cahier, livre, tableau noir) se sont ajoutés toute une série d'aides en général audio-visuelles et du matériel de manipulation qui permettent le travail actif de la classe, souvent le travail personnel des élèves.

● La commission pour l'appréciation du travail scolaire a poursuivi son travail et on attend le dépôt de son rapport. Toute réforme du système des épreuves et des notes sera accompagnée d'un intense effort d'information des autorités scolaires communales, du corps enseignant, voire des parents.

● Le problème des enfants étrangers demeure préoccupant. Dans certaines régions du canton, ils représentent une fraction non négligeable de la population scolaire. La proportion des élèves d'origine étrangère dans les classes primaires, selon une statistique établie en avril 1968 donne les résultats suivants: moyenne cantonale en première année 23,6% des élè-

ves sont d'origine étrangère; en 2me année le 20,1%; en 3me le 18,8%; en 4me le 18,4%; et en 5me le 14,7%.

● La réforme est maintenant généralisée au 3me degré de l'enseignement préprofessionnel et, pour la grande majorité des communes, au 4me degré de ce cycle. Les dernières classes de 9me année ancien style ont disparu au printemps 1969. La création de centres multilatéraux groupant, en principe sous un même toit et sous une même direction, tous les élèves secondaires, pose un certain nombre de problèmes, surtout lorsque plusieurs communes sont intéressées à la même réalisation. D'une façon générale c'est le problème des locaux et des constructions qui freine la fin de la mise en place de la réforme. En plus d'un endroit, la concentration souhaitée par le département et par les communes intéressées ne peut voir le jour pour de telles raisons.

● L'évolution constatée en 1967 dans l'enseignement de la gymnastique se poursuit normalement; vingt-trois communes ont eu recours l'année dernière aux services de l'expert pour les questions de gymnastique et de sport. L'inventaire du matériel d'enseignement laisse entrevoir de sérieuses lacunes parfois comblées partiellement mais souvent volontairement ignorées pour des raisons financières. Plus de mille garçons ont subi les examens d'aptitudes physiques au cours de leur 8me année de scolarité. Le regroupement des classes de l'école secondaire permet une organisation rationnelle par régions, créant une émulation favorable au bon déroulement des épreuves, d'où amélioration des résultats.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'année 1968 fut une année de consolidation des structures et programmes nouveaux issus de la réforme scolaire. Les problèmes suivants ont fait l'objet d'études intéressantes: intégrations de classes préprofessionnelles dans le système secondaire, révision des conditions d'admission et de promotion, mises en place des relations entre offices d'orientation scolaire et professionnelle et écoles secondaires, techniques nouvelles de l'enseignement program-

me, enseignement particulier aux élèves de langue italienne, rétablissement du chant et de la musique dans les dernières années de la scolarité secondaire, semaine de cinq jours.

De façon générale, les écoles secondaires ont manifesté une réelle vitalité au cours de l'année 1968. A.S.

LE CORTÈGE DE LA FÊTE DES VENDANGES: Une énorme machine bien huilée

Régler l'organisation du cortège de la Fête des vendanges, qu'est-ce d'autre que faire un travail d'horloger? Le moindre détail peut peser lourd dans la balance, le plus petit oubli avoir en fin de compte de graves conséquences et la tâche de M. André Brasey, président de la commission du cortège, est donc loin d'être une sinécure: sur ses épaules, il porte à lui seul le succès de la manifestation. Pour que le train du cortège soit respecté, les commissaires, qui n'accompagnent plus les chars depuis l'année dernière, seront de nouveau placés dans douze postes fixes reliés entre eux par le téléphone. Chaque chef de poste qui est secondé par un adjoint, a reçu un tableau de marche très précis. Si l'on veut, il s'agit là d'une sorte de disque de stationnement précisant les points de passage du cortège et le moment de ce passage.

Un exemple? Lorsque le cortège arrivera au poste 8, le commissaire en place saura, en consultant son programme, que la queue devrait alors se trouver à la hauteur du poste 3. Il téléphonera pour connaître la situation. La queue est là, tout se passe bien? Parfait! En revanche, si le grand serpent a pris du retard, le commissaire disposera d'un jeu de fanions: le fait de brandir le vert fera accélérer les chars, le rouge les obligera à ralentir. En prévenant les différents postes, ceux-ci pourront alors étaler le mouvement et redonner un train normal au cortège.

LE CASSIS DU LSRH...

Bon! Mais si un char venait à tomber en panne? En principe, de tels incidents ne devraient pas se produire. Déjà, à proximité de chaque poste de contrôle, une jeep sera en attente, avec un chauffeur spécialiste



STUTTART. — Des majorettes qui paraissent vraiment « sans souci »...

des choses de la mécanique et ce qu'il faut de câble pour remorquer le châssis déjaillant. D'autre part, afin de juguler le plus possible les risques d'avatars techniques, chaque constructeur de char a reçu une sorte d'aide-mémoire lui précisant les précautions à prendre, les cotés à ne pas dépasser, les bricolages à proscrire. Certains châssis par exemple, étaient équipés de roulettes d'appoint, du genre de celles que l'on utilise pour les tables roulantes. Or, à chaque passage proche du Laboratoire suisse de recherches horlogères, là où un cassis de la chaussée doit être comblé à chaque

automne par du sable, les petites roues s'enlisaient et le char restait en plan, paralysant du même coup tout le reste du cortège. Il fallut donc sévir et l'année dernière, M. Brasey dut sortir sa grosse voix et faire rehausser un char à quelques heures du départ: le gratte-ciel pas assez haut sur pattes, aurait risqué de s'embourber près du LSRH. Quant aux pneus, là aussi on est paré. Les châssis ont été dotés depuis un an déjà de pneumatiques increvables. Restent les moteurs: ils sont méticuleusement révisés avant chaque fête.

Ses excès le conduisent au tribunal de police de Neuchâtel Déjà ivre en sortant de prison!

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme C. Quinche, qui assumait les fonctions de greffier.

Mme A. M., de Marin, a eu un écart de langage à l'égard du gardien du camping du même village. Celui-ci porte plainte et l'affaire se termine en queue de poisson devant le tribunal de céans. Mme A. M. fait des excuses au plaignant qui retire sa plainte et le président classe le dossier.

G. M., domicilié à Neuchâtel, exerce en sus de son travail la profession de chiffonnier. Il a reçu l'autorisation de la commune de ramasser les déchets de fer que les éboueurs déversent dans la décharge publique. Le prévenu avait préparé un tas de ferraille qu'il s'appropriait à venir chercher à l'occasion. Entre-temps, N., de Neuchâtel, se rend, avec un camion, près de cette même décharge pour y déverser des débris. Il remarque les morceaux de fer, les charge et va les vendre à son profit. G. M. ne retrouve pas son bien et se rend dans l'établissement public de N., où il le traite de voleur.

N. porte plainte pour injures et diffamation. G. M. essaie de s'expliquer et accepte finalement de faire des excuses et de verser 50 fr. en guise de dépens. Sur ce, le président classe le dossier.

Une jeune femme, T. S., domiciliée à Neuchâtel, se rend le 12 mars 1969, chez son coiffeur. Celui-ci la place dans une cabine, près de la vitrine où sont exposés

peruques et postiches. En l'absence du coiffeur, elle avance la main dans la vitrine et saisit un postiche qu'elle abandonnera derrière le radiateur. Elle se sentait observée précise le coiffeur.

La prévenue conteste énergiquement les accusations lancées contre elle. Selon la défense, les faits ne sont pas clairs, le principal témoin, une cliente du salon de coiffure, n'a vu qu'une main saisissant le postiche. Etait-ce celle de la prévenue?

Le président, après une visite des lieux, (le salon se trouve à deux pas du tribunal) est convaincu de la culpabilité de T. S. Comme la prévenue a bien commencé l'exécution du vol, sans toutefois poursuivre jusqu'au bout son activité coupable, il la condamne à 200 fr. d'amende pour tentative de vol, plus les frais.

Mme D. G., ressortissante espagnole, domiciliée à Colombier, est prévenue de vol à l'étalage. Peu au courant des règles d'un libre-service, elle est surprise le 26 juin, dans une coopérative de la ville, avec son sac plein de vêtements. Elle venait de passer à la caisse où elle n'avait déclaré que des victuailles pour une valeur de 5 fr. 70.

Le tribunal la condamne à 7 jours d'emprisonnement avec sursis, plus les frais. Pour l'octroi du sursis, le président a tenu compte du fait que c'est sa première condamnation.

H. B., un Suisse alémanique, est domicilié dans le canton depuis 1963. Jusqu'au 7 janvier 1969, il a été condamné 7 fois

pour ivresse et scandales. Aussi le juge lui avait interdit de pénétrer dans les établissements publics. Nous le retrouvons une nouvelle fois devant le tribunal pour les mêmes motifs. En effet, en l'espace d'un mois, on l'a surpris à quatre reprises en état d'ivresse, la dernière fois, le 9 septembre, à l'hôtel Terminus, alors qu'il venait de sortir de prison la veille.

Le président condamne une nouvelle fois ce buveur invétéré à 20 jours d'arrêt. Il l'avertit en outre sérieusement que s'il continue dans cette voie, il risque de se faire interner dans une maison d'éducation au travail.

J.-F. L., domicilié à Neuchâtel, circulait à bord d'une voiture rapide vers 23 heures, le long de la rue de la Maladière, en direction de la ville. A l'intersection de cette rue avec l'avenue du 1er-Mars, il ne respecte pas le signal « cédez le passage ». De ce fait, une voiture prioritaire brutal coup de freins. Par malchance pour le prévenu, cette automobile était suivie d'un car de police qui a pris J.-F. L. en filature. Ce dernier, n'ayant rien remarqué, continuait sa route et la voiture suiveuse constata bientôt que J.-F. L. circulait à plus de 70 km/h en direction des Portes-Rouges.

Pour ces infractions, le président condamne J.-F. L. à 100 fr. d'amende, plus les frais de la cause qui s'élèvent à 20 fr. Deux autres affaires ont été renvoyées pour cause d'erreur de procédure.

Avec les sanitaires du Rgt 8: afin que nul ne meure

Le cours de répétition du rgt. inf. 8 arrive à son terme. Aujourd'hui et demain un exercice ramènera la troupe à Planeyev où, jeudi, aura lieu vers 16 heures la remise de drapeau de chaque bataillon, remise des drapeaux qui sera suivie d'un défilé vers 17 heures. Un nombreux public est attendu.

Il est, bien entendu, superflu de dresser déjà un bilan de ce cours. On peut néanmoins relever que l'instruction y a été très poussée et ce de la manière la plus vivante possible. Les cours de perfectionnement ont été donnés aux spécialistes AC, aux troupes de réparation, chefs de munition et de matériel, ainsi qu'à certains chauffeurs et surtout aux sanitaires. C'est du service sanitaire que nous parlerons d'ailleurs aujourd'hui.

Une expérience a été tentée cette année dans ce domaine. Afin de rendre la troupe mieux consciente de l'impérieuse nécessité qu'il y a de savoir prêter secours aux blessés, divers exercices pratiques se sont déroulés. Un, en particulier, mérite d'être retenu. A la base, un accident très grave de la circulation devait être simulé. Une voiture accidentée avait été placée sur le toit, non loin du lieu de cantonnement de la compagnie de renseignements bat. inf. 8. Des soldats, déguisés en civils, jouaient les blessés. Les derniers modèles de moulages, imitant à la perfection les plaies ajoutaient au réalisme de l'accident. La l'opération ne réussit pas aussi bien que l'avaient voulu les responsables. Il est bien difficile de cacher quelque chose à une compagnie de renseignements, si bien que, malgré les pétards et les fumigènes destinés à faire croire à la troupe

qu'un accident venait bel et bien de se passer et malgré le réalisme stupéfiant de la scène, les soldats ne s'y laissèrent pas prendre. Guidés par leur chef de section, ils arrivèrent sans se hâter sur les lieux de l'accident. Fort heureusement, s'ils ne furent pas dupes, ils n'en ont pas moins joué le jeu avec beaucoup de sérieux, ce qui était en définitive le but de l'exercice. Sauver le prochain, voilà une mission bien difficile à accomplir et qui nécessite une intense préparation. Ce geste qui sauve, les soldats qui l'ont appris cette année au service pourront, au gré des circonstances, le répéter dans le civil. Ne serait-ce qu'à ce titre, le rôle du service sanitaire est important. Il était judicieux de moderniser l'instruction et en lieu et place des théories militaires, d'appliquer des exercices sur le plan civil. C'était le meilleur moyen d'y intéresser la troupe.

Hier soir, l'orchestre de chambre du bat. fus. 19, qui se produisit dans l'abbaye de Romainmôtier en présence du colonel Parel et de tout son état-major et devant un nombreux public, a connu le succès le plus légitime. Cet orchestre, qui succède à la troupe de théâtre, a été fort apprécié par la population. Le major Scholl, commandant du bataillon, souligne la portée de cette initiative, visant à resserrer les liens entre civils et militaires et l'effort judicieux.

En revanche, le colonel Parel et l'officier supérieur adjoint du régiment, le major Grisel, ont dû moins goûter la bal- le qui, par ricochet, a percé le pantalon du premier nommé avant d'écorcher la nuque du second, alors que tous deux inspectaient un exercice de tir.



Rien ne manquait pour rendre l'accident plus vrai.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

MALAISE

Monsieur, Le comité central du parti communiste tchécoslovaque se réunira à Prague le 25 septembre. Ainsi que le dit bien succinctement notre radio romande, à cette occasion sera probablement réglé le sort de MM. Dubcek et Smirkowski.

Ne serait-ce pas également l'occasion chez nous, dans votre estimable journal peut-être, de se livrer à quelques réflexions sur l'extraordinaire fait — absurde ou symptomatique? — de voir la Tchécoslovaquie trôner comme honoraire invité au Comptoir suisse de Lausanne?

Comment, plus d'un an après que ce malheureux pays ait été envahi par la soldatesque russe, quand toujours occupé par l'étranger le brave peuple tchécoslovaque voit ses souffrances encore accrues par la mise progressive au pouvoir d'un gouvernement de « quislings », c'est alors

le moment où le représentant officiel de cette bande sinistre est reçu avec force courbettes et compliments par nos autorités constituées!

Les impératifs commerciaux sont-ils à ce point importants? L'argent a-t-il donc pris le pas sur la décence jusque parmi nos respectables et bien-pensants gouvernants? N'aurait-on pas pu depuis quinze mois trouver un prétexte, une glissade diplomatique, pour éviter cette présence blessante? — laquelle par ailleurs ne semble vraiment gêner ni notre presse, ni notre population.

Je n'ai pas l'habitude, Monsieur le rédacteur en chef, de vous importuner de mes réflexions, mais aujourd'hui mon indignation et ma honte sont telles qu'il me faut m'en ouvrir à quelqu'un, et c'est sur vous que c'est tombé!

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.
Francis-C. BLOCH, Petit-Chézard.

ONZE ANS APRÈS LE LOCLE ET TROIS APRÈS NEUCHÂTEL

Création d'un club de loisirs à la Chaux-de-Fonds et au Val-de-Travers

Les clubs de loisirs du Locle, fondé il y a onze ans, et de Neuchâtel, qui est beaucoup plus récent, étant des expériences concluantes, il s'est révélé utile de doter la ville de la Chaux-de-Fonds et le district du Val-de-Travers d'institutions semblables.

A cette tâche s'est attachée la Fondation pour la vieillesse, représentée pour la circonstance par M. Jean-Paul Robert, caissier, Henri Jaquet et M. Bindith, secrétaire cantonal, a tenu les journalistes au courant de ces projets sur lesquels nous reviendrons demain.

du premier club de loisirs pour personnes âgées du canton.

Le 2 octobre prochain auront lieu les séances constitutives des comités définitifs chargés de mettre en mouvement ces initiatives.

Hier, en guise d'introduction, la Fondation pour la vieillesse, représentée pour la circonstance par M. Jean-Paul Robert, caissier, Henri Jaquet et M. Bindith, secrétaire cantonal, a tenu les journalistes au courant de ces projets sur lesquels nous reviendrons demain.



Une scène d'un réalisme frappant.

AVIS OFFICIELS



**COMMISSION SCOLAIRE
NEUCHÂTEL**

Ecole professionnelle
de jeunes filles

La commission scolaire met au
concours

**un poste partiel
d'aide de direction**

Exigences : formation pédagogique.
La titulaire sera chargée de tra-
vaux administratifs et d'enseigne-
ment.

Traitement : légal.

Entrée en fonction : le plus tôt pos-
sible.

Les candidates sont priées d'adresser
une lettre de candidature manus-
crite, avec curriculum vitae et pièces
justificatives, jusqu'au 29 septembre
1969, au président de la Commission
scolaire, M. F. Stuedler, Evole 78,
2000 Neuchâtel, et d'en aviser le
département de l'Instruction publi-
que, château, Neuchâtel.

Pour tous renseignements concer-
nant ce poste, Mlle R.-M. Girard, di-
rectrice de l'Ecole professionnelle
de jeunes filles, Maladière 84, à Neu-
châtel, est à la disposition des can-
didates.

Commission scolaire.

DEMANDES À LOUER

URGENT

Entreprise de la région
de Neuchâtel cherche pour un
de ses cadres supérieurs,

APPARTEMENT

à louer de 5 ou 6 pièces ou

VILLA

pour début octobre ou date
à convenir. Région
Neuchâtel-Hauterive-Marin
Tél. (038) 7 75 21, interne 245.

MIGROS

cherche pour deux employés
à l'est de la ville, région Neuchâtel-
la Coudre - Saint-Blaise.
**appartements de 2 à 3 pièces
non meublés**

Adresser offres ou téléphoner à la
Société Coopérative Migros Neuchâ-
tel, dépt du personnel, tél. 3 31 41,
pendant les heures de bureau.

Jeune employée de bureau, seule,
cherche à louer un

studio ou appartement

meublés, pour le 1er novembre,
région Corcelles-Cormondrèche.
S'adresser à Angélique Hild-
brunner, Freihofstrasse 4,
8700 Küssnacht ou téléphoner
dès 18 h au (051) 90 18 46.

Jeune homme
cherche

chambre meublée
région Colombier,
libre tout de suite.
S'adresser à
P. Vonlanthen,
Ouest 5, 2108 Couvet.

Urgent

jeune étudiante
cherche studio ou
petit appartement
meublés ou non.
Tél. (021) 75 13 61.

A LOUER

CORCELLES (NE)

A LOUER VILLA

Dès juin / juillet 1970

7 pièces, cuisine ultra-moderne,
salle à manger et living avec
cheminée, bureau, carnotzet,
salle de bains et salle de dou-
che séparée. Buanderie et dé-
pendances. Terrasses et balcon.
Situation dominante, quartier
tranquille avec accès facile,
1000 m² de dégagement. Ga-
rage séparé.

Offres et renseignements sous
chiffres KD 2338, au bureau
du journal.

AMANN + CIE S.A.

cherche

manœuvre

de nationalité suisse, ou étranger hors
plafonnement, pour divers travaux de
cave.

Faire offres à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros. 2002 Neuchâtel.

Nous engageons pour entrée immédiate :

**OUVRIERS
OUVRIÈRES**

qualifiés ou semi-qualifiés pour nos divers dé-
partements (câblerie, mécanique, entretien, fon-
derie). Travail en horaire normal, non-stop ou
équipe.

Nous offrons : places stables, salaire selon
entente et capacités, caisse de
retraite très avantageuse, pres-
tations sociales modernes, se-
maine de 5 jours, climat de
travail agréable.

Prière de faire offres ou de se présenter aux
Câbles de Cortaillod, service du personnel,
tél. (038) 6 42 42.

favorit
nettoyage à sec
Peseux

Rue de Neuchâtel 6
cherche :

une dame de magasin

et

une repasseuse

(éventuellement à la demi-journée,
débutante acceptée).

Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 8 45 27.



Portescap

Le Porte-Echappement
Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche pour sa Direction de production,
département micromoteurs, des

mécanicien-électricien (courant faible)
monteur en appareils électroniques
mécanicien de précision

pour fonctionner comme

chefs de groupe

La préférence sera donnée aux professionnels
expérimentés, ayant le goût des responsabilités
et de l'organisation. Une formation sera donnée
en usine sur les problèmes du moulage de
pièces plastique et, en cas de besoin, sur le
réglage de machines automatiques.

Suivant les besoins de la production, le travail
sera organisé sur deux équipes. Entrée à con-
venir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un
curriculum vitae, d'une photographie, de copies
de certificats et de prétentions de salaire,
doivent être adressées au service du personnel,
165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour la Suisse romande et le Jura

représentant technique

pour s'occuper de la clientèle déjà existante et qui en outre aura pour
tâche l'agrandissement de notre cercle de clients.

Nous demandons : — Formation technique fondamentale
(apprentissage terminé avec succès ou formation
analogie).
— Connaissance parfaite du français et de l'allemand
parlés et écrits.
— Dynamisme.
— Personne sachant mettre du cœur à l'ouvrage,
présentant bien, ayant de l'entregent, intelligente,
de compréhension facile, à même de saisir
rapidement la solution des problèmes posés.

Nous offrons : — Mise au courant adéquate.
— Région de travail bien délimitée.
— Produits de qualité de tout premier ordre.
— Très bon revenu, compte tenu du travail fourni.
— Prestations sociales adaptées aux temps actuels.

Si vous désirez avoir une activité indépendante, pleine de diversité et
si vous pensez avoir les connaissances nécessaires (avec preuves à
l'appui), pour ce poste, veuillez s.v.p. nous faire parvenir vos offres
de service manuscrites, en joignant les pièces usuelles.

VILCOMET AG, représentation générale de la METCO INC., USA,
Flughofstrasse 41, 8152 Glattbrugg. Tél. (051) 83 50 21.

Importante maison de la place
cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

Nous cherchons, pour un de nos clients, un

**jeune employé
de commerce**

ayant de l'initiative et de bonnes connaissances
en comptabilité, pour occuper une fonction inté-
ressante et variée à Bevaix-Neuchâtel, avec des
possibilités de promotion. Entrée immédiate ou
à convenir. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à Fiduciaire Raymond Ribaux,
Terreaux 2, 1003 Lausanne.

**EMBALLEUR
QUALIFIÉ**

Faire offres sous chiffres
BT 2329 au bureau du journal,
avec certificats, curriculum
vitae et prétentions de salaire.

Magasin d'électricité
de la place cherche,
pour entrée immédiate
ou date à convenir,

**vendeuse
qualifiée**

Nous demandons :
— beaucoup de goût et
d'initiative,
— le sens des responsabi-
lités.

Nous offrons :
— une place stable et
d'avenir,
— un travail intéressant
et indépendant,
— un salaire adapté aux
capacités,
— une caisse de pension
et de maladie.

Adresser offres écrites à
OF 2318 au bureau du jour-
nal.

Importateur de machines élec-
tromécaniques engagerait

**mécanicien-
électricien
d'entretien**

(courant faible).
pour assurer le service après-
vente. Voiture à disposition.
Place stable.
Faire offres sous chiffres P
900 235 N, à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.

Snack-bar de la ville cherche

**DAME OU
DEMOISELLE
DE BUFFET**

pour le soir de 19 h à 24 h 30.
Tél. (038) 4 09 12.



La Chaux-de-Fonds

engage :

**des mécaniciens-outilleurs
des mécaniciens
faiseurs d'étampes**

pour être spécialisés sur la fabrication
de moules d'injection de haute précision.
Faire offres à la Direction d'UNIVERSO S.A.,
av. Léopold-Robert 82, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 2 84 84.

Grand Magasin



cherche

pour son département

HABILLEMENT HOMMES :

**vendeur-retoucheur
vendeurs (ses)**

Situations intéressantes avec tous les avan-
tages sociaux d'une grande entreprise.
Semaine de 5 jours par rotations.

Adresser offres au chef du personnel ou
téléphoner au (039) 3 25 01.

L'annonce
reflet vivant du marché

IMMEUBLES

Je cherche

TERRAIN

pour la construction d'un

CHALET

près du lac, rive nord, entre

**Saint-Aubin et
Cortaillod**

Adresser offres détaillées sous
chiffres FY 2333 au bureau du
journal.

A vendre pour cause de décès, dans belle situation
élevée à Nods.

maison familiale

spacieuse et confortable, construite en 1952, com-
prenant cinq chambres, deux mansardes, grande
cuisine, bain, buanderie, deux caves, garage, grenier,
atelier, terrasse et balcon. Superficie totale 1058 m².

Renseignements :
Chs Rubitschung, agent immobilier diplômé,
2500 Bienne, rue Dufour 104. Tél. (032) 4 14 22.

A louer au
Val-de-Ruz, pour le
1er octobre ou date
à convenir,

appartement

de 3 ou 4 pièces,
mi-confort. Adresser
offres écrites à HA
2335 au bureau du
journal.

La Neuveville

MAISON FAMILIALE

Belle situation, vue endroit tranquille, 7 pièces,
dont un grand living - salle à manger avec che-
minée, grandes baies; jardin, 2 salles d'eau; tout
confort.

Cressier

TERRAIN

1860 m², plat, clôturé, services publics à proxi-
mité.

Ø 5 13 13

Neuchâtel
Epancheurs 4

offre à vendre

OFFRES D'EMPLOIS

CERCLE LIBÉRAL

Hôpital 20, Neuchâtel, cherche

COMMIS DE CUISINE

et

AIDE DE CUISINE

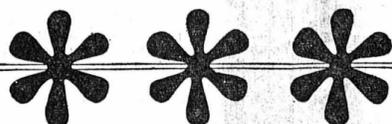
Se présenter ou téléphoner au
(038) 5 11 30, dès 16 heures.

On cherche

personne

sachant cuisiner des repas
simples, 2 heures le matin,
de 9 h 30 à 11 h 30 ou de
9 h à 11 heures, ou horaire
à convenir.
Téléphoner au No 5 59 18.

aux Gourmets



Nos nouveaux prix sur les whiskys de marque

VAT 69 - BLACK & WHITE - JOHN HAIG
JOHNNIE WALKER - BALLANTINES, etc.

24.90

par carton, la bouteille à 43°

25.90 au détail

GENTRY SCOTCH WHISKY 43° 12.90

Un trio unique
car il existe maintenant
3 versions de ce
succès mondial

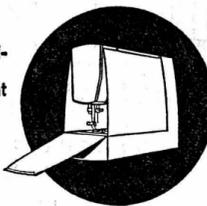
elna lotus
 simple - parfaite - sûre

nouveau

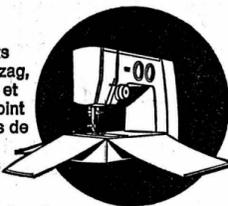
Elna Lotus eo
 = **Economic**
 la machine pour point droit, de haute qualité et avantageuse



Elna Lotus zz
 = **Zigzag**
 pour toutes les applications utilitaires et décoratives du point zigzag, y compris point bourdon et boutonnière présélectionnée



Elna Lotus sp
 = **Special**
 le modèle à points utilitaires avec zigzag, zigzag à 3 points et point caché ou point bordeur, pour plus de 20 applications, dont les coutures stretch.



Ces premières machines à coudre compactes au monde sont sans problèmes: sans mallette ni couvercle-cloche; avec 3 volets de protection qui, rabattus, forment la table de couture; les accessoires logés à portée de main dans la partie supérieure de la machine. Elles sont toujours prêtes à l'emploi, facilement transportables et vite rangées.
 Elna Lotus, la machine à coudre qui plaît même aux femmes qui n'avaient jusqu'ici jamais pensé à la couture.

Grande première au COMPTOIR SUISSE: Visitez les stands Elna - Halle 2

L. Simonetti, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 (immeuble Saint-Honoré 2) Neuchâtel — Tél. 5 58 93



mode vivante

A gauche: manteau en gros lainage pied de coq, col raton-laveur. Gris/brun, brun/beige. Poches appliquées. Tailles 36 à 42: Fr. 259.-. Tailleur assorti, mêmes coloris, tailles 36 à 44: 259.-

armourins
 neuchâtel

Jacques TOEDTLI

dépositaire ESSO GAZ

Hauterive - Neuchâtel

informe sa clientèle de Fontainemelon - Cernier que dès le 23 septembre 1969,

le magasin COOP, à Fontainemelon, est le nouveau sous-dépositaire de la région pour le gaz ESSO Butane - Propane.

Service à domicile. Tél. 7 12 61.



HUG & Co.
 Pianos
 NEUCHÂTEL

Plus de 50 instruments en magasin.

STEINWAY & SONS, BECHSTEIN, MAY, GROTRIAN - STEINWEG, BLUTHNER, SCHIMMEL, YAMAHA, EUTERPE, BURGER - JACOBI, SCHMIDT - FLOHR, NORDISKA, SABEL, RIPPEN, GEYER, KEMBLE, ZIMMERMANN, BENTLEY
 VENTE - LOCATION - ÉCHANGES
 Téléphone (038) 5 72 12

A vendre

Parois vitrées

en bon état, en bloc ou par pièce. Prix modérés. Peut convenir pour chalets ou locaux:

- a) 200 cm de large sur 266 cm de haut,
- b) 177 cm de large sur 180 cm de haut,
- c) 177 cm de large sur 235 cm de haut.

Pour visiter, prière de s'adresser à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », M. Marzo, Saint-Maurice 4, Neuchâtel, qui renseignera.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ
MOTOS VÉLOS
 Pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
 Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
 FERBLANTERIE
 SANITAIRE
 Saint-Nicolas 10
 Tél. 5 66 86

Radio Télévision **Radio-Melody**
 TV - Radio, etc.
 Tél. (038) 5 27 22
 Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

PRÊTS
 sans caution

BANQUE EXEL
 2001 NEUCHÂTEL
 Av. Rousseau 5 Ø (038) 5 44 04
 Ouvert le samedi matin

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

DURANT LE DERNIER EXERCICE

Près de mille malades ont été soignés à l'hôpital de Fleurier

De notre correspondant régional :
 Au cours du dernier exercice, 984 malades ont été traités à l'hôpital de Fleurier, soit 777 en chambres communes et 207 en chambres privées. Ils ont totalisé 22.380 journées et le taux moyen d'occupation des lits a été de 71,10 %.

Par lieu de domicile, la répartition des malades est la suivante: Fleurier 496, Môtiers 35, Couvet 16, Travers 9, Noiraigue 6, Buttes 91, Boveresse 11, Saint-Sulpice 77, les Bayards 22, les Verrières 67, la Côte-aux-Fées 30, autres communes 124. Les Neuchâtelois furent au nombre de 343, les Suisses d'autres cantons de 382 et les étrangers de 259.

RAPPORT MÉDICAL

Le rapport médical établi par le Dr Marc Bonnant relève qu'il a été contraint d'interrompre pendant 2 mois son travail en automne 1967. Il a été remplacé par les médecins-suppléants et par le Dr Croisier puis par le Dr Rochani, chirurgien-adjoint à l'hôpital des Cadolles.

M. Paul Schneider, infirmier diplômé de

Bâle, s'est rapidement et parfaitement intégré au travail. Mlle Claude Perrin a occupé la charge de secrétaire médicale. M. Edgar Monard, candidat en médecine de Genève a fait un stage prolongé à l'hôpital en été 1968.

L'événement technique important a été le remplacement des installations radiologiques et leur mise en service à l'entière satisfaction du Dr Meunier.

L'activité des différents services se résume ainsi: au service de la maternité, il y a eu 104 accouchements soit 49 filles et 56 garçons.

Au service de radiologie, on a procédé à 2767 radiographies et 1521 radioscopies. Au laboratoire, les analyses ont été faites, comme les années précédentes, par une laborantine-stagiaire de l'école de l'hôpital Poultales.

En chirurgie, il y eut 657 interventions. Les transfusions de sang furent au nombre de 168 et les appareils plâtrés de 60. Il y a eu 110 séances d'extension vertébrale, 600 séances d'ondes courtes et 182 aéro-sols.

De nombreux cas de médecine interne ont été traités relevant plus spécialement de la pathologie circulatoire, respiratoire et digestive. Cinquante-huit malades étaient en traitement à la fin de l'exercice, pendant lequel 846 sont sortis guéris, 5 ont vu leur état s'améliorer, 20 ont été transférés dans d'autres établissements et 55 sont décédés.

La durée moyenne de séjour par malade a été de plus de 22 jours, le nombre moyen de malades par jour fut de 61 et le prix de revient d'une journée de malade a été de 47 francs.

AUGMENTATION DU PRIX DE PENSION

C'est la première fois, souligne le comité administratif qu'entre en vigueur le prix forfaitaire dicté par l'application de la convention neuchâteloise d'hospitalisation, ce qui a complètement modifié le poste des re-

Dans une communauté d'Emâüs

(c) Mlle Lise-Maria Leuba, âgée de 23 ans, institutrice au canton de Fribourg, mais ayant vécu son enfance à Fleurier où sont domiciliés ses parents, M. et Mme Charles Leuba, habitant les Petits-Clos, entrera dès le 29 septembre, à Paris, dans une communauté d'Emâüs. Elle désire vivre la pauvre. Une messe paroissiale sera célébrée le 28 septembre en l'église catholique.

M. Paul Schneider, infirmier diplômé de

De beaux bénéfices pour les paroisses

(sp) La confection de gaufres est devenue une tradition au Comptoir du Val-de-Travers; grâce à cette vente, la paroisse réformée a recueilli 5500 fr. pendant les cinq premiers jours de la manifestation et la paroisse catholique 5000 fr. durant la seconde moitié de la foire régionale d'automne.

Quant à la récente vente organisée par l'Eglise protestante, elle a laïssé un bénéfice appréciable de 8600 francs.

Course scolaire

(c) Aujourd'hui et demain les élèves de 4^{me} préprofessionnelle et de 8^{me} et 9^{me} années de la classe terminale iront en course en Valais. Ils feront la connaissance de l'Egghorn.

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE

Blessé par un tracteur

(c) M. André Vonnez, âgé de 36 ans, agriculteur, domicilié rue de la Bombazine, à Payerne, était en train de labourer un champ, lorsqu'en voulant enlever une motte de terre gênant la marche du tracteur, il tomba et fut assez sérieusement blessé par la machine. M. Vonnez eut encore la force de rentrer au domicile de ses parents, mais il fallut ensuite le conduire à l'hôpital de la localité. Il souffre de plaies ouvertes à la cuisse et aux vertèbres.

Concours de pêche

(c) La section de Payerne des pêcheurs en rivière a fait disputer la deuxième manche de son concours de pêche annuel. C'était le cinquième concours organisé par la section. Près de soixante pêcheurs ont participé à cette compétition, dont le classement est le suivant: 1. Marcel Pedrolli, 18,840 points; 2. Roger Jöhr, 15,110; 3. Pierre Heer, 14,500; 4. Roger Glanzmann, 13,950; 5. Roger Goumaz, 12,940; 6. Robert Baumgartner, 12,050; 7. Adrien Dithli, 11,390; 8. Gérard Heer, 9860; 9. Marc Jöhr, 8010; 10. Alphonse Cottier, 7460, etc.

Prix spéciaux: la plus grosse truite: Jean-Michel Bornand, 860 grammes; le plus grand nombre de truites: Roger Goumaz, 12 pièces; le plus gros «poisson blanc»: Roger Jöhr, 1480 g; le plus grand nombre de «poissons blancs»: Pierre Heer, 135 pièces.

Culte du Jeûne dans l'église abbatiale

(c) Le soir du Jeûne fédéral, de nombreux fidèles ont participé au culte régional, qui s'est déroulé dans l'église abbatiale de Payerne. La prédication a été prononcée par le pasteur Philippe Zeissig, responsable protestant à la Radio romande, tandis que le pasteur Bernard Dumont, d'Oron-la-Ville, présidait le service de communion. La partie musicale était assurée par un quatuor de cuivres, dirigé par M. Louis Graz, ainsi que par le chœur mixte «La Lyre» de Moudon, sous la direction de M. Jean-Jacques Rapiin.

Dubendorf à Payerne

(c) Le canton de Zurich étant l'hôte d'honneur du cinquantième Comptoir suisse, des contacts se sont établis entre différentes communes des cantons de Vaud et Zurich. C'est ainsi que Payerne a été jumelée à Dubendorf, qui a un point commun avec la cité broyarde, celui de posséder également un aéroport militaire.

Le Conseil municipal de Dubendorf s'arrêtera donc à Payerne, le samedi 27 septembre, au lendemain de la journée officielle du canton de Zurich, à Lausanne.

SAINTE-CROIX

Chute d'un cyclomotoriste

(c) Hier, vers 17 heures, un accident s'est produit au lieu dit «les Etroits», commune de Sainte-Croix. Un cyclomotoriste qui regagnait son domicile à la Chaux sur Sainte-Croix a fait une chute et a dû être transporté à l'hôpital de Sainte-Croix souffrant de plaies au visage et de contusions. Il s'agit de M. G. Nicolier, habitant la Chaux sur Sainte-Croix.

cettes. Quant aux dépenses, l'accroissement très important des frais généraux (ceux des salaires) est la cause majeure du déficit.

Soucieux d'atténuer le déficit d'exploitation, le comité administratif a jugé nécessaire de demander au département de l'intérieur l'autorisation d'augmenter légèrement le prix de pension. Le 7 mai dernier, l'intérieur a donné son accord à cette requête. Le prix de pension a été fixé à 16 fr. par jour en chambre commune pour les malades domiciliés dans le canton de Neuchâtel. La Caisse nationale en cas d'accidents a été d'accord de porter de 33 fr. à 40 fr. le prix forfaitaire en vigueur.

L'insonorisation des corridors a coûté 18,347 fr. somme qui a été offerte par des bienfaiteurs de l'hôpital.

Une première étape de la modernisation de la cuisine a été marquée par le remplacement de la cuisinière et de la roue-séjour électrique, grâce au crédit de 15,000 fr. accordé par la commission générale.

COMPTES

Le compte d'exploitation de l'économat se présente de la façon suivante: recettes de l'exploitation hôtelière, 527,301 fr. 80, dépenses 598,080 fr. 67, déficit 70,778 fr. 87. Recettes de l'exploitation médicale 262,019

fr. 70, dépenses 528,375 fr. 30, déficit 266,355 fr. 60.

Autres recettes et charges: dons reçus 22,032 fr. 55, intérêts passifs 16,688 fr. 85, pertes sur débiteurs 144 fr. 03, déficit 5199 fr. 67.

Le déficit total de l'économat est de 332,034 fr. 80. Quant au compte de profits et pertes, il se résume comme suit:

Charges: déficit d'exploitation de l'économat 332,034 fr. 80, intérêts bancaires 20 fr. 15 ce qui donne 332,054 fr. 95. Le déficit de l'année est de 38,499 fr. 95, diminué du solde de 325 fr. 05 reporté l'année précédente. Au bilan, c'est un solde déficitaire de 37,974 fr. 90 qui a été reporté.

Selon le trésorier général, l'exercice actuel se présente, du moins partiellement, sous un jour meilleur. En effet, une adaptation des tarifs pour malades en chambres privées ou demi privées, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1968, contribue à en améliorer sensiblement le résultat. L'un des éléments importants du déficit est l'insuffisance de ces indemnités touchées par l'hôpital sur ce que paient les caisses d'assurance maladie pour les patients en chambres communes. La dénonciation de la convention permet d'espérer un changement positif avec effet dès l'année prochaine.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE BUTTES-LA ROBELLA EST NÉE

Hier soir, à eu lieu à Buttes, à la grande salle du collège, l'assemblée constitutive de la Société coopérative du télé-siège Buttes - la Robella et des télé-sièges Chasseron-Nord. Le président du comité d'initiative, M. Daniel Schelling, de Fleurier, a souhaité la bienvenue aux cent huit souscripteurs présents et a rappelé l'ordre du jour de la séance. Le rapport des fondateurs, rédigé et lu par M. André Suter, de Fleurier, a permis à l'assemblée de revivre par le détail historique des travaux, des démarches et des études entreprises jusqu'à aujourd'hui par CIBRO. L'orateur a donné connaissance des statuts liés entre eux les initiateurs. Il a rappelé les grandes dates de l'élaboration et de la réalisation du projet de CIBRO. Il a remercié toutes les personnes qui ont apporté leur soutien au comité d'initiative et a cité en particulier la commune de Buttes, la direction du comptoir de Fleurier, l'ADEV, les services forestiers et les autorités communales du Val-de-Travers. Le rapport, longuement applaudi, a été approuvé à l'unanimité. Celui des vérificateurs des comptes de CIBRO présenté par le Dr Louis-Albert Dubois, directeur d'un bureau fiduciaire aux Verrières et le bilan ont été approuvés à l'unanimité.

CONSTITUTION

Les statuts de la nouvelle société coopérative lus par Me André Suter, ont donné lieu à quelques demandes de renseignements de la part de deux souscripteurs et ont été ensuite ratifiés à l'unanimité.

NOMINATIONS STATUTAIRES

L'assemblée, sur proposition du président Schelling, a désigné les personnes suivantes pour former le conseil d'administration. MM. Roger Thiébaud, Noiraigue, Gilbert Bourquin, Claude Emery, Marcel Monnin, Arthur Reinhard, Jean-Pierre Zurcher, Couvet, Lucien Frasse, président de l'ADEV, Jean Ruffieux, Louis Mauler, Môtiers, Jean-Marc Busigny, André Junod, Pierre Keusch, Claude Montandon, Antoni Morales, Michel Veuve, Fleurier, Edwin Volkart, Gilbert Dubois, Buttes, Olivier Piaget, la Côte-

VALAIS

Barrage d'Emosson: début du bétonnage

MARTIGNY (ATS). — Au chantier du barrage d'électricité d'Emosson S.A. a débuté lundi 22 septembre 1969 le bétonnage proprement dit du barrage-voûte d'Emosson, d'une hauteur de 180 m. Au cours de cet automne et pendant trois campagnes d'été, de 1970 à 1972, plus d'un million de m³ de béton sera fabriqué et mis en place. Tous les agrégats de béton sont extraits sur place et préparés dans une impressionnante installation de concassage - lavage - triage. Seul le ciment est amené à pied d'œuvre par chemin de fer jusqu'à Martigny-Bourg ou Finhaut pour être ensuite acheminé à l'aide de camions citernes par la nouvelle route d'accès au chantier du barrage.

FRANCE VOISINE

Drame atroce à un passage à niveau

(c) Un terrible accident s'est produit au passage à niveau de Saint-Laurent-en-Faucigny près de la Roche-sur-Foron, en Haute-Savoie.

Un homme sourd, âgé de 75 ans, M. Arcadius Velluz, s'est engagé sur la voie et n'a évidemment pas entendu le sifflet du convoi lancé à vive allure, qui le happa de plein fouet. Le malheureux vieillard fut atrocement mutilé et tué sur le coup.

GENÈVE

Cambriolages

(c) Deux cambriolages ont été commis sur la rive gauche, l'un à la rue du Gothard (Chêne-Bourg), l'autre route de Frontenex. Dans les deux cas, ce sont des appartements qui ont été «visités». Rue du Gothard, la victime est un couple espagnol qui rentrait de vacances et qui trouva donc le logis pillé. Route de Frontenex, les malfaiteurs ont mis à profit une absence du locataire pour sévir. Divers objets et de l'argent liquide ont été dérobés. La sûreté mène l'enquête.

aux-Fées, Willy Dumont, les Verrières, Jacques Steudler, les Bayards; Eric Schlub, Saint-Sulpice, Paul Bader, représentant de la maison Willy Buhler, ainsi que les membres de CIBRO, MM. Daniel Schelling, Claude-Michel Juvet, Charles Reussner, Eugène Maier, Uli Schmutz, André Suter, Pierre-André Juvet, Charles Schneeberger et Frédy Juvet, soit au total 31 membres.

ORGANE DE CONTROLE

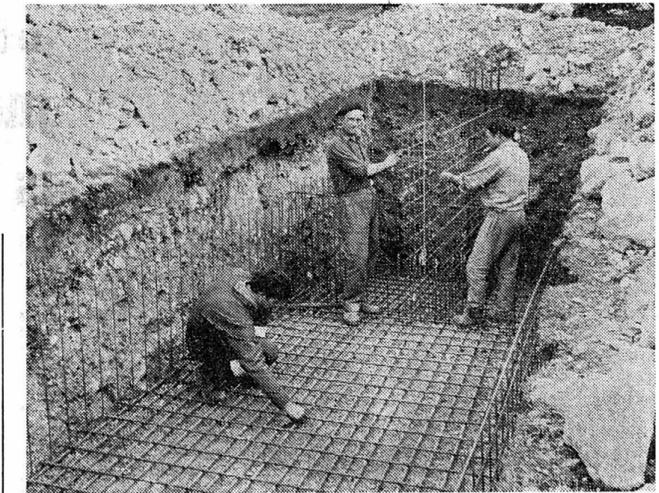
La fiduciaire du Dr Louis-Albert Dubois et M. Walter Schneider de Fleurier, ont été désignés vérificateurs des comptes du T.B.R.C.

DISSOLUTION DE CIBRO

La Société coopérative du T.B.R.C. constituée hier soir a prononcé la dissolution de CIBRO, après que M. Lucien Frasse, président de l'ADEV, eut remercié et félicité les membres du comité d'initiative pour leur travail et leur dévouement. Les parts sociales seront libérées d'ici au 30 novembre prochain auprès de l'UBS à Fleurier. Telle fut la décision prise par l'assemblée du T.B.R.C.

Ouvrant les divers, M. Daniel Schelling a précisé que la souscription a atteint à ce jour la somme de 596,000 fr. montant

Le télésiège se construit



Les travaux de construction du télésiège Buttes - la Robella et du télésiège la Robella - le Crêt-de-la-Neige se poursuivent activement. Le téléphérique de chantier qui a été installé entre le chemin menant à la Robella et le haut de la tranchée ouverte pour le passage du télésiège est prêt à fonctionner. Il permettra l'amenée du béton et des armatures métalliques pour la construction des pylônes de la partie supérieure de la forêt.

Les pistes ont été dégagées une fois encore samedi dans la région de la Prise-Cosandier et dans celle des Coulelets.

La station d'arrivée du télésiège à la hauteur de la Robella est, en plein travail (notre photo). Mardi, des ouvriers mettaient en place l'armature métallique qui servira à obtenir un bloc solide de béton armé. Le béton sera coulé ces prochains jours.

LES VERRIÈRES

Le Jeûne et la faim

(c) Lors du culte du Jeûne de dimanche soir, le pasteur Claude Monin eut la bonne idée de faire projeter le film «Notre faim», du Conseil œcuménique des Eglises et de la Cimade.

Selon le commentaire de M. Jean Carrières, en Asie la moitié des enfants disparaissent avant d'avoir cinq ans. Avant la guerre, 38 personnes sur 100 ne mangent pas à leur faim; aujourd'hui il y en a 58. Il est bien évident que les dévouements isolés ne suffisent plus. Un plan d'ensemble doit être suivi, une coordination des secours et de l'assistance doivent être assurés à travers le monde. Cette excellente projection assurée par le pasteur Perriard, laissa une profonde et durable impression.

COUVE

Balade alémanique pour les élèves

(c) Les élèves de 3^{me} et 4^{me} PP. et ceux de la classe terminale sont partis en course, ce matin pour le Saentis. Ils dormiront ce soir à Seelapsee. Au cours de la journée de demain, ils visiteront Appenzell et feront escale à Romanshorn et à Zurich. Leur rentrée à Couvet est fixée à jeudi soir, à 23 h 32. Ils seront accompagnés par leurs maîtres, MM. Claude Jeanneret, Léo Coulot, Frédy Juvet et par MM. Charles Amann, chef de course et Adolphe Schenk.



Lors d'une marche patronnée par la FAN JEAN DES PANIERS ET SA FLÛTE REVIVRONT

La marche de Jean des Paniers des 11 et 12 octobre prochains qui se déroulera dans la région des Verrières et des Cernets, se prépare activement. Les organisateurs — les membres du Ski-Club des Cernets et Verrières — ont retardé d'une semaine le délai d'inscription fixé initialement au 19 septembre. Il y a donc possibilité de s'ins-

crire jusqu'à samedi 27 septembre sans redouter le supplément de 2 fr. Rappelons que la finance d'inscription est de 10 fr. (8 pour les enfants en dessous de 14 ans). On s'inscrit en versant la somme indiquée ci-dessus au compte de chèque postal No 20 - 9194. Des renseignements peuvent être demandés aux numéros de téléphone suivants: 038 9.34.70 et 9.32.65.

Le Ski-Club des Cernets et Verrières prépare de nombreux jeunes coureurs de fond, des juniors et une trentaine de OJ. La marche de Jean des Paniers est organisée pour aider ces jeunes fondeurs. Cette raison devrait inciter chacun à faire le déplacement des Verrières le samedi 11 ou le dimanche 12 octobre. Le parcours de 18 km a été choisi dans une région magnifique et ne présentera aucune difficulté pour les jeunes marcheurs comme pour ceux qui redouteraient de trop grandes dénivellations.

Quant au cross du dimanche matin, son départ sera donné à tous les coureurs inscrits et cela au même moment. Des montres récompenseront ceux qui auront terminé le parcours dans un minimum de temps. Le cross est réservé aux sportifs âgés de plus de 14 ans (la finance d'inscription est la même que pour les marcheurs).

Une splendide médaille — dont nous avons publié le motif dans l'une de nos précédentes éditions — sera remise à tous les marcheurs et coureurs qui auront terminé le parcours après avoir passé par les postes de contrôle.

Jean des Paniers et sa flûte revivront au travers de cette marche. Une carte postale retrouvée par l'un des organisateurs de la marche, datée du 28 juin 1899, postée aux Verrières et arrivée aux Tailleurs, montre d'une part le quartier de Meudon et le temple des Verrières, et d'autre part Jean des Paniers en train d'approviser un loup selon la légende bien vivante aux Verrières et aux Bayards. C'est Oscar Huguenin qui a signé le quatrain de la carte disant: «Des gaillards, ces gens des Verrières, qui savent garder nos frontières! En musique ils chassent les loups. Et font la nique aux gabelous.»

Marcheurs de notre canton et d'ailleurs, inscrivez-vous à la marche de Jean des Paniers et ne faites pas la nique aux membres du Ski-Club des Cernets et Verrières!

Concerts militaires

(c) La fanfare de l'école de recrues D.C.A. 232, dirigée par l'adjudant sous-officier Sprenger, donnera le concert suivant: jeudi 25 septembre à 20 h sur la place de la gare aux Verrières, vendredi 26 septembre à 20 h sur la place du Grenier à Fleurier, lundi 29 septembre sur la place des collèges à Couvet.

Congrès des témoins de Jéhovah

(c) Les témoins de Jéhovah du Val-de-Travers participeront à un congrès qui réunira plus de cinq cents personnes, du 3 au 5 octobre au Locle. Ce congrès sera présidé par M. J.-L. Prisi, représentant spécial de la Société «Tour de garde».

Les séances seront placées sous le thème «Soyons bons ministres». Une vingtaine d'orateurs sont inscrits au programme qui comprendra des discours, des discussions et des jeux de rôle. Tous les sujets présentés sont destinés au recyclage et au perfectionnement ministériel des participants.

Le rassemblement attirera son point culminant par la conférence publique prononcée le dimanche après-midi par M. Prisi sur le sujet: «Le vrai culte opposé au faux culte».

NOIRAIGUE

Le Jeûne des promeneurs

(c) A l'occasion du Jeûne fédéral, deux cultes ont été célébrés au temple par le pasteur Jean-Pierre Barbier. Celui du matin comportait un culte avec sainte cène. Profitant d'une chaude journée ensoleillée qui marquait la fin de l'été, de nombreux touristes se sont rendus à Noiraigue, à la Ferme-Robert et aux Oeillons.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Delavy (Fleurier). Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

AVIS DIVERS

SERVICE D'AIDE FAMILIALE DU VAL-DE-TRAVERS

Jeu 21 octobre 1969, à 20 h à l'Hôtel de l'Aigle, à Couvet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

suivie d'un exposé d'actualité sur «LES SOINS DONNÉS AUX PERSONNES AGÉES», par M. Philippe Mayor, directeur des services sociaux de la Ville de Neuchâtel, et le docteur Jacques Schmidt, des Verrières.

INVITATION CORDIALE A TOUS

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du S.A.F.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Une semaine à l'avance

(c) La commission scolaire, répondant ainsi au vœu des parents, a décidé d'anticiper d'une semaine les vacances, fixées primitivement au 13 octobre, pour les faire coïncider avec celles de l'école secondaire qui débuteront le 6 octobre prochain.

VALANGIN

Chasseur ne sachant pas chasser

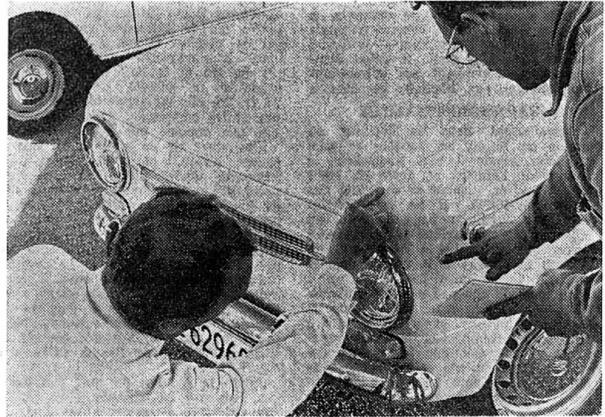
Lundi matin, plusieurs chasseurs étaient postés au bas du village, à l'angle du bois de la Dame-Othénette. A un certain moment, des coups de feu partirent et plusieurs oiseaux tombèrent, dont l'un qu'un chasseur vint examiner dans un champ en bordure de la forêt. Cet oiseau n'était pas un gibier de choix, mais, à décevoir le chasseur, le chasseur laissa là, bésant, hurlant de douleur, au grand dam des habitants des villas du voisinage. La population du bas du village estime que des mesures devraient être prises pour éviter de nouveaux incidents de ce genre, l'humanité commandant tout de même d'achever un animal blessé.

Grêle: des centaines de milliers de francs de dégâts aux voitures

Le violent orage de grêle qui s'est abattu le 3 septembre dernier...

automobilistes ont conclu une «casco partielle», autrement dit «dégâts de la nature».

ont bosselé des centaines de voitures. Pour une seule compagnie d'assurance...



Un expert voit d'un coup d'œil le point d'impact et le dégât des grêlons. Ça fait 250 à 300 fr. au minimum!

(Avipress - Bernard)

Chinoiseries scolaires sous l'égide du T.P.R.

«Quinze Rouleaux d'argent», présenté au début de l'année par le Théâtre populaire romand...

Avant la période du ski, une bonne marche à Tête-de-Ran

La cinquième marche de Tête-de-Ran, patronnée par la Feuille d'Avis de Neuchâtel...

Tous les participants, marcheurs ou coureurs, recevront une médaille de bronze à la fin du parcours.

Derniers honneurs

(c) Lundi matin, les derniers honneurs ont été rendus au crématoire de la Chaux-de-Fonds...

Etat civil de la Chaux-de-Fonds des lundi et mardi 22 et 23 septembre

Promesses de mariage: Leuba, Charles-Henri, employé CFF...

Des gravures de Picasso à Rouault au Musée des Beaux-Arts du Locle

L'exposition «Hommage à l'Atelier Lacourrière» groupant les noms de Braque, de Chagall, de Derain, de Dunoyer de Segonzac...

est comme toujours chez lui très fortement accusé, les personnages simplifiés jusqu'au type et parfois jusqu'à la caricature...

leurs, quelle distinction, quelle grâce parfaite dans les nus qui ornent les «Sonnets de Ronsard»!

D'ERAIN

Il y aurait beaucoup à dire sur Derain, son «Rabelais» et son «Pétrone», si agréablement spirituels...

A côté de quelques grands noms tels que Miro et Giacometti, la première salle du groupe des artistes d'une valeur plus discutée...

P.-L. BOREL

DEUX GRANDS NOMS

Une fois parcourue l'exposition tout entière, deux grands noms s'imposent: je dirai même qu'ils arrachent bon gré mal gré toute notre admiration.

De Picasso, nous avons la «Suite Vollard» avec le Minotaure accompagné de divers personnages, les «Poèmes de Gongora», «Six contes fantastiques» et «Buffon».

ROUAULT

Le charme exercé par Rouault est d'une nature toute différente. Rouault s'exprime très ouvertement, avec une éloquence qui peut paraître indiscrète et même brutale.

L'annexe d'une boulangerie en feu



Une intervention rapide des premiers secours a permis de localiser le sinistre à cette vieille remise.

(Avipress - Bernard)

Hier vers 16 h 30, un stock de vieux cartons et de débris de bois a pris feu dans l'annexe de la boulangerie Ducommun sise à la rue Marie-Anne-Calame.

nexo de toute la journée. C'est la police de sûreté de la Chaux-de-Fonds qui, en collaboration avec la gendarmerie du Locle...

LA CHAUX-DU-MILIEU

Un communal prend congé

(c) Le Conseil communal s'est réuni pour prendre congé officiellement de son administrateur, M. Robert Udriet...

LES BRENETS

La règle de trois et le pêcheur...

Dans une récente édition, notre correspondant local a relevé un exploit. Celui du vainqueur d'un concours international de pêche à la ligne.

«Mais, nous écrit un aimable correspondant, il ne faut pas bailler la partie deux fois plus belle qu'elle n'est en écriant que cet exploit de 301 prises en 4 heures représente une pièce sortie de l'eau toutes les 24 secondes!»

En effet, au nom du bon sens et de la règle de trois, on reconnaît que 48 secondes ont été nécessaires pour pêcher un poisson. Ces secondes supplémentaires ne diminuent pas les mérites du pêcheur, ni ceux des poissons.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINEMA. — Lux, 20 h 30: Coup de force à Berlin. EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: Gravures, hommage à l'atelier Lacourrière.

OFFRES D'EMPLOIS

Métal dur

Nous offrons une place d'adjoint à notre chef de fabrication. Préférence sera donnée à un mécanicien spécialiste.

en métal dur, capable de prendre des responsabilités et de diriger du personnel. Nationalité suisse, frontalier ou personne ayant séjourné 5 ans en Suisse.

Faire offres sous chiffres 11-950077, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Architecte à Lausanne cherche

DESSINATEUR

qualifié et consciencieux. Travail varié, semaine de 5 jours. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres PZ 35269, à Publicitas, 1002 Lausanne.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Séance chargée au Conseil général

(c) Le Conseil général siégera mercredi soir, à la Maison de commune. Son ordre du jour est très chargé et les discussions porteront sur des points très divers: demande de naturalisation, ventes de parcelles de terrain pour constructions, ratification d'une décision prise par le conseil intercommunal du Syndicat d'épuration des eaux du haut Val-de-Ruz...

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

MONTMOLLIN

Nos tireurs à Boudry

La Société de tir la Rochette dispute vraiment une belle saison et prouve sa vitalité. Voici les résultats de nos tireurs qui se sont déplacés à Boudry: Cible section max. 60 pts: Steinemann Hans jr. 56 points; Stübi Ferdinand 54; Jaccard Daniel 53; Glauser Michel 52; Glauser Jean-Louis 51; Gerber Pierre 50.

18 tireurs moyenne de la section 51,200 pts. 11 distinctions.

Réception des tireurs

La commune a reçu la société de tir la Rochette à l'issue du tir de clôture qui a eu lieu récemment. Cette réception a été faite à l'occasion de la magnifique prestation des tireurs de notre société qui se sont distingués cette année au tir fédéral.

Lire d'autres Informations en page Val-de-Travers.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Accusé de faux témoignages, il est condamné à trois mois de prison

De notre correspondant:

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

L'Office des poursuites de Cernier a procédé à une saisie de salaire de 100 fr. par mois en main de Mme R.-M. L.-O. qui travaillait précédemment aux Geneveys-sur-Coffrane. L'intéressée ne s'est pas acquittée des mensualités échues de sorte que l'arriéré s'élevait à 675 fr. 80 à fin février 1969.

Un procès-verbal de distraction de biens saisis a été délivré à une maison de commerce de Lausanne, laquelle a déposé plainte contre sa débitrice. La prévenue ne se présente pas à l'audience. Le tribunal tient compte que Mme R.-M. L.-O. a versé plusieurs acomptes depuis le dépôt de la plainte et la condamne à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

à Thounne en remportant une couronne lauriers or dans la cible de section.

M. Jean Glauser, administrateur communal, prit la parole au nom de la commune en l'absence du président, M. Imhof, en voyage à l'étranger. Il félicita la société pour son comportement durant cette saison et releva encore la prestation du championnat de groupe du Val-de-Ruz. En tant que tireur lui-même (4 des 5 conseillers communaux étant tireurs sportifs), il remercia spécialement le président de la Rochette de son dévouement et de son inlassable activité à la cause de notre beau sport national.

M. Hans Steinemann fils, président de la Rochette, intervint à son tour pour relever devant la nombreuse assistance les résultats de ses tireurs. Il remercia la commune de l'appui manifesté en maintes occasions à la cause du tir.

Un cadeau fut remis par l'un des tireurs de la société, M. J.-L. Glauser, au président et à sa femme, de la part de tous les tireurs de la commune.

Après cette partie officielle de la réception, M. E. Liniger par ailleurs bon tireur lui-même, fit la joie de l'assistance en se faisant l'interprète de Oin-Oin et d'autres fantasistes. La soirée récréative se termina par la danse emmenée par M. Schild.

Accident de travail

(c) Occupé à scier du bois lundi après-midi, M. J.-A. Imhof s'est malencontreusement sectionné en partie un doigt. Immédiatement transporté à l'hôpital, M. Imhof a reçu les soins d'un médecin.

conditionné au paiement du solde dû, par 102 fr. 30, dans les trois mois. Les frais, par 20 fr., sont mis à sa charge.

PRIORITÉ DE DROITE

F. M., domicilié à Cernier, est renvoyé devant le tribunal pour n'avoir pas accordé la priorité de droite à un autre automobiliste. Le tribunal admet certaines circonstances invoquées par le prévenu, réduit à 40 fr. l'amende requise par le procureur général et met 8 fr. de frais à sa charge.

UN FEU ROUGE BRULÉ

E. de L. domicilié à Hauterive, circulait au volant de son automobile sur la route cantonale de Boudévilliers en direction de Malvilliers. Arrêté devant une signalisation lumineuse placée avant un chantier où des travaux étaient en cours, il est sorti de la colonne et a continué sa route alors que le feu était rouge. À l'audience, le gendarme qui se trouvait précisément derrière la voiture de E. de L. lorsque celui-ci a brûlé le feu rouge confirme son rapport. Le prévenu fait défaut. Il est condamné à 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

H. W., électricien, domicilié à Neuchâtel, est renvoyé pour infraction à la loi sur la police du feu et incendie par négligence. Le prévenu avait procédé à l'installation d'un chauffage infrarouge encastré dans une cage de bois recouvert de formica dans le kiosque de l'hôtel de Tête-de-Ran. Le chauffage ayant été enclenché probablement trop longtemps, il enflamma les planches qui l'encastraient puis communiqua le feu à la paroi de bois. Un employé de cuisine, attiré par l'odeur de brûlé, découvrit le sinistre et alarma un groupe de soldats qui se trouvaient à proximité. Ceux-ci, au moyen d'un extincteur, parvinrent à circonscire ce début d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences. Les premiers secours des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon, alertés, n'eurent pas à intervenir.

L'expert appelé à se prononcer est formel: l'installation exécutée par le prévenu n'était pas conforme aux prescriptions légales en vigueur. Le prévenu admet qu'il aurait dû prendre plus de précautions. Le tribunal le condamne à une amende de 50 fr. et sera radié du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et au paiement de 50 fr. de frais.

FAUX TÉMOIGNAGES

G. V. et L. S. tous deux domiciliés à Neuchâtel, sont renvoyés devant le tribunal: le premier pour faux témoignage, la seconde pour faux témoignage et instigation à faux témoignage. Dans un procès civil qui s'instruit devant le tribunal du Val-de-Ruz, L. S., partie au procès, a incité G. V. à faire de fausses déclarations. Une plainte pénale fut déposée contre ce dernier. Après plusieurs interrogatoires chez le juge d'instruction, au cours desquels il nia avoir menti, G. V. reconnut finalement qu'il avait effectivement fait de fausses déclarations devant le tribunal de Cernier.

Atroce drame au Prédame, commune des Genevez

UNE OCTOGÉNAIRE ASSASSINÉE SON MARI GRIÈVEMENT BLESSÉ

- LE MOBILE DU CRIME SEMBLE ÊTRE LE VOL Les assassins, des jeunes gens, courent encore

Un horrible crime a été perpétré lundi soir, entre 21 h 30 et minuit trente, dans le paisible hameau de Prédame, Mme Henriette Rebetez-Voirol, âgée de 83 ans, vivant seule...

habité par la famille de M. Antoine Rebetez, située à cinquante mètres de l'habitation dans laquelle venait de se passer un drame. Il s'agissait de M. Arthur Rebetez qui raconta le drame qu'il venait de vivre. Deux ou trois inconnus s'étaient introduits dans sa maison, puis dans sa chambre. Après lui avoir assené quelques coups sur la tête, les inconnus lui lièrent les pieds et les mains et se dirigèrent vers la chambre de sa femme. Deux heures plus tard, M. Rebetez, ayant retrouvé ses esprits, parvint à se défaire de ses liens, et malgré ses blessures, à franchir les 50 mètres qui séparent sa ferme de celle de ses voisins.

grièvement blessé à la tête; il souffre d'une double fracture du crâne. Hier soir, son état inspirait de vives inquiétudes.

L'ENQUÊTE

L'enquête, conduite par le juge d'instruction Scuellet, démarra aussitôt. Un chien policier suivit une piste qui conduisit à une auge de pâturage, puis revenait jusqu'à la route cantonale, pour se perdre ensuite.

M. Rebetez, a déclaré que des inconnus se sont rués sur lui et lui ont assené plusieurs coups sur la tête, avec un outil que les enquêteurs n'ont pas encore réussi à identifier. Il s'agit probablement d'un tire-braises ou d'un instrument tranchant. Les

inconnus s'éclairaient au moyen de lampes de poche.

CONSTERNATION

Cet horrible massacre a jeté la consternation dans la région des Genevez, où les deux paisibles vieillards jouissaient de l'estime générale. On ne connaît pas encore les mobiles du crime, mais on suppose que les assassins ont pénétré dans la maison avec l'intention d'y commettre un vol. En effet, tout l'appartement a été mis à sac. Pourtant, une importante somme d'argent a été retrouvée par les enquêteurs.

La police de sûreté de Moutier, le service d'identification de Berne, ainsi que plusieurs agents de la police cantonale enquêtent. Le médecin légiste a procédé à l'autopsie de la victime.

Malgré un appel lancé à la radio, les assassins courent encore.



M. Arthur Rebetez, qui a été grièvement blessé. (Avispress - adg)

MOUTIER

Du nouveau pour l'enseignement audio-visuel

(c) Samedi s'est ouverte à Moutier la première leçon d'un cours de langue allemande au moyen du système audio-visuel.

Une vingtaine d'enseignants du 12me arrondissement des écoles primaires suivront ce cours qui comprendra une quinzaine de leçons. Il a pour but l'introduction dans 13 classes de l'arrondissement jurassien de l'enseignement de la langue allemande dès l'âge de 10 ans. Le promoteur de cette idée est M. Charles Hirschi, nouvel inspecteur scolaire de la région Bienne-Jura. Assistaient à cette première les inspecteurs Pétermann et Péquignot. Quant aux professeurs, ils avaient noms: Mme Joye, de Fribourg, Mme Zuercher, de Berne, et M. Roten, de Moutier.

L'école secondaire de Moutier a été mise gracieusement à la disposition des organisateurs par M. Gorgé, son directeur. On sait que cet établissement dispose de toute l'installation pour l'enseignement audio-visuel.

Rencontre d'anciens soldats pontonniers

Les pontonniers ayant été incorporés avant 1945 dans l'ancien Bat. pont. 1 et les vétérans de l'équipage de ponts divisionnaires 1 et 2 ou de l'équipage de ponts de guerre 1 seront invités à participer à la rencontre amicale, qui aura lieu le 26 octobre au Palais des congrès à Bienne.

Ceux qui ne seront pas en possession d'une invitation personnelle le 30 septembre sont priés de la demander au four. Werner Luginbühl, Schosshaldenstrasse 18 c, à Berne.

IMPORTANTÉ SÉANCE DU GRAND CONSEIL BERNOIS NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES FRAIS HOSPITALIERS

Après avoir accepté un postulat développé par M. Schweizer (soc, Berne) demandant que le canton examine de quelle manière il peut influencer dans le sens d'une coordination optimale, le domaine des nouvelles sources d'énergie — l'atome et le gaz naturel — le Grand conseil bernois a repris le débat d'entrée en matière relatif aux subventions d'exploitation aux hôpitaux de district.

TARIFS HOSPITALIERS

Actuellement, dans les hôpitaux du canton de Berne, les patients en salle commune reçoivent tout simplement la facture de l'hôpital et, faute de toute réglementation, doivent se contenter des indemnités fixées par les caisses-maladie. Pour équilibrer leurs comptes, les hôpitaux ont naturellement tendance à forcer quelque peu « la dose » en établissant la facture à la charge du patient. Il fallait donc mettre un terme à cet état de chose. De longues discussions ont eu lieu entre les hôpitaux et les caisses-maladie, mais aucun accord ne put intervenir. Les hôpitaux insistent sur le fait que leurs frais devraient être couverts et les caisses-maladie se déclarent incapables de supporter de nouvelles charges. Quant au canton, vu son état financier, il ne pouvait couvrir le déficit des hôpitaux.

L'impassé était donc total, mais il fallait à tout prix trouver une solution. Cette solution est apportée par le décret accepté hier par 125 voix sans opposition et qui entrera en vigueur à partir du 1er octobre prochain. La Suisse étant le pays du compromis, ce décret ne fait pas exception à la règle. Comme tout compromis, il ne satisfait pas tout le monde. Celui qui nous intéresse suit ce bon principe. Il sera bien accueilli par tous les malades acceptant d'aller en salle commune, mais froissera ceux qui préfèrent une chambre privée et semi-privée.

C'est à un calcul très savant que s'est livrée la direction de l'hygiène publique pour déterminer les parts que supporteront caisses-maladie, patients, canton et communes.

L'EXEMPLE DE BIENNE

Les frais par journée de soins à l'hôpital de Bienne sont, ainsi que ceux de l'hôpital Tiefenau à Berne, extraordinairement élevés: 98 fr. 65 pour le premier et 100 fr. 99 pour le second, contre 30 fr. 96 pour l'hôpital de Saignelégier — il s'agit là de l'hôpital dont les frais sont les moins élevés de tout le canton.

Afin d'encourager les hôpitaux à conclure des conventions avec les caisses-maladie, il a été nécessaire de fixer exactement la part de chaque intéressé. Ainsi, pour Bienne, les frais ont été abaissés à 71 fr. 26 (idem pour Tiefenau) alors qu'ils étaient auparavant quelque peu pour d'autres établissements (Saignelégier 31 fr. 86).

En outre, un tarif forfaitaire fut fixé pour chaque hôpital. Celui de Bienne s'élève à 44 fr. par jour. Cette somme est divisée en deux montants également fixés: 29 fr. qui seront supportés par la caisse-maladie et 15 fr. par le patient. Quant à la différence entre le nouveau tarif forfaitaire (71 fr. 26) et le tarif supporté par la caisse et le patient (44 fr.), soit 27 fr. 26, elle est supportée par le canton et les communes, mais à condition que soit conclue une convention.

L'avantage de ce système est que le patient, lorsqu'il entre à l'hôpital, pour n'importe quelle raison, sait ce qu'il devra payer. Il a en outre la possibilité de conclure une assurance-maladie complémentaire qui couvrira la part qui lui revient (15 francs pour Bienne). Quant au désavantage, il ressortira auprès du patient qui préfère la chambre privée ou semi-privée. En effet, il devra supporter le « manque à gagner » de l'hôpital. Ce « manque à gagner » se calcule de la manière suivante. Nous avons vu que les frais par journée de soins à l'hôpital de Bienne s'élèvent à 98 fr. 65.

Après la fixation du tarif forfaitaire, ces frais ont été abaissés à 71 fr. 26. Le « manque à gagner » est donc la différence entre ces deux chiffres, soit 27 fr. 39 par patient et par jour d'hospitalisation. Cette somme sera donc répartie sur les patients hospitalisés en privé ou demi-privé. L'augmentation sera de taille, et nombreux seront les mécontents. Heureusement, ce cas ne se présentera pas dans tous les hôpitaux, le tarif forfaitaire étant en général plus haut que les frais réels de l'hôpital. Néanmoins, Bienne et Tiefenau sont au nombre des exceptions.

DEPOTS D'ADMISSION

Les dépôts d'admission dans les hôpitaux sont antérieurs, a déclaré M. Charles Wisard, dans son postulat. Il est temps que cette injustice soit supprimée, a-t-il laissé entendre en demandant au Conseil exécutif d'intervenir auprès des hôpitaux afin que cette mesure soit supprimée.

Certains députés, malgré l'importance de l'affaire soulevée par M. Wisard, se sont opposés à son intervention en soulignant que les hôpitaux disposeraient alors de moins de liquidité. Néanmoins, le postulat a été accepté par 67 voix contre 16. On ne peut qu'espérer l'application la plus rapide possible de cette idée. Mais n'oublions pas qu'un postulat peut être relégué dans un des nombreux tiroirs dont dispose l'administration.

En outre, le Grand conseil a adopté des décrets concernant le service archéologique et la conservation des monuments historiques et entériné deux rapports de gestion, celui de la direction des œuvres sociales et de l'instruction publique.

M.-G. CHELNIQUE

LE DRAME

Lundi soir, comme de coutume, le couple alla se coucher tôt. Mals, vers minuit trente, on frappa à la porte de la ferme

SAINT-IMIER

Mise à l'eau de truitelles dans la Suze

(c) Samedi, durant plusieurs heures, les pêcheurs riverains de la Suze, section de Saint-Imier, avec le concours de M. Wittwer, garde-pêche cantonal, ont mis à la Suze, sur le parcours Cormoret-Cortébert, 12,250 truitelles.

Ces dernières, de longueurs différentes, allant de 4 à 14 cm, proviennent des bassins de piscicultures, construits par la section à Cormoret, au sud de la Suze.

Au mois de mai de cette année, la section avait mis dans l'eau de ses bassins 35,000 alevins.

Si l'on tient compte du fait que 12,250 truitelles ont été prises, il faut constater une perte assez élevée, qui provient surtout des orages, de celui du 3 de ce mois, spécialement; les pêcheurs ont pourtant réussi à limiter les pertes en intervenant rapidement.

Dans la journée le juge d'instruction de Moutier devait adresser le message suivant: « Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1969, les époux Arthur Rebetez-Voirol, 1886, domiciliés à « Le Prédame », commune des Genevez (Jura bernois), ont été victimes d'une agression commise par deux ou trois inconnus, apparemment jeunes. La femme, Mme Henriette Rebetez-Voirol, est décédée. Les auteurs de l'agression sont activement recherchés. Leurs vêtements doivent être tachés de sang. Tous renseignements sont à communiquer à la police de sûreté à Moutier, tel. (032) 93 12 48, ou au poste de police le plus proche. »

FRIBOURG - FRIBOURG

Attalens: une ferme détruite par le feu

Le propriétaire l'avait rénovée de ses propres mains

De notre correspondant:

Hier peu après 15 heures, un incendie s'est déclaré dans une annexe d'un bâtiment situé à l'est du village d'Attalens (Veveyse), à la sortie de la localité en direction de Vevey, en bordure d'une petite forêt. Le bâtiment, une ancienne petite ferme, était la propriété de M. Benoît Girard-Terreux, âgé de 37 ans, machiniste dans une entreprise de Puidoux. Il y habitait avec sa femme et ses six enfants âgés de 6 à 15 ans. Personne ne se trouvait à l'intérieur au moment où le sinistre se déclara, Mme Girard étant aux champs et ses enfants à l'école.

M. Benoît Girard avait acquis le bâtiment il y a quelques années. Il avait entrepris de le rénover de ses propres mains. Il y consacrait tous ses loisirs et ses économies. Il avait construit une petite annexe, dans laquelle se trouvait notamment du foin, ainsi que du regain. Il sem-

ble que le feu ait pris naissance dans cette remise.

Les pompiers d'Attalens, qui avaient été alarmés par le facteur de la localité, intervinrent rapidement avec leur nouvelle motopompe. Les quelques porcs qui se trouvaient à l'écurie purent être sauvés. Mais le feu se propageait déjà de l'annexe à la toiture du bâtiment. De la sorte, tout fut pratiquement détruit, ce qui n'a pas brûlé étant très endommagé par l'eau. La taxe du bâtiment était de 61,000 fr. en 1966. Elle ne tient toutefois pas compte de l'indexation et des travaux faits depuis lors. De toute manière, les dégâts semblent dépasser assez largement les cent mille francs, alors même qu'une partie du mobilier et du matériel a pu être sauvée.

Hier soir, la police de sûreté enquêtait quant aux causes de l'incendie. Les enfants de la famille Girard avaient été recueillis par des voisins.

Décisions du Conseil d'Etat

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de MM. les abbés Fernand Carrier et Albert Menoud, ainsi que celle de M. Louis Musy, proviseurs au collège Saint-Michel.

Il a accordé les subventions légales aux communes de Liebistorf, Kleinbessingen et Schmitten, pour la construction du bâtiment d'école de leurs cercles scolaires respectifs.

Il coordonne l'organisation des services de l'Etat en matière d'acquisition d'ordinateurs électroniques et d'équipement mécanographique ou comptable. Il autorise la commune de Chenens à vendre des parcelles de terrain aux entreprises électriques fribourgeoises; celle de Villarsel-le-Gibloux à vendre un immeuble; celle de Chavannes-les-Forts et la paroisse de Cottens, à prélever des impôts; la paroisse de Grolley à vendre trois parcelles de terrain; celles de Corpataux, Monthovon et Treyvaux à contracter des emprunts pour financer des travaux de restauration de l'église ou d'installation du chauffage central.

Il a attribué le grade de lieutenant dans l'infanterie d'élite au caporal Bruno Vaucher, de Tavel.

Tribunal criminel de la Sarine

Le « coup » de Fontaines

Le tribunal criminel de la Sarine, qui siégeait hier à Fribourg, a jugé deux affaires importantes.

La première était celle d'un jeune homme âgé de 25 ans, déjà titulaire de plusieurs condamnations, qui était accusé d'exploitation du gain déshonnéte d'une prostituée. Le tribunal l'a condamné à six mois d'emprisonnement.

La deuxième affaire concernait deux récidivistes: Jean-Pierre Rysor, titulaire de 16 condamnations et Jacques Ecoffey, qui a huit condamnations à son actif. Rysor était accusé d'exploitation du gain déshonnéte d'une prostituée. En compagnie d'Ecoffey, ils ont fait le « coup » de Fontaines, cambriolant l'épicerie. Les deux malfaiteurs ont écopé de six ans de réclusion chacun. Nous reviendrons dans une prochaine édition, sur ces deux affaires.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le Centre de jeunesse autonome de Bienne devient une réalité

Le « comité provisoire pour un Centre de jeunesse autonome », à Bienne, nous a fait tenir un long communiqué. En voici les passages essentiels:

« En septembre 1968, plusieurs centaines de jeunes Biennois revendiquaient la création d'un Centre de jeunesse autonome. Un an après, ni la construction, ni même les préparatifs de construction n'ont débuté. Alors que, pour nous empêcher d'organiser une soirée « beat » au Palais des congrès, la direction des travaux publics nous proposait des aménagements provisoires mis en place en douze jours, la construction sur des plans sérieux et conformes aux besoins d'utilisation est sans cesse repoussée par des

artifices de procédure (contreprojets ré-examens et réévaluation du budget, permissions de toutes sortes, etc.)

« A l'heure actuelle, après un an de négociations, aucune assurance quant à l'octroi du crédit nécessaire de 45,000 fr. ne nous a encore été donnée. (...) Une autre constatation s'impose: celle que les revendications de la jeunesse n'aboutissent pas lorsqu'elles sont raisonnables et constructives.

« La politique du comité pour un Centre de jeunesse autonome l'a été: Dès sa création, le nouveau comité s'est mis au travail:

● projet de construction avec budget rigoureusement calculé, publication des plans dans les journaux locaux et personnellement remis à chaque conseiller de ville.

● information abondante des autorités et de la population au sujet des activités prévues dans le Centre et de l'esprit dans lequel le comité se propose de les organiser.

● réunions d'assemblées générales afin de contrôler si le Comité agitait selon les vœux de la jeunesse.

● organisation de spectacles divers, malgré le manque de moyens financiers, pour intéresser les jeunes et créer un climat favorable aux futures activités du centre. (...)

« Le Comité, qui depuis six mois est prêt à commencer la construction, pense que trop de temps a déjà été perdu en discussions inutiles, et a pris la décision suivante:

Si, en l'espace de deux semaines, trois questions que le comité juge essentielles n'ont pas reçu de réponses, il rompra toutes relations avec les autorités et dissoudra l'association du Centre de jeunesse autonome. Celle-ci ne sera absolument plus responsable de ce qui pourra s'en suivre, son rôle de tampon entre les jeunes et les autorités étant terminé, chaque membre de l'ex-société étant responsable individuellement de ses actes.

QUESTIONS

● DATE DE CONSTRUCTION: le Comité exige qu'une date de début de la construction selon les plans proposés, soit décidée en collaboration avec les autorités.

● CRÉDITS DE CONSTRUCTION: le conseil municipal doit prendre l'engagement écrit d'accorder la somme de 45,000 fr. au Comité à titre de crédit de construction, la ville se réservant le droit d'examiner toutes les factures s'y rapportant.

● SUBVENTIONS: les 12,700 fr. récoltés par le « Journal du Jura » et le « Bieler Tagblatt » doivent être versés à titre de subvention utilisable uniquement pour les activités du Centre, et absolument pas à titre d'avance sur le budget de construction. A ce sujet

aussi, le Comité exige un engagement écrit du Conseil municipal. (...)

Afin de faire le point de la situation et d'envisager la politique à suivre dans les prochaines semaines, le comité provisoire du Centre convoque tous les jeunes à l'Assemblée générale constitutive du Centre de Jeunesse autonome qui aura lieu mercredi 24 septembre à 20 h à la Coupole de l'usine à gaz. (...)

La réunion se fera symboliquement sous la Coupole, bien qu'aucun aménagement n'y ait encore été fait, afin de bien montrer que la jeunesse biennoise veut se réserver cet emplacement. Les autorités, et plus particulièrement MM. Kern et Graf, sont invités à venir exposer leur point de vue et répondre aux questions des jeunes. (...)

Comité provisoire pour un Centre de jeunesse autonome

Collision

(c) Hier, à 15 h 45, à la rue de la Poste, à Mâche, une collision s'est produite entre un camion et une automobile. Dégâts.

La Braderie 1970 aurait lieu en automne

(c) Il est sérieusement question d'organiser la Braderie 1970 en automne, plutôt que le premier dimanche de juillet. Pour l'heure, rien n'a été décidé; ce changement a été proposé par un groupe de commerçants.

LONGEAU

Blessé par une voiture

Hier, à 11 h 45, le jeune Martin Scholl a été renversé par une automobile à Longeau. Il a été hospitalisé à Wildermeth.

Après avoir été arrêté, le cambrioleur avoue

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, trois cambrioleurs ont tenté de s'introduire dans les magasins Innovation à Bienne. L'alarme ayant été donnée, les policiers ont réussi à arrêter un des malfaiteurs, alors que les deux autres prenaient la fuite, bien que plusieurs coups de feu aient été tirés.

Passant aux aveux, l'homme arrêté dit avoir collaboré avec ses deux amis depuis le mois de juillet. Il a reconnu les cambriolages des magasins Bouldoire, de la vitrine de l'Union de banque suisse à Bienne, d'un kiosque et d'un magasin à Neuchâtel et à Soleure. Les deux fuyards doivent avoir gagné l'étranger.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel ★ L'EXPRESS

(★ souligner ce qui convient)

★ Jusqu'à fin décembre 1969 Fr. 16.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____

No et rue: _____

Prénom: _____

Localité: _____ No postal: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL



Bouteiller, en fil de fer plastifié, pour 25 bouteilles, 51x20 cm, hauteur 53 cm

avec timbres Coop ou 5 % rabais



coop

La Treille

OFFRES D'EMPLOIS



Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

UN DESSINATEUR CONSTRUCTEUR

connaissant, si possible, les étampes progressives. Travail très intéressant et varié. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter chez

FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A., 37, rue des Chansons, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 66.

ETS ARND - Sablons 34-36
Nous engageons :

- 1 manoeuvre d'atelier
- 1 ouvrier serrurier qualifié

Places stables.
Tél. (038) 5 12 93.

Cultures fruitières
Meier-Berthoud - Cortaillod
engageraient

PERSONNEL

consciencieux, pour la cueillette (pommes).

Tél. (038) 6 30 24.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons :

ajusteurs d'outillage
fraiseurs
mécaniciens

expérimentés et possédant une bonne formation, pour la fabrication de calibres, appareils et instruments de mesure.

Nous offrons : bon salaire, excellentes prestations sociales adaptées aux temps modernes.

Prière aux intéressés de s'adresser par téléphone* à : W. SCHAEERER & CO S.A., Terrassenweg 18, 3001 Berne.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour notre service des cartes perforées,

UN OPÉRATEUR

de formation commerciale, au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité.

Nous demandons : — expérience pratique sur ordinateur IBM 360/20
— connaissances si possible de la branche assurance

Nous offrons : — place stable, activité intéressante et variée
— réelles possibilités d'avenir pour candidat capable
— prestations sociales modernes d'une grande entreprise

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres manuscrites à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.
Tél. 5 74 44, interne 208.

- Incendie
- Chômage
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Accidents
- Responsabilité civile
- Transport
- Bagages



Maxim Bouillon de bœuf
Multi-Pack
5 litres 2.-
Fr. 1.60

vous épargnez -.40



Maxim - le Bouillon de bœuf parfait



Le Locle

Pour nos divers services de contrôles, nous cherchons ouvriers et ouvrières de fabrication connaissant si possible les ébauches pour remplir les fonctions de

CONTRÔLEURS (SES) STATISTIQUE

Possibilité pour ouvrier au courant de cette spécialité de reprendre un poste comportant des responsabilités. Entrée à convenir. (Réf. 100 à préciser dans l'offre.)

Nous cherchons également une personne qualifiée pour assurer le

CONTRÔLE

qualitatif de notre production d'articles en matière synthétique. Connaissance du contrôle statistique serait appréciée. Formation de base horlogère ou micromécanique. Place avec responsabilités. Entrée dès que possible. (Réf. 101 à préciser dans l'offre.)
Prière d'adresser offres détaillées à la Fabrique d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A., le Locle, ou se présenter au bureau du personnel.

Faites carrière dans une importante maison d'éditions

Quelle que soit votre formation actuelle, vous pouvez aujourd'hui

gagner beaucoup plus

que la moyenne, même si vous n'avez jamais vendu jusqu'à présent.

Etudié pour les candidats qui n'aiment pas faire du porte-à-porte, enfin un plan qui vous permettra d'emporter des commandes rémunératrices, en visitant vos clients uniquement sur rendez-vous. Si vous avez une présentation soignée, le permis C (pour étrangers) et suffisamment de bonne volonté pour apprendre une méthode de vente efficace et agréable pour vous, vous pouvez en quelques jours faire partie de l'équipe d'une maison suisse de premier ordre.

A vos côtés, un chef de vente qui vous forme, vous suit et vous conseille chaque fois que vous en avez besoin.

Prenez rendez-vous avec M. GUILLOUD, directeur régional, tél. (021) 32 87 94, entre 8 h et 11 heures et de 17 à 20 heures, Valmont 11, 1010 Lausanne.



cherche

CONFISEUR

pour visiter les pâtisseries-confiseries de Suisse romande et du canton de Berne.

Nous demandons : — apprentissage de confiseur
— langues française et allemande

Nous offrons : — stages de formation théorique et pratique.

Veillez adresser vos offres à
Département du personnel - Case postale 352
1800 VEVEY. Tél. (021) 51 01 11 - interne 31 07.



OFFRES D'EMPLOIS

Afin de faire face au développement et à la modernisation de notre fabrique, nous engageons :

mécaniciens d'entretien pour nos installations modernes de fabrication

mécaniciens d'entretien pour notre parc d'empaqueteuses automatiques

Les candidats de nationalité suisse, en possession du Certificat fédéral de capacité, connaissant bien leur métier, ayant de l'initiative et se trouvant à l'aise dans un complexe d'industrie important, sont priés d'adresser leurs offres à
CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières.

COURVOISIER

Nous cherchons pour entrée selon entente

employée de bureau

Correspondance allemande, française et divers travaux de bureau.
En cas de convenance nous vous offrons un emploi intéressant et varié avec salaire adapté.

Veillez nous téléphoner pour prendre rendez-vous.
Courvoisier & Co S.A., route de Gottstatt 24, 2501 Bière, tél. (032) 41171.

Importante maison, très bien introduite auprès du commerce d'alimentation, des drogueries, etc. (produits de marque d'ancienne renommée), cherche, pour compléter son équipe de vente, un

représentant

pour visiter la clientèle (magasins de détail) de la région du Jura, y compris le canton de Neuchâtel.

Nous offrons :

un poste avec responsabilité, une activité indépendante et intéressante, climat de travail agréable, semaine de 5 jours, salaire fixe, frais de voyage et de voiture, caisse de maladie et de retraite.

Nous demandons :

des qualités morales de premier ordre et un sens développé des relations humaines, une bonne formation de base, langue maternelle française et des connaissances d'allemand.

Age idéal : 23 à 33 ans.

Domicile : Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, ou environs.

Date d'entrée : 1er janvier 1970 ou à convenir. Une personnalité sympathique, rayonnante et dynamique aura les meilleures chances.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

ESWA S.A., 6362 Stansstad (NW)
(Fabricant de ENKA, WOLLANA, ESWA-COL).

Fabrique Maret, Bôle, tél. 620 21, cherche pour entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

DERBYVOX
electronic

Maison affiliée à Ebauches S.A. engage

MÉCANICIEN

pour sa nouvelle usine à Marin. La préférence sera donnée à une personne qualifiée ayant quelques années de pratique. L'activité sera répartie entre la réalisation de prototypes et la participation à l'amélioration de l'outillage des chaînes de remontage.

Entrée immédiate ou date à convenir.
Téléphoner ou se présenter à
Derby S.A., 4, place de la Gare,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 01, interne 335.

FAV

Quartier de

Pierre-à-Mazel - Stade

Nous cherchons pour le début d'octobre, un (e)

porteur (se) de journaux

Horaires de distribution : 5 h 45 à 7 h 15 environ. Les paquets de journaux sont livrés sur place.

S'adresser à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 5 65 01.

FAVAG

cherche

RÉGLEUSES DE RELAIS

pour la téléphonie automatique, formation par nos soins.

OUVRIERS

pour divers travaux d'ateliers. Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG
SA

2000 Neuchâtel Monruz 34
Tél. (038) 5 66 01

La gaine Viso engage

OUVRIÈRES

pour travaux sur machines automatiques.
Se présenter ou téléphoner
avenue des Paquiers 14,
Saint-Blaise. Tél. 3 22 12.

Grâce à notre

travail à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot. Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant.
giso, Gilgen & Somaini
interne 11, 4563 Gerlafingen,
tél. (065) 4 58 68.

Bell

Nous cherchons, pour entrée immédiate

CHAUFFEUR-LIVREUR

avec permis auto ;

JEUNE PORTEUR

avec vélomoteur.

S'adresser à Bell S. A., La
Treille, tél. (038) 4 01 03.

Importante entreprise industrielle du Valais

cherche

RÉDACTEUR

pour son journal d'entreprise

Comme il ne s'agit pas d'une fonction à plein temps, le titulaire devra remplir d'autres tâches, à savoir :

- Secrétariat de divers groupes de travail
- Formation générale des nouveaux engagés
- Visites d'usines
- Enquêtes, organisation, etc.

Nous nous adressons

- à un candidat de 25 à 35 ans
- de langue maternelle française
- de formation universitaire
- connaissant bien l'allemand
- dynamique

Faire offres sous chiffres P 900683 - 36, à Publicitas, 1951 Sion.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

HARUKO-SAN

par **MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS**

Séverine fixa le jeune écrivain, surprise d'un tel don d'observation.

— Comme vous avez appris à les juger en quelques heures ! Je ne connais rien de plus juste que cette remarque.

— Mais ce dédain extraordinaire de la femme finira par leur passer, croyez-moi, chère mademoiselle, et notre littérature y aura été pour quelque chose. Songez que, parmi les innombrables livres étrangers traduits en japonais, les livres français occupent presque le tiers.

— Et que, chaque année, leur tirage atteint jusqu'à trois millions d'exemplaires ! ajouta Yves Lemarquois. Il n'est pas un Japonais instruit qui ne connaisse Hugo, Maupassant, Gide ou Camus, et notre civilisation fait l'admiration de tous.

— Vous voyez... dit Sylvère Martin.

— Il est vrai que tout roman édité à Paris présentant un intérêt est, le plus souvent traduit en japonais, observa Séverine en souriant à l'auteur de « La Maison secrète ». Je suis bien placée pour le savoir.

— Romans et pièces de théâtre... corrigea le jeune écrivain avec modestie. Et je passe sous silence ceux de nos films qui font leur carrière au Japon. J'en ai aperçu plusieurs à l'affiche depuis mon arrivée.

— Sans parler des nombreux cinéastes nippons qui ont puisé chez nous leurs idées, répartit le jeune diplomate.

EDITIONS DES REMPARTS, LYON

Le romancier sortit un étui de sa poche et offrit des cigarettes à la ronde, puis il continua :

— Comment voulez-vous qu'une société basée sur « l'homme-roi », comme l'est la société japonaise, ne se laisse pas impressionner par une littérature où la femme est le but de toutes les conquêtes et l'inspiration même de l'amour ? Le culte dont elle est l'objet commence à ouvrir les yeux de ces fanatiques du régime féodal et finira par toucher leur cœur. Nous sommes déjà loin du Japon de Loti, et l'Occident a profondément imprimé sa marque en empêchant les trop soumises descendantes des Samouraï ou des Daimios de considérer leurs maris comme des demi-dieux.

Séverine ne répondit pas. Elle pensa à Kimura, qu'elle avait peut-être accusé à tort de ne pas approuver les idées nouvelles et de vouloir réserver à sa femme une vie faite d'isolement.

Dans ces salons, elle se sentait vivre. L'ambiance était tout autre que chez l'honorable M. Kossé. L'aimable empressément de l'élément masculin auprès des femmes faisait d'elles les reines de la soirée. On les écoutait. On les admirait. On s'effaçait pour les laisser passer. On veillait à ce qu'elles ne manquent de rien et que tout effort leur soit épargné.

Les notables de Tokio invités à cette soirée ne voyaient-ils donc pas la différence ? Ou peut-être riaient-ils de ces attentions qu'ils estimaient méprisables et mal fondées ?

Une angoisse étreignait le cœur de Séverine. Elle était née au Japon et sa vie s'écoulerait au Japon. Pourtant, le sang qui coulait dans ses veines la forçait d'aspirer à une autre existence. Sans qu'elle s'en fût aperçue, elle avait en quelque sorte renié sa patrie, en acceptant les habitudes du pays où elle était née.

Tout à coup, elle en voulut à Sylvère Martin de lui faire sentir aussi cruellement. Sans doute la considérait-il comme une petite fille exilée qui n'avait ja-

mais connu le pouvoir de ses compatriotes féminines et qui s'était facilement résignée à son sort.

Et maintenant, il la grisait de son charme, sans se rendre compte qu'il venait de lui laisser mesurer sa misère.

Subitement, elle le détesta. Qu'avait-il eu besoin de l'arracher à sa paix en venant passer ces deux jours à Tokio ? Elle s'était, jusqu'ici, contentée de traduire ses œuvres et de se faire l'interprète précise de sa pensée, et voilà qu'il lui était soudain apparu en chair et en os, séduisant comme elle ne l'avait jamais imaginé et d'une galanterie qui la troublait profondément.

A présent, Sylvère Martin allait repartir, et elle garderait en elle cette blessure qui déjà la martyrisait. En vraie fille de Lyonnais, elle avait trop de bon sens pour se complaire en d'inutiles regrets. Ce bel écrivain avait fait en elle des ravages ; elle ne le reverrait plus. Heureusement, la soirée s'achevait. Demain, elle prétexterait un violent malaise, et il se débrouillerait sans son aide avec son éditeur.

— Vous n'êtes pas bien ? questionna M. Kawa avec inquiétude en voyant le visage défilé de sa traductrice.

Non. Je me sens atrocement fatiguée. Je vais me retirer sans prendre congé de personne. Vous voudrez bien m'excuser auprès de Son Excellence.

— Comptez sur moi. N'oubliez pas, demain, la visite de Tokio et la petite réception à l'hôtel Impérial.

— J'y penserai. Ne vous tourmentez pas.

Mais Séverine passa la journée du lendemain étendue sur le matelas de plume que Yuki avait disposé sur le « tatami ». Sérieusement malade, elle refusa toute nourriture et ne but que le thé chaud que lui apportait tout à tour sa mère et sa fidèle servante, avec une sollicitude touchante.

Courageuse jusqu'au bout, elle ne se rendit pas à l'aérodrome pour voir une dernière fois celui qui avait bouleversé son cœur et qui ne s'en doutait jamais.

Deux jours plus tard, elle reprenait sa place dans le bureau où le très calme John Miller s'acharnait à la traduction d'un roman de Dickens.

Par bonheur, M. Kawa avait placé en évidence, sur sa table, l'ouvrage d'une romancière canadienne. Elle se mit au travail avec ardeur. Pendant des semaines, il ne serait plus question de Sylvère Martin, et elle en éprouva un immense soulagement.

CHAPITRE V

— Il y a quelque chose qui ne va pas, ma petite fille, dit un soir Mme Duchamp en voyant arriver Séverine de son bureau le visage plus pâle que de coutume. Est-ce ton travail qui te fatigue ?

— Non, maman, ne t'inquiète pas. Je me sens seulement un peu lasse. Les premières chaleurs de l'été m'éprouvent toujours chaque année, bien que les pièces de la maison d'éditeurs soient climatisées. Mais le bon air de notre jardin me reconforte à la fin de ma journée. Dans une heure, j'aurai retrouvé ma bonne mine.

Séverine s'était laissée tomber dans un fauteuil à côté de celui de sa mère. Tout son être témoignait l'épuisement. Elle restait insensible au charme qui se dégageait des massifs de fleurs entretenus avec soin par le jardinier de la maison Kossé et Cie. On y entendait pourtant, comme à l'ordinaire chanter les cascades et les oiseaux, et des places d'herbe fraîche montait un parfum grisant qui se mêlait à l'odeur des glycines. Les lanternes de pierre, allumées en vue de la nuit proche, répandaient sur les gens et les choses une lumière diffuse qui se mêlait à celle du crépuscule. L'atmosphère était exquise.

Mme Duchamp mit tendrement sa main sur celle de sa fille.

— Tu me caches un souci, mon enfant. Depuis que le passage de ce romancier français t'a sortie de tes occupations modestes, pour te faire partager les honneurs des réceptions officielles, tu n'es plus la même.

(A suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

Snack-bar de la ville cherche **garçon** ou **filles de buffet**
horaire de travail agréable, libre chaque soir, congés réguliers, étrangers acceptés.
Tél. (038) 5 66 15.

MENUISIER

ou ébéniste - livreur, pouvant faire des retouches chez les clients.
Faire offres à Meubles Perrenoud S.A., Cernier.
Tél. 7 13 41.

Pourquoi seulement en rêver? Des lits Chérie à s'en éprendre.



2000 chambres modèles
30 000 tapis

GENEVE
Servette 63+44

LAUSANNE
Montchoisi 5

BIENNE
Pl. du Marché-Neuf

DELEMONT
Rue des Moulins 12

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 (Agence)

BERNE
Schanzenstrasse 1

BALE
Mittl. Rheinbrücke

Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau 1000
33 ravissantes vitrines • Sortie de l'autoroute AARAU

Rendez romantique et séduisante votre chambre la plus intime. Créez cette ambiance privée qui encadrera votre charme et votre beauté. Il est tout naturel que vous choisissiez votre lit «CHÉRIE» à l'élégance française là où l'on vous présente vraiment le choix le plus beau et le plus varié d'Europe: au centre des lits de Pfister ameublements.

Le grand avantage chez Pfister: vous trouverez en même temps les armoires, friseuses, miroirs, petites tables, poufs assortis, ainsi que la literie et la couverture de lit, les tapis, peaux, rideaux, lampes et autre décor, etc.

Des lits rembourrés, enchanteurs, des lits en fer forgé romantiques, des lits de style classique, des lits rustiques à échelons, des lits cannées gracieuses - munis de tous les décors, en toutes grandeurs - et tous aussi au prix favorable... à s'en éprendre!

CENTRE DU LIT Pfister ameublements sa ... différent de tous les autres!

Notre entreprise ayant décidé l'introduction d'un ordinateur pour la gestion des secteurs de vente, production et comptabilité, nous cherchons

UN PROGRAMMEUR

IBM 360 ASSEMBLER / BAND / DISK

ayant de l'expérience, et en mesure de travailler d'une manière indépendante, rapide et sûre.

En cas de convenance, ce nouveau collaborateur sera appelé dans un proche avenir à devenir

CHEF PROGRAMMEUR

et à diriger une équipe de jeunes employés au sein d'une entreprise dynamique, disposant d'excellentes institutions sociales.

Si vous êtes intéressé par ce poste à responsabilités, offrant une activité variée et bien rémunérée, vous êtes prié d'adresser vos offres de service, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction de METAUX PRECIEUX S.A., à Neuchâtel. Tél. (038) 5 72 31.

C.I.P. - PESEUX

Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie
avenue de Beauregard 3 Tél. 8 33 75

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

RÉGLEUSES-VISITEUSES

pour seconder le chef d'atelier.

Faire offres ou se présenter à l'atelier.

DRAIZE S.A.

Fabrique de remorques et véhicules spéciaux cherche

1 DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR

ayant quelques années d'expérience. Semaine de 5 jours. Faire offres à



DRAIZE S.A.

Rue des Draizes 11

2006 Neuchâtel

Tél. 8 24 15.

Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

horloger-contrôleur

pour son département porte-échappements industriels.

Les candidats doivent avoir une formation d'horloger complet pour occuper ce poste de confiance qui comporte des responsabilités techniques.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copies de certificats et de prétentions de salaire, doivent être adressées au service du personnel, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

une employée de maison

suisse ou étrangère.

Institut Clos Rousseau, Cressier.
Tél. (038) 7 74 42.

Un poste de

JARDINIER

est à repourvoir dans une administration.
Emploi stable et bien rétribué.
Caisse de retraite. Semaine de 5 jours. Nationalité suisse ou étrangère.

Adresser offres sous chiffres CV 2330 au bureau du journal.

Importante entreprise de la place cherche, pour date à convenir,

chauffeur-aide-magasinier

Place stable et bien rétribuée.
Faire offres sous chiffres AS 2328, au bureau du journal.

Nous cherchons jeune personne consciencieuse et de bonne culture générale comme

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie et si possible l'allemand et l'anglais. Emploi stable à mi-temps; entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Institut de Physique de l'université, rue A.-L.-Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

Petit atelier de Suisse romande cherche, pour date à convenir,

TAPISSIER

complet, connaissant la coupe, apte à succéder au chef d'ici à quelques mois. Place stable et d'avenir. Avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres PG 903639 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Serrurier-Tuyauteurs Monteurs en chauffages,

sont recherchés par bonne entreprise de Genève. Succursale à Bôle: tél. (038) 6 25 97.

On cherche

filles ou garçon de cuisine

- étranger(ère) accepté (e) -

ainsi qu'une

aide de cuisine

pour le soir, de 19 à 22 heures (ce poste conviendrait à femme mariée désirant faire quelques heures).

Bons gains. Congés réguliers.

Restaurant de l'Ecluse, Neuchâtel, tél. 5 06 00.

Fabrique genevoise de cigarettes

cherche, dans le cadre de son développement:

une secrétaire-comptable

de langue maternelle française, parlant et rédigeant en anglais.
Formation commerciale et comptable (bilan) complète désirée. Ce poste conviendrait à candidate dynamique pouvant travailler de manière indépendante, s'intéressant tout spécialement à la comptabilité générale et industrielle, ainsi qu'au secrétariat du personnel;

un(e) comptable

pour la tenue complète de la comptabilité de sa société de distribution.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à:

United Cigarettes Company Ltd

bureau du personnel,
32, route de Veyrier - 1227 Carouge - Genève.

Entreprise horlogère des environs ouest de Neuchâtel offre belle situation à

horloger complet

pour visitage et décottages.

Faire offres sous chiffres GZ 2334 au bureau du journal.



Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche pour son département de production un

horloger complet prototypiste

capable d'usinier et de monter des prototypes de porte-échappements industriels, pour travailler en collaboration directe avec les constructeurs.

A part une formation d'horloger complet, des connaissances de dessin technique et de trigonométrie sont souhaitées.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copies de certificats et de prétentions de salaire, doivent être adressées au service du personnel, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Cette offre ne s'adresse pas à n'importe qui. Mais à

VOUS

si vous êtes celui que nous cherchons, c'est-à-dire un

salesman et contact man

de classe et dynamique.

A vous si vous êtes âgé de 30 à 45 ans et présentez bien.

A vous si vous possédez un sens psychologique réel des affaires et aimez les contacts humains.

A vous si, en plus du français, vous savez converser en allemand.

A vous, enfin, si vous possédez une voiture.

Nous exigeons beaucoup. Mais **NOUS OFFRONS BEAUCOUP** en tout domaine.

Alors, intéressé, curieux, **CAPABLE?**

Dans ce cas nous attendons vos offres.

Plutôt, nous vous attendons.



INTER CONTACT S.A.

Choix moderne du conjoint
Rue des Terreaux 4
1003 Lausanne.
Tél. (021) 23 68 42.

NP

Nous cherchons un

ÉCONOMISTE

de formation universitaire, avec quelques années d'expérience en matière de révision, capable de traiter d'une manière indépendante des problèmes économiques et financiers, ainsi qu'un

COLLABORATEUR

versé dans la révision et l'analyse comptable pour traiter d'une manière indépendante des problèmes d'ordre financier concernant diverses institutions sociales; service externe occasionnel.

Nous offrons pour les deux postes une activité intéressante et variée dans un domaine en plein développement. Engagement fixe, rétribution en fonction des responsabilités, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Les intéressés sont priés de faire acte de candidature auprès du Service du personnel de l'Office fédéral des assurances sociales, 3003 Berne.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

FABRIQUE D'HORLOGERIE des Montagnes neuchâteloises

travaillant sa marque sur les 5 continents, cherche pour son département de ventes, un COLLABORATEUR de DIRECTION pouvant remplir les fonctions de

CHEF DE MARCHÉS

Qualités requises: connaissances approfondies de la branche horlogère, du marketing et de la promotion des ventes, collections et créations, calculation des prix de revient, correspondance (langue maternelle et étrangères) et contacts étroits avec clients et fournisseurs, publicité, assistance dynamique de la direction.

Age: 30 à 35 ans environ.

Langues: français, allemand, anglais, si possible espagnol ou de bonnes connaissances de cette langue.

Entrée dès que possible, à convenir. Discretion garantie.

Prière de faire offres sous chiffres P 900238 N, à PUBLICITAS S.A., 2001 NEUCHÂTEL.

Restaurant de l'Aérogare, la Chaux-de-Fonds, cherche

SOMMELIER

pour entrée immédiate.
Tél. (039) 2 32 97.

Snack-bar de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 CUISINIER

pour restauration sur assiettes. Travail indépendant, cadre sympathique, congés réguliers. Chambre à disposition.

Tél. (038) 4 09 12.

Représentant

(agent à la commission) introduit auprès des hôtels, restaurants et boucheries, est recherché pour la vente de salami.

Les intéressés sont priés d'écrire à case postale 87, 6962 Viganella.

Entreprise maçonnerie PIERRE PASTORE & Cie, à Lausanne, cherche:

maçons manœuvres charpentier

boiseur.
Rue du Maupas 17,
tél. (021) 24 54 66.

DEMANDES À ACHETER

J'ACHÈTE TOUT

meubles, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Je débarrasse logements complets. Paiement comptant.
A. LOUP, 2203 Rochefort
Tél. (038) 6 50 55 le soir.

REMERCIEMENTS

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de son cher disparu, la famille de

Monsieur JULES BALLET

prie toutes les personnes qui l'ont entouré durant ces heures douloureuses de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Le Landeron, septembre 1969.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection,

Monsieur Frédéric GRUBER et familles

les remercient de la part prise à leur grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs et messages, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.
Neuchâtel, septembre 1969.

Patinoire des Mélézes

HCC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

SAINT-GERVAIS
CHAMPION DE FRANCE

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
VENDREDI 26 SEPTEMBRE, à 20 h 30

PRIX DES PLACES :

Pourtour, adultes, Fr. 7.—
Pourtour, étudiants Fr. 4.50
Tribune tubulaire, debout, adultes, Fr. 8.—; tribune tubulaire, debout, étudiants, Fr. 5.50; enfants, Fr. 3.—; places assises, Fr. 14.—
Location: Grisel, tabacs, L.-Robert 12; Sandoz, tabacs, Forges; Graf, tabacs; Serre 79; buvette de la Patinoire;

Simone Favre, D.-JeanRichard 33, le Locle.

CARTES DE MEMBRES :

Places assises, réservées, Fr. 150.—
Places debout, tribune tubulaire, Fr. 100.—
Places debout, pourtour, Fr. 80.—
Ecoliers, Fr. 25.—
Secrétariat du HCC, tél. 2 43 83, ou buvette de la Patinoire, tél. 3 20 94.

GASTHOF KREUZ FINSTERHENNEN

vous recommande ses

spécialités de gibier

Cuisson de lièvre « Périgourdine »
Choux rouges aux marrons ou knöpfli

Selle de chevreuil « Chambertin »
Nouilles ou knöpfli au beurre
Selle de chevreuil « Chasseur »
Nouilles ou knöpfli au beurre

GASTHOF ZUM KREUZ
W. Marolf-Gutknecht
2577 Finsterhennen.
Tél. (032) 86 17 44.

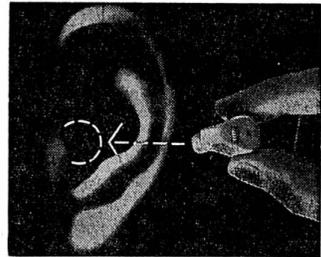
AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels
OPEL pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70
domicile 3 32 66

Dame

d'un certain âge, ayant foyer, désire faire la connaissance de monsieur du même âge et sobre, pour passer dimanches et rompre solitude.
Ecrire à DW 2391 au bureau du journal.

entendre mieux...



perle auditive

Peut-être avez-vous une légère déficience de l'ouïe, sans être dur d'oreille. Bommer vous propose un appareil « tout dans l'oreille », la perle auditive.
Sans aucun engagement de votre part, venez l'essayer à notre prochaine consultation où nous pourrions déterminer le degré de votre surdité.

DÉMONSTRATION GRATUITE

Jeudi 25 septembre 1969
de 14 à 18 heures.

BOMMER

SERVICE ACOUSTIQUE S.A.
Petit-Chêne 38 - Tél. (021) 23 40 33
LAUSANNE

Fournisseur conventionnel de
l'Assurance invalidité

BON

Veillez me faire
parvenir vos prospectus

Pharmacie TRIPET

rue du Seyon, tél. (038) 5 45 44
Neuchâtel

Nom

Tél.

Adresse

FAN

Café - Restaurant de Gibraltar
Neuchâtel

Remise de commerce

J'avise ma fidèle clientèle que je remets dès aujourd'hui 24 septembre 1969 le CAFE-RESTAURANT DE GIBRALTAR à M. Alex MOSER. Je remercie tous mes clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée, et je les prie de la reporter à mon successeur. Je profite de l'occasion pour signaler au public que je reste gérant de la buvette du Stand de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel.

Jean BURKHARDT
« chez Jean-Jean »

Pour confirmer l'avis ci-dessus, j'avise la population de Neuchâtel et des environs que j'ai repris le CAFE-RESTAURANT DE GIBRALTAR. Par des consommations de 1er choix et des produits de qualité, nous nous efforçons de donner le maximum pour sa satisfaction.

Alex MOSER

A cette occasion, l'APÉRITIF SERA OFFERT
DE 17 A 19 HEURES, par la maison RICARD.

CHALETs - CAMPS DE SKI...

quelques chalets pour groupes
de 30 à 100 personnes,
régions diverses.
Demandez offres à

RENT AGENCE, 4, Grand-Saint-
Jean, Lausanne. Tél. (021) 22 46 32.

VACANCES DE NOËL

Réservez maintenant votre chalet
en montagne, toutes stations,
tout prix. Demandez nos listes.
RENT AGENCE, 4, Grand-Saint-
Jean, Lausanne. Tél. (021) 22 46 32.



Moteur arrière *racé, 150 km/h*
Freins à disque à l'avant
4 portes *comme il se doit*

Pas de marchepieds *depuis 1951!*

- 1118 cm³ de cylindrée
- 53 CV/DIN
- Excellente tenue de route
- Suspension à 4 roues indépendantes
- Visibilité parfaite
- Rayon de braquage: 4.5 m
- Version « Spécial » avec accessoires sport (volant bois, console médiane, phares à iode, sièges-couchette)

Plus de 250 stations-service SIMCA
Essayez la **SIMCA 1000**
Un examen approfondi en fait toujours la gagnante.
(versions LS, GLS, Spécial).

SIMCA
SUISSE S.A.
SIMCA, Chrysler product

O.C.A. ORGANISATEURS CONSEILS ASSOCIÉS ET INSTITUT DE L'INFORMATIQUE S.A.

VEUILLEZ ME FOURNIR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S.V.P.

2, av. Ruchonnet - 1003 Lausanne

Devenez :

PROGRAMMEUR

sur machine IBM 360

Comptabilité orientée

PERFOREUSE

sur machines IBM 026 et 029

dès OCTOBRE 1969 :

cours du jour et du soir

à Neuchâtel

Méthode audio-visuelle - Examens de fin de cours
RPG Diplômes COBOL
Renseignements: tél. (021) 22 99 93 de 8 h à 21 h
Cours organisés en collaboration avec MANPOWER
Mêmes instituts à Lausanne - Genève - Fribourg

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

3 PNEUS X AS 165 - 380, 80 fr. Tél. 7 62 43.

POUSSETTE moderne à l'état de neuf. Tél. 5 86 00.

STUDIO, buffet de service, une table et quatre chaises, cours d'allemand sur disques et livres jamais utilisés, une poussette. Tél. 8 54 69.

POUSSETTE complète, 120 fr. Adresser offres écrites à 249-1193 au bureau du journal.

ARMOIRE A GLACE, lavabo-commode; 1 paire de skis fond; souliers de ski fond; souliers de marche; 2 paires bottes officier, tous Nos 42-43. Tél. 4 05 41.

DUPLICATEUR STENCIL, Ronéo, avec table métallique. Bas prix. Tél. 6 45 05.

TABLE DE DESSIN Héliothe, 120 x 86 cm, avec machine à dessiner. Tél. (038) 6 45 05.

FOURNEAUX en catelles, 30 à 50 fr. Tél. 6 49 90.

A VENDRE MOBILIER. Tél. 5 18 34.

POUR CAUSE DE DÉPART, tapis, rideaux, rideaux fins, vélo de dame, antenne de télévision pour balcon. Tél. 5 42 64, heures des repas.

COLLECTION DE CRISTAUX; coquillages; disques; livres anciens; peintures; gravures; antiquités. Locca, Louis-Favre 28, de 9 à 19 heures.

IMMÉDIATEMENT, faute d'emploi, calorifère à mazout 3500 calories, en bon état. Prix: 250 francs. Tél. 7 15 59.

Offres d'emplois

ETUDIANT pour donner des leçons, sur les problèmes de la partie spéciale des sciences des finances. Tél. 4 16 09.

HORLOGER - RHABILLEUR cherche collègue pour partir aux Etats-Unis pendant 1 an, possibilité de voyage payé. Adresser offres écrites à IB 2336 au bureau du journal.

MONSIEUR HANDICAPÉ dans la marche cherche personne pour l'accompagner dans ses sorties, 2 heures par jour. S'adresser par écrit à Pro Infirmis, Collégiale 10, Neuchâtel.

Divers

JEUNE DANOISE cherche place au pair pour 6 mois, à Neuchâtel ou environs. Renseignements: tél. (038) 8 68 12.

POUSSETTE D'ENFANT. Je recherche l'adresse de la personne qui a loué une poussette d'enfant, début juillet. Tél. 5 76 78.

IRE MARCHE DU MONT-RACINE, 18-19 octobre. Renseignements: Jean-Louis Glauser, Montmolin. Tél. 8 28 17 ou 8 37 83.

Demandes à acheter

PATINS BLANCS toutes pointures. A. Merlotti, Maladière 32.

COURS D'ANGLAIS d'occasion avec disques. Tél. (037) 71 19 13.

ACCORDÉON-PIANO. Tél. 5 80 27.

GRAND ANGULAIRE ET 200 m sont recherchés d'occasion, pour appareil. Topcon uni, Jean-Marie Maître, rue Neuve 6, 2610 Saint-Imier.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME garderait bébé ou enfant jusqu'à 2 ans, du lundi au vendredi. Région Colombier. Tél. 6 28 97.

ORCHESTRE accordéon et batterie. Libre Fête des vendanges et samedis. Adresser offres écrites à JC 2337 au bureau du journal.

VIGNERON EXPÉRIMENTÉ cherche emploi. Salaire au mois. Adresser offres écrites à AP 2304 au bureau du journal.

A louer

VILLA ANCIENNE de 7 pièces, à Bôle. Tél. 6 23 35.

JOLIE CHAMBRE, ensoleillée, part à la salle de bains, quartier du Mail. Tél. 5 51 14.

CHAMBRE tout confort, balcon, personne s'absentant durant les week-ends. Tél. 5 76 53.

GARAGE, rue des Poudrières. Tél. 4 22 50, dès 10 heures.

BELLE CHAMBRE tout confort à jeune fille sérieuse, pour le 15 octobre, au centre. Tél. 5 17 23.

APPARTEMENT pour cause imprévue, est de la ville, 3 chambres et dépendances pour le 24 octobre. Convientrait à couple tranquille. Adresser offres écrites à LE 2339 au bureau du journal.

CHAMBRE pour jeune homme, Grillons 14.

A BEVAIX, pour le 24 octobre ou le 24 novembre, appartements de 4 pièces, tout confort, 340 fr., charges comprises. Pour visiter immeuble en construction, derrière la Coop, demander M. Daniel Duvoisin.

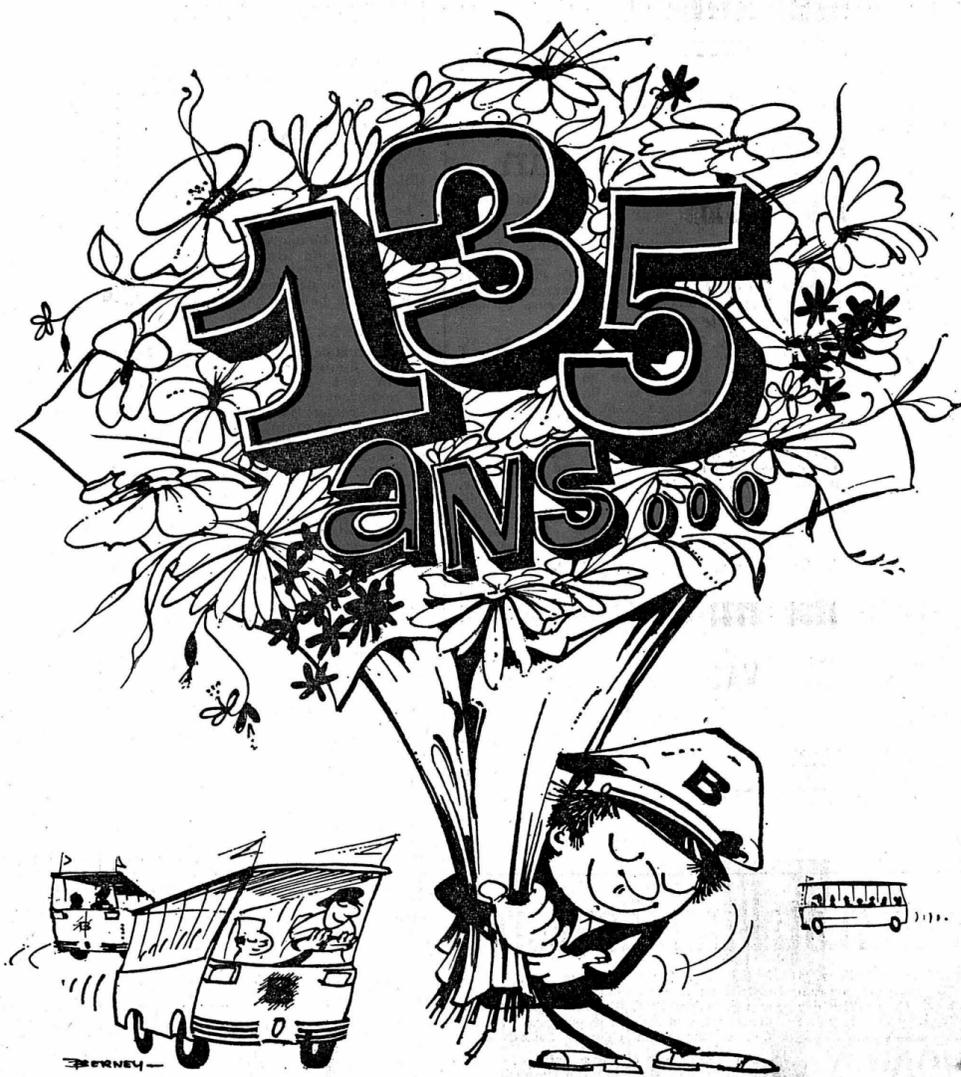
Demandes à louer

CHAMBRE MEUBLÉE avec possibilité de cuisiner, libre tout de suite. Tél. 5 20 21.

Perdus - Trouvés

PERDU PERRUCHE bleue. Tél. 5 72 30.

BAECHLER



DEPUIS 135 ANS EN
SUISSE ROMANDE
HONORE CEUX QUI
ONT ETE PARMIS SES
PLUS ANCIENS
CLIENTS ET QUI ONT
PERMIS A SON
ENTREPRISE D'ETRE
CE QU'ELLE EST
AUJOURD'HUI

CE JEUDI 25 SEPTEMBRE

SERONT LES INVITES DE **BAECHLER**

POUR UNE BELLE PROMENADE EN CAR A TRAVERS LA SUISSE ROMANDE!

ET CE N'EST PAS TOUT...

BAECHLER OFFRIRA GRATUITEMENT ET A TOUR DE ROLE LE
NETTOYAGE DES VETEMENTS DE CES PENSIONNAIRES!

BAECHLER

DEPUIS TOUJOURS ET TOUJOURS A VOTRE SERVICE

NEUCHÂTEL

3, rue du Seyon

Tél. 5 49 12

PESEUX

8, Grand-Rue

8 46 55

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché

3 23 92

24, rue du Locle

2 83 83

77, rue Léopold-Robert

3 13 43

LE LOCLE

4, rue du Pont

5 36 50

VIGNOLE - VIGNOLE - VIGNOLE

Une frairie d'automne mémorable

Eloigné des grandes routes, Fresens vivait heureux et sans histoire. Deux événements la semaine passée, ont soudain animé la chronique du village bérochal. Ce fut d'abord la naissance de triplés — des veaux, pour préciser — dans l'étable de M. Jean-Louis Porret, puis, samedi, la frairie d'automne de la Confrérie des Vignolants.

Ce rassemblement a permis à ces derniers mois à plusieurs d'entre eux, de découvrir le village le plus ravissant de notre canton, blotti dans un repli du large coteau qui monte du lac vers le Creux-du-Van. Si les Vignolants y ont tenu leurs assises, c'est que Fresens est une des communes viticoles formant la Compagnie. Et cela, pas à titre symbolique, puisque le vignoble de Fresens compte environ 100 ouvriers de vigne cachés entre Vaumarcus et le village. On ne peut déguster les vins de ce terroir sur place, car Fresens n'a pas de café, mais on les goûte sous l'étiquette de la Cave coopérative de la Béroche.

Les Vignolants se réunissent en frairie d'automne tout à tour dans une des 19 communes produisant du vin et, samedi, la ronde était bouclée puisque c'était la 19^{ème} frairie. Quand le grand chancelier annonça au président de commune, M. Robert Jeanmonod, que les Vignolants tenaient à se rassembler à Fresens, les autorités du village furent perplexes: la seule salle du village était celle de l'école et aucune cuisine n'était équipée pour servir tant de monde. Les dignitaires de la Compagnie rassurèrent leurs futurs hôtes, et la collaboration des uns et des autres fit merveille. La salle d'école fut utilisée pour l'assemblée administrative. La cuisine fut installée dans un pré pour une furieuse torré, sous la haute main du syndic de Saint-Aubin. Et le battoir fut transformé en salle de banquet.

Les Vignolants, accourus à l'invitation, entrèrent dans un village décoré d'oriflammes. Le vieux puits couvert de bardeaux avait reçu une décoration de roses de Vaumarcus. Image des vendanges prochaines, un char de gerles garnies de raisin était placé devant le battoir. Les participants furent accueillis devant l'école en musique par la bande de Cressier. On tint ensuite la classe, sous la présidence du grand chancelier, M. Jean-Pierre Baillois, qui rendit hommage aux autorités de Fresens. Le rapport moral retraça l'activité de la Compagnie des Vignolants durant ces derniers douze mois, avec ses manifestations diverses illustrant le joli vin de Neuchâtel et servant les arts et traditions de notre vignoble. M. Auguste Richter, grand maître des clés du coffre, présenta le rapport financier.

UN HEUREUX VILLAGE

La commune de Bôle transmet enfin ses pouvoirs à celle de Fresens, représentée par M. Robert Jeanmonod, président de l'exécutif, et M. Henri Porret, conseiller communal. M. Jeanmonod, nouveau gouverneur de la Compagnie, souhaita la bienvenue aux Vignolants et décrit de façon fort intéressante les activités de son village. Ce dernier, qui vit essentiellement de la terre, compte 130 habitants et 10 exploitations agricoles (il y en avait 30 en 1900). Malgré cette diminution, le territoire communal est

entièrement cultivé, et sur ces 10 agriculteurs, 5 sont membres de l'Association suisse des sélectionneurs de céréales. Le blé de Fresens est donc fort coté.

Quant au vignoble, le plus haut du canton, il est sujet aux gelées tardives, mais — comme l'a souligné M. Jeanmonod, — il bénéficie d'un rare avantage: il ne risque pas d'être grignoté par la construction! La vendange était pressurée et encauvée dans le village au début du siècle. Par la suite, elle fut livrée à la Cave coopérative de la Béroche.

Piscine du Landeron: les travaux vont commencer et on se baignera en juin

Ainsi que nous l'avons publié dans notre extrait du 20-21 septembre, c'est sous la présidence de M. Georges-Adrien Matthey, que 34 conseillers généraux ont pris part à la séance de vendredi dernier au Landeron. Le Conseil communal était au complet.

Pour la seconde fois et sans succès, la nomination d'un membre à la commission scolaire figurait à l'ordre du jour. Le groupe socialiste a déclaré qu'il ne présentera pas de candidat tant et aussi longtemps que d'autres partis s'ingéreront dans ses affaires. Les six objets suivants sont tous acceptés pour ainsi dire à l'unanimité. Ils ne soulèvent que quelques questions mineures. Ce sont dans l'ordre:

● L'acquisition d'une parcelle d'environ 150 m² à M. Charles Jakob, aux Roches. Une parcelle pouvant contenir une dizaine d'immeubles va être mise en construction. Il s'agit d'élargir le chemin au Nord.

● A la route de Neuchâtel, les premiers locataires vont rentrer dans un groupe d'immeubles qui comprendra 60 appartements. En bordure de la route, il est indispensable d'aménager un trottoir. L'acquisition des terrains est décidée. Les travaux passeront dans les crédits disponibles.

● Une vente de 2070 m² à la rue de la Petite-Thielle pourra avoir lieu au profit du groupement immobilier Les Levées. Des artisans de la place ont réuni leurs efforts pour construire une maison de sept étages comportant 20 à 30 appartements. Les locaux doivent être rendus habitables dans le délai de 18 mois à compter de l'acte de vente.

Puis, ce sont quatre crédits:

- 24,000 fr. pour aménager une piste à la rue du Jolimont. Ce sera l'accès du nouveau débarcadère et du port, à partir de la station d'épuration et par l'ouest du camping des Pêches.
- 23,000 fr. sont destinés à enrocher le remblai du Bas-de-la-Russie, près du projet de piscine. Une économie sera possible en utilisant de la pierre récupérée par la deuxième correction des eaux du Jura.
- 15,000 fr. sont attribués pour aérer l'eau du puits de pompage des Novalis. Cette eau accuse un déficit en oxygène ce qui entraîne une prolifération des bactéries du fer.

roche. Il convient de mentionner qu'à Fresens, on vendange tard et qu'à plusieurs reprises le moût du village a « tiré » le degré maximum du vignoble neuchâtelois.

Enfin, on doit savoir que le buraliste postal, qui n'est autre que M. Henri Porret, conseiller communal, possède non seulement la plus grande vigne du village, mais aussi le plus grand troupeau du canton... en abeilles, sans parler des pigeons voyageurs qui l'ont fait connaître aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Fresens et ses habitants n'ayant désormais plus de mystère pour les Vignolants, ceux-ci se rendirent en cortège devant la ferme de M. Jean-Louis Porret, où fut servi un blanc apéritif, dont les glouglous étaient couverts parfois par les meuglements en clarinette des triplés nouveau-nés. Il y eut de nouveau cortège derrière la bande de Cressier, jusqu'au battoir. On fit fête au menu, composé de salades et des saucisses cuites sous la cendre, le tout arrosé évidemment des crus de la Béroche. DAB

● Un premier crédit de 20,000 fr. est encore voté pour l'aménagement de la partie ouest de la route de Bôle. Ce quartier est en plein développement. La construction de la maison-tour a commencé cet été. Ici, une cinquantaine d'appartements supplémentaires seront habitables l'an prochain. La somme votée permettra d'exécuter le premier quart des travaux.

COLLABORATION POUR LA PISCINE...

Une discussion très nourrie a lieu concernant le projet de financement de la piscine. Le capital de 300,000 francs dont dispose la fondation et la contribution annuelle que peut garantir la société de développement ne suffiraient pas à couvrir cette réalisation. Au cours des pourparlers de ces derniers mois, il s'est avéré nécessaire d'envisager l'appui de la commune. Seule, cette dernière est à même de fournir les garanties qu'une banque exige pour mettre les fonds à disposition.

En quoi consiste donc ce projet qui est supputé à un million et demi de francs? Sur le remblai constitué près du lac, au Bas-de-la-Russie, la fondation va construire un bassin rectangulaire aux dimensions olympiques, soit une longueur de 50 mètres et une largeur de 21 mètres. Un second bassin circulaire d'un diamètre de 10 mètres de plus faible profondeur sera destiné aux petits et grands qui pourront apprendre à nager sans gêner l'utilisation du bassin principal. Les deux bassins seront raccordés à une installation de chauffage qui permettra une plus longue période d'exploitation et aussi de profiter de chaque belle journée. Les tout-petits disposeront d'une « pataugeoire » également circulaire. Ces installations sportives seront complétées par des locaux de services: vestiaires, caisse, restaurant-buvette. Pour des raisons

techniques et financières, l'installation d'un plongeur est situé dans une étape ultérieure. En dehors de ce programme, la commune aménagera le chemin d'accès ainsi qu'un emplacement de parcage. Moyennant la sanction du dossier qui doit avoir lieu incessamment, les travaux commenceront le 10 octobre et la mise en service est prévue pour juin 1970.

... DANS UN ENGAGEMENT TRIPARTITE

Mais, il appartenait au Conseil général de donner le feu vert. En effet, si le projet était mûr au point de vue technique, il restait la dernière carte à jouer: l'autorité de la finance. En grande majorité, le Conseil général a donné son accord pour la conclusion d'un emprunt qui devra être amorti en vingt ans. Par une annuité fixe, l'emprunt de 1,200,000 fr. qui sera contracté auprès du Crédit foncier neuchâtelois entraîne une charge annuelle de 100,000 fr. à laquelle s'ajoutent les frais d'exploitation supputés à 50,000 francs. En déduisant les recettes, il faut prévoir un déficit annuel de 60,000 fr. dont 25,000 fr. sont pris en charge par la Société de développement. Le solde qu'on espère résorber sensiblement par la rentrée de subventions doit être couvert par la commune. Pour régler toute l'opération, une convention tripartite a été mise sur pied. Celle-ci conditionne les rapports entre la commune, la fondation et la société de développement. Elle engage la société de développement à rembourser la totalité des avances faites par la commune.

Dans les divers, le Conseil général entend le développement d'une motion relative à la construction de la carrosserie Tanner. Le Conseil communal est chargé de revoir cette affaire, une prolongation du délai de construction étant demandée.

Jubilé sacerdotal au Landeron

(c) Dimanche, la paroisse catholique a fêté les cinquante ans de sacerdoce de son ancien curé. En effet, c'est en 1919 que Mgr Alfred Ferraris était ordonné prêtre

à Fribourg. Deux ans plus tard, il était installé au Landeron où il assura le ministère jusqu'en 1961. Dès ce moment-là, il poursuivit son activité pastorale à la Courdre, desservant la chapelle Saint-Norbert.

Au terme de quarante années de dévouement dans la cité, Mgr Ferraris avait eu la grande joie de recevoir la bourgeoisie d'honneur que les autorités communales avaient également décernée à son ancien président, M. Robert Cavadin ainsi qu'au pasteur André Emery.

La paroisse tout entière a été heureuse de retrouver son ancien curé qui célébra l'office dominical et prononça un vibrant sermon de circonstance. Le curé-doyen Vogt lui adressa l'hommage traduisant l'attachement de tous les diôles. Puis au château, le jubilaire eut l'occasion de rencontrer les délégués des institutions et sociétés de la paroisse. Au cours de l'après-midi, le chœur mixte interpréta de très belles partitions tandis que M. Paul Frochoux, président du Conseil de paroisse, retraça quelques traits du long ministère de Mgr Ferraris au Landeron.

PLATEAU DE DIESE

Un rapport d'activité favorable sur la Maison d'éducation de Prêles

(c) Avec l'aide des autorités de surveillance, les problèmes encore en suspens ont été résolus au cours de l'exercice. Les délégués de la commission de surveillance ont rendu visite à l'établissement et ont constaté les améliorations. La direction a attaché une grande importance aux contacts entre les adolescents et le personnel. Les réunions du personnel ont rendu d'appréciables services. Six nouveaux collaborateurs sont entrés dans l'établissement au cours de l'exercice. En dépit d'efforts intensifs, il n'a pas été possible de pourvoir la place de maître jardinier.

Le rapport de gestion mentionne ensuite que la nouvelle voie d'accès au foyer a été inaugurée à fin novembre. Par décision du Grand conseil, un crédit de 540,000 fr. a été accordé pour construire 6 maisons familiales en ordre contigu pour le personnel de l'établissement.

BONNE SANTÉ GÉNÉRALE

La demande de placement au foyer n'a pas diminué. Durant l'exercice, les 105 lits ont été constamment occupés. De nombreuses demandes d'admissions ont été écartées faute de place. Le médecin de l'établissement a considéré l'état de santé du personnel et des élèves comme étant excellent. En 8 jours de visite, le psychologue a examiné environ 100 élèves dont un tiers ont été l'objet d'examen de contrôle. L'assistance spirituelle a été exercée dans le cadre habituel. Après le décès de l'aumônier catholique en activité depuis de longues années, un nouvel aumônier a été désigné. Le service divin est célébré tous les 15 jours en français et en allemand. Avant chaque service, les aumôniers prennent contact avec les jeunes détenus.

Effectif au 1^{er} janvier 1968: 104 élèves; au 1^{er} janvier 1969: 110. En cours d'année, on a enregistré 61 entrées et 56 sorties. Parmi les entrées, 45 élèves ont été placés judiciairement et 16 administrativement. 43 élèves venaient du canton de Berne, 89 jeunes gens étaient de langue maternelle allemande, 15 de langue française, trois de langues italienne et trois de langue romanche.

L'école professionnelle représente une part importante de l'activité des pensionnaires. Les ateliers d'apprentissage occupent des jardiniers, des coiffeurs, des forgerons, des tailleurs, des boulangers, des cuisiniers, des mécaniciens sur auto, des charbons, des menuisiers, des maçons, des cultiva-

NODS

Taxes de séjour pour les maisons de vacances

(c) Le règlement concernant les taxes de séjour adopté en assemblée communale le 20 décembre 1968 a été récemment approuvé par le Conseil exécutif du canton de Berne. Les hôtels, pensions, chalets, maisons et logements de vacances, chambres privées, caravanes et tentes situés sur le territoire de la commune de Nods seront assujettis à la taxe de séjour.

Les propriétaires concernés recevront très prochainement le règlement sanctionné par les instances communales et cantonales de même qu'une feuille de contrôle des nuitées. En vue de faciliter le contrôle, et avec l'assentiment des intéressés, la commune de Nods envisage une perception forfaitaire annuelle basée sur une estimation moyenne d'occupation.

Le produit de la taxe de séjour servira à la construction, l'amélioration et l'entretien des chemins de promenade ainsi qu'à l'embellissement et au développement du village et de ses environs.

teurs et des commerçants. 18 jeunes gens se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage. Quinze ont réussi leurs examens.

ORGANISATION DES LOISIRS

Les cours de loisirs ont été suivis par 76 % des élèves. On peut en conclure que les adolescents de Châtillon entendent occuper leurs loisirs d'une manière judicieuse et positive. Depuis deux ans, un chef de groupe s'efforce d'inclure l'émailleur à un groupe d'élèves. Cette occupation exige un travail de longue haleine de la part des participants. En plus des cours d'émailleur, les moniteurs des loisirs ont enseigné l'art de la mosaïque, le chant, le jeu de handball, les échecs, etc. Des films documentaires ont été projetés. La bibliothèque, séparée depuis peu de la salle de projection s'est enrichie de 130 nouveaux volumes. Plusieurs soirées récréatives et cinématographiques ont été mises sur pied.

ACTIVITÉ SPORTIVE

L'éducation sportive n'est pas délaissée à la Maison d'éducation, bien au contraire. Dans les épreuves de l'E.P.G.S., les prestations ont augmenté par rapport à l'année précédente. Il a été délivré deux insignes en or, trois en argent et douze en bronze. Au football, des résultats réjouissants ont été enregistrés. La première équipe de l'établissement a remporté trois tournois. Plusieurs autres activités sportives comme les courses d'orientation, les marches, les concours à ski, la natation, les camps d'alpinisme et de montagne ont été organisés.

Le rapport de gestion rappelle enfin qu'un incendie a ravagé l'étable de Châtillon en 1968. 70 tonnes de foin ont été détruites.

FRANCE VOISINE

Un camion-citerne fait la culbute

(c) Une fois encore, le village de Gromagny, territoire de Belfort a été le théâtre d'un spectaculaire accident. C'est le deuxième en l'espace d'un mois, de cette nature. En effet, un lourd semi-remorque de la Société des transports de Donzères-Mondragon, dont la citerne contenait 21,000 kilos de goudron chaud venant d'Alsace et se dirigeant vers la Côte-d'Or, a fait la culbute. Le chauffeur, M. Pierre Valta n'avait pu négocier le virage très prononcé. Le mastodonte dévala un ravin d'une hauteur de 8 mètres et s'immobilisa dans la prairie; le tracteur devait se retourner et rester les roues en l'air, tandis que la citerne s'immobilisait sur le flanc droit. Le bouchon de versement supérieur de la citerne ayant sauté, le goudron se répandit rapidement dans les prés, ainsi que dans un petit étang voisin. M. Valta, secouru par des routiers, était dégagé de la cabine écrasée avec des blessures heureusement sans gravité. Les dégâts sont considérables.

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans le

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

- de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:

Adresse:

Domicile:

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53 V/344

Qualité STAR Nylon

Un tapis 100% nylon, moelleux, doux, épais, extrêmement résistant. Se fait en 7 couleurs modernes. Selon mesures données: 23.- le m². En largeur originale de 420 cm:

le m² 19.-

Qualité BRILLANT Acryl

Un tapis 100% Acryl, bouclé, épais, de première qualité, très résistant. 5 couleurs attrayantes au choix. Selon mesures données: 32.- le m². En largeur originale de 420 cm

le m² 28.-

Qualité SUPER Acryl

Un tapis 100% acryl, bouclé, moelleux, de très haute qualité. 5 couleurs délicates, ton sur ton, vous sont proposées. Selon mesures données: 43.- le m². En largeur originale de 420 cm

le m² 38.-

Oui, ils existent, les tapis de fond particulièrement avantageux que vous cherchez! Ce sont des Mio Floor. Ils donneront à votre intérieur cet aspect confortable que vous préférez. Ils sont vendus à de très raisonnables prix Migros et possèdent toutes les qualités de tapis de classe. Jugez plutôt:

Matériaux exceptionnels, isolants, antistatiques, antimites, bon teint, insonorisants. Solidité remarquable. Entretien facile. Semelle en PVC gaufré.

Comment acheter un tapis Mio floor?

- En largeur originale de 420 cm. Vous pouvez alors le couper vous-même selon vos exigences (c'est plus facile que vous ne le pensez!).
- Coupé par nos soins selon les mesures exactes de vos pièces. Certaines chutes vous sont alors décomptées.

Comment commander un tapis Mio Floor?

Consultez notre collection d'échantillons. Faites votre choix. Remplissez le bulletin de commande figurant sur notre prospectus

Remettez votre bulletin au vendeur. Vous recevrez votre tapis dans un délai de 15 jours, franco gares.

en vente également dans les Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges.

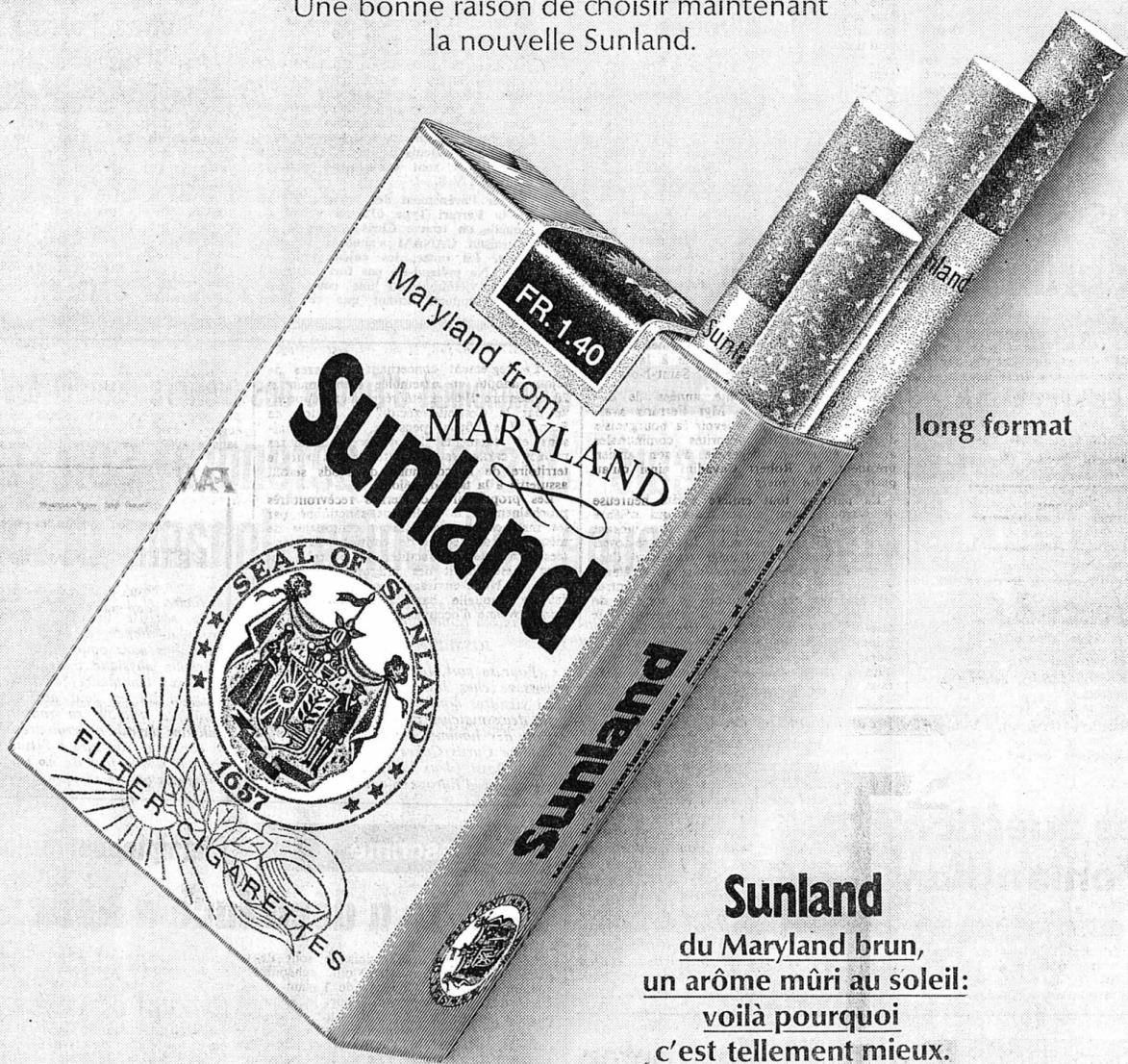
Do it yourself
MIGROS
av. des Portes-Rouges

Demandez, lors de votre prochain achat, le tout nouveau catalogue Do it yourself.

nouveau!

Du soleil en droite ligne du Maryland...

...capturé dans la nouvelle Sunland,
la cigarette Maryland du Maryland.
C'est au soleil du Maryland qu'elle doit sa douceur,
son équilibre, son goût typiquement Maryland brun.
Une bonne raison de choisir maintenant
la nouvelle Sunland.



long format

Sunland
du Maryland brun,
un arôme mûri au soleil:
voilà pourquoi
c'est tellement mieux.

69 SUN 3 Tripnex

DISCOUNT - TEXTILES

Ruelle Dublé 3

OVERALL

velours côtelé, très pratique

Seulement

7.-



Fermé le lundi



SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI
REPRISE DES COURS D'ITALIEN
GRAMMAIRE - LECTURE - CONVERSATION



Un soir par semaine, de 20 h à 21 h 30
Durée des cours : octobre - mars (33 heures)
Degré inférieur : 50 francs
2me, 3me, 4me degrés : 60 francs

Se renseigner et s'inscrire auprès de Mme Gattiker, avenue des Alpes 25, 2000 Neuchâtel, tél. 5 71 68, jusqu'au 2 octobre 1969.

Etre exigeant, c'est avoir une personnalité.

On dit, que vous avez un goût infailible, que vous soignez votre personnalité jusque dans ses moindres détails.

Votre stylo par exemple, il se reconnaît entre tous. Le modèle CARAN D'ACHE 890* est entièrement métallique, donc robuste. C'est un stylo d'homme conçu pour le confort de votre écriture.

* avec cartouche géante GOLIATH contenant 5x plus d'encre.

Modèles à 1,2,3 et 4 couleurs, chromés, argentés, plaqués or, argent 0.800 et or 18 carats.

CARAN D'ACHE

CARAN D'ACHE

vous trouverez toujours un CARAN D'ACHE à votre goût dans tous les bons magasins spécialisés.

Bons de caisse

5 1/4 %

3 - 6 ans de terme

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Domicile de paiement :
CRÉDIT SUISSE NEUCHÂTEL



athlétisme

Bons résultats au championnat neuchâtelois de triathlon

Victoire de Claude Meisterhans qui progresse encore

Qui se souvient encore des 1452 points obtenus par le maître d'éducation physique Claude Meisterhans, en 1964 alors qu'un certain Schilling remportait le titre cantonal avec l'excellent résultat de 2108 points ?

canton de Neuchâtel dès 1966, Meisterhans s'est à nouveau surpassé, samedi dernier, sur les installations peu favorables de Pierre-à-Mazel.

Qu'on en juge plutôt: toujours le plus vélocé, égalant son « chrono » de l'an dernier, soit 11'1, Meisterhans a, du même coup, réalisé au 100 m sa meilleure performance, la meilleure de la journée du reste avec 780 points, et distancé ses principaux adversaires qui avaient nom Haussener, Mattle et Montandon.

diffier sensiblement le classement intermédiaire? Après avoir bondi à 6 m 56, le futur vainqueur semblait bien déterminé à ne laisser « grignoter » que quelques points isolés par ses poursuivants. Tel fut le cas de Mattle, du Neuchâtel-Sport le meilleur dans cette spécialité avec 6 m 64 équivalant à 744 points, soit à peine 16 points de plus que les 6 m 56 de Meisterhans.

pation des gars de Neuchâtel-Sport, ainsi que leur bon comportement d'ensemble vis-à-vis de leurs dangereux rivaux de l'Olympic La Chaux-de-Fonds.

CHEZ LES JUNIORS

Après le très bon 11'5 de E. Maridor de Neuchâtel-Sport et le bond de 6 m de Meier, la lutte s'est circonscrite entre ces deux talentueux athlètes ainsi que le régulier R. Pollicino, également de Neuchâtel et Schneider, de Boveresse. Finalement, en dépit du meilleur jet 10 m 53 de Pollicino reprenant ainsi 125 points, Meier décrochait le titre tant envié. On ne saurait conclure sans mentionner le fidèle vétéran H. Hofer, sans adversaire malheureusement cette fois-ci!

RÉSULTATS

Catégorie A: 1. C. Meisterhans (SFG Cortaillod) 2112 points; 2. D. Haussener (Neuchâtel-Sport) 1878; 3. Mattle (N-S) 1860; 4. J.-J. Montandon (Olympic) 1774; 5. Craméri (Olympic) 1655; 6. Gross (N-S) 1557; 7. J. Furrer (N-S) 1553; 8. J. Frochaux (Le Landeron) 1491; 9. Challandes (N-S) 1470; 10. Kunzi (Olympic) 1436.

Juniors: 1. Meier (Neuchâtel-Sport) 1558 points; 2. R. Pollicino (N-S) 1527; 3. E. Maridor (N-S) 1476; 4. Schneider (Boveresse) 1375; 5. E. Matthey (SFG Cortaillod) 1246;

Vétéran: 1. H. Hofer (SFG Cortaillod) 1401 points.

Meta Antenen et Ph. Clerc accueillis en musique

Après avoir séjourné 24 heures à Budapest, la délégation suisse aux championnats d'Europe d'Athènes est arrivée hier soir à Zurich, à bord d'un avion hongrois. Six athlètes manquaient à l'appel (dont Hansruell Mumenthaler), ceux qui s'étaient rendus directement à Berlin pour la réunion de ce soir. Par contre Meta Antenen et Philippe Clerc étaient présents. Ils ont été reçus par M. Jean Frauenlob, président de la Fédération suisse d'athlétisme. Des fleurs leur ont été remises en musique, l'accompagnement musical étant assuré par la fanfare de Héngg.

Parmi ses adversaires, une Ougandaise de 17 ans Colette Besson tentera ce soir d'améliorer le record du 400 m

La tentative de la Française Colette Besson contre le record du monde du 400 m, qu'elle partage depuis Athènes avec Nicole Duclos en 51'7, constituera ce soir, à Berlin-Ouest, le clou de la 30me réunion internationale du stade olympique. Elle aura comme principaux adversaires dans cette course l'Autrichienne Maria Sykora, troisième aux derniers championnats d'Europe, et une inconnue sur les pistes européennes, l'Ougandaise Judith Ayaa, âgée de 17 ans. La jeune Africaine a couvert la distance, chez elle, sur une piste en gazon, en 53". Le lancement du disque avec la répétition

de la finale de Mexico entre l'Allemande de l'Ouest Liesel Westermann, détentrice du record du monde (62 m 70) et Lia Manoliu (Roumanie), médaille d'or à Mexico, sera une autre épreuve vedette. Chez les hommes, le forfait des Américains et l'absence des Allemands de l'Est et des Soviétiques constituent un sérieux handicap pour les organisateurs. La Suisse sera représentée par Béatrice Rechner (hauteur), Mumenthaler (800 m), Menet, Feldmann (ces deux seront aux prises avec, notamment, Jürgen May sur 3000 m), Knill sur le mile et Wirz sur 400 m haies.

La guerre des goals



A Genève, les convives servettiens se sont joyeusement partagé le gâteau aux pruneaux

En totalisant une trentaine de coups au but, l'élite des artilleurs suisses n'a guère chômé. On s'est donc sérieusement mis à table avant le début des Jeux olympiques de la jeunesse à Genève. Les joueurs convives des Charmilles ont fait circuler la table aux pruneaux; tant pis pour les moines qui tombaient dans la gamelle lausannoise! Roger devra soigner son équipe au bicarbonate.

du réfectoire bâlois: on ne glane pas si facilement des points dans la cité rhénane. Les Jeunes Garçons, par contre, en se bousculant devant le buffet des Lions, parvinrent à remplir copieusement leurs assiettes. Les Sauterelles volent de plus en plus bas en claquant du bec, alors que l'entraîneur seelandais, avec sa jam d'ogre, dévora à belles dents la réputation de Saint-Gallois. Convies à Fribourg, les Bellinzonais se firent picorer leur polenta par les timides Pingouins. Un grand coup de chapeau à Peters,

qui risque bien de décourager le « club » de service. Quant aux doublés de Schindelholz et de Wernle, ils préudent à une longue liste:

- 3 buts: Peters (Bienne).
2 buts: Schindelholz (Servette), Wernle (Wettingen).
1 but: Blaettler, Boffi (Lugano), Bosson, Nemeth, Heutschi, Potier (Servette), Durr, Vuilleumier (Lausanne), Richard, Zurcher (La Chaux-de-Fonds), Hauser, Rahme, Wenger (Bâle), Rebmann, Schild (Young Boys), Sturmer (Winterthur), Schwick (Wettingen), Mogg (Saint-Gall), Schaller, Ziegler (Fribourg), Nembrini (Bellinzona).

Contre son camp: Ziehmann (Saint-Gall). Au classement général, le Servettien Potier prend la tête devant Kunzli, dont l'équipe connaît un passage à vide, Peters, qui met les bouchées triples, et Heutschi, son jeune collègue genevois.

- 5 buts: Potier (Servette).
4 buts: Kunzli (Zurich), Peters (Bienne), Heutschi (Servette).
3 buts: Jeandupeux II (La Chaux-de-Fonds), Blaettler (Lugano), Vuilleumier (Lausanne), Wenger (Bâle), Schaller (Fribourg), Schindelholz (Servette).

Aster X

Les cadets sont restés bien modestes

L'appétit des cadets est resté bien modeste. Pourtant, à Serrières, la star de Mendrisio n'y est pas allée avec le dos de la cuiller, raflant les plats sous le nez des Xamaxiens. Sion et Lucerne, dévorés d'ambition, acceptèrent, en fin de compte, le partage équitable de la miche. En trois minutes, Bruhl réduisit les Stelliens en chair à pâtée et les Valaisans, à l'appât du proverbiale, ne laissèrent que des miettes à la garniture genevoise. Chiasso mit les bouchées doubles pour surpasser les Jeunes Compagnons qui, pourtant, savent se tenir à table. Les petits coups de pied des voisins n'entretenaient pas l'amitié, mais évidemment les Argoviens se sont tout de même tapé la cloche.

concurrents immédiats. A eux donc de digérer ce retard; le menu est assez long pour cela.

- 6 buts: Allio (Mendrisiostar).
4 buts: Milder (Lucerne), Brunnenmeier (Xamax), Pivetta (Urania).
3 buts: Manzoni (Xamax), Ferdinand (Chiasso), Benko (Mendrisiostar), Elsig, Valentini (Sion).

MAIGRE TABLEAU

Les statisticiens restent sur leur faim puisqu'ils n'enregistrent pas de coup de chapeau, ni même de doublé. Lisez plutôt: 1 but: Dornbierer, Duvoisin, Prantl (Bruhl), Allio (Mendrisiostar), Brunnenmeier (Xamax), Walz (Aarau), Neuenchwander (Langenthal), Mathez (Sion), Lurger, Baud (Martigny), Pivetta (Urania), Luder (Thoune), Gwerder (Lucerne), Riva, Ferdinand (Chiasso), Wolfensberger (Young Fellows).

Contre son camp: Mantoan II (Xamax). Allio, le Tessinois de Mendrisio, compte maintenant deux plats d'avance sur ses

Amende pour Saint-Gall

Le comité de discipline de l'A.S.F. a donné perdu par forfait aux Saint-Gallois le match du championnat suisse des réserves Saint-Gall-Fribourg du 6 septembre. Pour n'avoir pas respecté la limite d'âge imposée à six joueurs au moins, le FC Saint-Gall devra, en outre, payer une amende de 300 fr.

Servette connaît son adversaire en coupe Winterthour élimine Lucerne

WINTERTHOUR - LUCERNE 4-2 (2-0).

MARQUEURS: E. Rutschmann 6me; Konietzka 30me; Muller, 54me; Konietzka 68me; W. Rutschmann 76me; Flury 88me.

WINTERTHOUR: Frei; Odermatt, Wolf, Luthi, Bollmann; Ziegler, W. Rutschmann; Dimmeler, Konietzka, Sturmer, Oetli. Entraîneur: Hussy.

LUCERNE: Prest; Gwerder, Bischof, Tholen, Lustenberger; Bilder, Haepfliger; Flury, Meyer, Müller, Sidler. Entraîneur: Wechselberger.

ARBITRE: M. Boller, de Reinach.

NOTES: stade de la Schützenwiese. Terrain en bon état. Température estivale. 6600 spectateurs. Flury est averti à la 44me minute pour irrégularités répétées. A la 53me, Oetli cède sa place à W.

Rutschmann (ID), tandis que Châtelain remplace Rutschmann I à la 73me. Sidler, blessé, est remplacé par Naldi à la 75me. Coups de coin: 9-6 (6-3).

LUCERNE MAL « PAYÉ »

Winterthour, à la suite de sa contre-prestation face à Young Boys, se devait de redorer son blason devant Lucerne, dans ce match à rejouer des seizièmes de finale de la Coupe suisse. Il n'y est que partiellement parvenu, car, contre toute attente, ce sont les visiteurs qui ont pris la majeure partie des initiatives. Winterthour a marqué, mais c'est Lucerne qui a joué, tout au moins jusqu'à la troisième réussite locale.

Chez les Lucernois, nous avons pu apprécier l'excellente prestation de Haepfliger, la harne de Muller ainsi que la clairvoyance de Flury, omniprésent. L'Allemand Milder a, pour sa part, joué très au-dessous de sa réputation. Quant aux « Lions », ils se sont signalés surtout par Luthi, très bon dans le jeu de position et la relance de l'offensive, et Konietzka, le meilleur homme sur le terrain.

Interim

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions et de la coupe des vainqueurs de coupe aura lieu le 3 octobre, à Genève.

hippisme

Les courses de Divonne

Prix de Cornavin, trot, 2700 m: 1. Robinson (D. Besson) et Mme S. Besson; 2. Taillebois (H. Delambre); 3. Rallye Sport (Y. Pittet). Prix de la Servette (trot, 2075 m): 1. Angélique 6 (R. Després) à Mme Després; 2. Ajoura 6 (P. Cordeau) à J. Atti; 3. G. Masole (P. Cordeau). Prix des Eaux-Vives, trot, 2100 m: 1. Valérie 2 (R. Vercrysse); 2. Vieux Poulot (J.-P. Raincan); 3. Versailles (M. Sassié). Grand prix de vitesse, trot, 2075 m: 1. Uca 2 (R. Vercrysse) à Mme Van Dijon; 2. Une Nuit B (J. Delfortrie); 3. Tout Jettan (J. Bournois). Prix de Plainpalais (trot, 2100 m): 1. Uth (M. Roussel) à M. A. Rayon; 2. Vindey (E. Gaudel); 3. Ugolin 4 (J.-L. Bourdais). Prix de Coltrin, trot, 2700 m: 1. Ulric d'Or (M. Gougeon) à M. A. Rayon; 2. Utopie 3 (R. Busset); 3. Trésor (O. Monnier).

boxe

Le Français Josselin défendra son titre face au jeune Autrichien Johann Orsolics

Le Français Jean Josselin mettra demain soir, à Vienne, son titre de champion d'Europe des poids welters en jeu face à l'Autrichien Johann Orsolics. Ce titre, il l'a conquis le 5 mai dernier, à Paris, en battant l'Italien Silvano Bertini par arrêt de l'arbitre (sur blessure) à la huitième reprise.

UNE SEULE DÉFAITE

Johann Orsolics, qui est son cadet de sept ans (22 ans contre 29) n'est wetter que depuis peu de temps et il a accompli presque toute sa carrière, qui a débuté en juillet 1965, chez les super-légers. Il fut d'ailleurs, champion d'Europe de cette catégorie en juin 1967 après sa victoire aux points face à l'Allemand Connie Rudhof. Il confirma, ensuite, son titre à deux reprises face à l'Espagnol Juan Sombría Alborno. En mai 1968, alors qu'il éprouvait des difficultés à faire le poids, il céda son titre à l'Italien Bruno Arcari, qui l'avait battu sur blessure au douzième round. C'est, d'ailleurs,

Championnat d'Europe des welters demain à Vienne

Le Français Josselin défendra son titre face au jeune Autrichien Johann Orsolics

la seule défaite qui figure au palmarès de l'ancien ramoneur viennois.

JOSELIN EST SOLIDE

Pour sa part, Jean Josselin, depuis son passage chez les professionnels, compte 53 victoires dont certaines avant la limite, deux matches nuls et six défaites devant des hommes de tout premier plan comme Curtis Cokes (deux fois) et Carmelo Bossi (deux fois). Mais jamais le champion d'Europe n'a été défait avant

la limite et il serait surprenant qu'Orsolics réussisse là où a échoué, entre autres, un boxeur de la classe de Cokes. Orsolics aura pour lui sa jeunesse, sa fraîcheur physique favorable d'un public qui lui est tout acquis. Mais son étonnante vitalité, sa robustesse et sa vaillance devraient permettre au Français de conserver son titre à l'issue d'un combat qui risque fort de ne pas aller à la limite des quinze reprises.

escrime

Championnat intervilles

Soleure a déçu face à Neuchâtel

Les escrimeurs neuchâtelois se sont déplacés à Soleure où ils ont rencontré l'équipe locale. Il s'agissait de l'avant-dernière rencontre, comptant pour le championnat intervilles. Ce fut un véritable désastre pour les Soleurois. Pourtant, ces derniers, derniers du classement général, n'avaient rien à perdre et l'on s'attendait à une résistance un peu plus farouche, d'autant plus qu'ils avaient l'avantage du terrain.

Craintifs dès le départ et manquant singulièrement de technique et de rapidité, les tireurs suisses allemands concédèrent

cette rencontre sur le résultat sans appel de 15 à 1. De leur côté, au fleuret, l'équipe féminine neuchâteloise remporta l'enjeu sur le résultat tout aussi sec que les épées, soit 8 à 1. Sans commentaire.

L'épéiste Eichhorn manquant à l'appel dans les rangs de l'équipe neuchâteloise, la composition de cette dernière était la suivante: Thiébaud, Lacroix, Mattle et Raaflaub. Tous remportèrent leurs quatre assauts, à l'exception de Mattle qui en perdit un, ce qui permit aux Soleurois de s'aider l'honneur. Du côté féminin, Huber, de Montmolin et Bétrix défendirent les couleurs neuchâteloises. Là aussi, aucun problème, chacune obtenant le maximum de victoires, sauf Bétrix qui céda un assaut à l'une de ses adversaires.

En résumé, rencontre sans passion et de liquidation qui permet d'augmenter l'avance de points des escrimeurs du chef-lieu du canton au classement général. Neuchâtel devra encore se rendre à Thoune afin de jouer la dernière rencontre. Mais, d'ores et déjà, on sait que la Société d'escrime de Neuchâtel ne peut plus perdre ce championnat. Il lui reste, toutefois, à le finir en beauté.

J.R. Classement intermédiaire après le 10me tour: 1. Neuchâtel 18 points; 2. La Chaux-de-Fonds 13 p.; 3. Fribourg 10 p.; 4. Bienne 9 p.; 5. Thoune 3 p.; 6. Soleure 0 point.

haltérophilie

Coupe de Suisse Rorschach adversaire du Locle en finale

Une semaine après Le Locle, Rorschach s'est qualifié à son tour pour la finale de la coupe de Suisse, Contre Adlet Zurich (828,912 points Mutton), Rorschach a obtenu le meilleur résultat enregistré jusqu'ici en coupe, soit 886,346. Au développé, Thomas Graber a battu le record junior avec 105,5 kg. Le lieu où se déroulera la finale entre Rorschach et Le Locle sera désigné par tirage au sort.

lutte

Les championnats d'Europe de lutte libre se sont déroulés en Bulgarie

L'URSS enlève six des dix titres

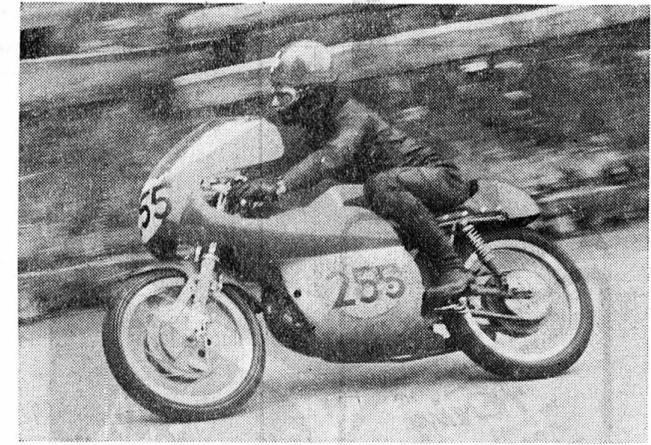
Voici les classements finals par catégorie des championnats d'Europe de lutte libre, qui se sont déroulés à Sofia: Jusqu'à 48 kg: 1. Roman Dmitriev (URSS); 2. Nicolov (Bul); 3. Sefer (Tur); 4. Moebius (AIE), 52 kg: 1. Bayo Bayev (Bul); 2. Nasrouluev (URSS); 3. Cernau (Rou); 4. Olan (Tur). 57 kg: 1. Yancho Patrikov (Bul); 2. Malian (URSS); 3. Esencel (Tur); 4. Dimitriu (Rou). 68 kg: 1. Eniou Valtchev (Bul); 2. Chochachvili (URSS); 3. Enghel (Tch); 4. Kabanli (Tur). 72 kg: 1. Enou Todorov (Bul); 2. P. Todorov (Bul); 3. Sevinc (Rou). 74 kg: 1. Juri Gussov (URSS); 2. Niets-

chko (AIE); 3. Seger (All.O); 4. Urbanovic (Hon). 82 kg: 1. Youri Chachmouradov (URSS); 2. Bayko (Hon); 3. Iliiev (Bul); 4. Yorga (Rou). 90 kg: 1. Guenady Strachov (URSS); 2. Barlog (Rou); 3. J. Andersson (Su); 4. Marotti (Hon). 100 kg: 1. Vladimir Goulutkine (URSS); 2. V. Todorov (Bul); 3. Germar (AIE). Au-dessus de 100 kg: 1. Chota Lomidze (URSS); 2. Douratiev (Bul); 3. Topuz (Tur).

Classement par nations: 1. URSS 55 p.; 2. Bulgarie 46,5; 3. Roumanie 26,5; 4. Turquie 23 p.

motocyclisme

Le Bâlois Pfirter malchanceux au G.P. de Salzburg



PFIRTER. — Un pilote dont on reparlera certainement (Avipress - Pécoud)

C'est sur le tout nouveau circuit du Salzburgring que s'est déroulé, dimanche, le Grand prix de Salzburg (Autriche). C'est un circuit permanent très rapide, large, comportant deux épingles très relevées. Une excellente participation internationale a pu rivaliser d'audace sur ce parcours nouveau pour tous.

La meilleure prestation suisse, malheureusement mal récompensée, a été réalisée par le Bâlois Pfirter, sur Yamaha, en 350 cmc. En effet, ce coureur a dû, alors qu'il était deuxième et en train de remonter le premier, l'Allemand Scheimann, terminer la course avec un pneu à plat,

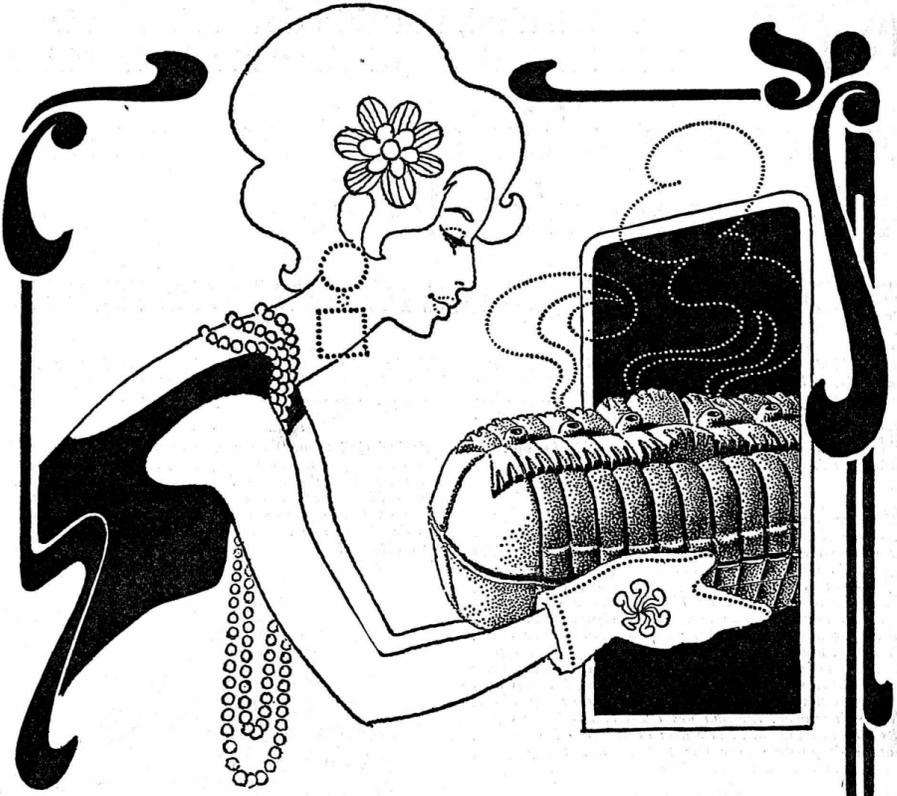
se faisant, de ce fait, devancer par l'Allemand Karl Hoppe, meilleur temps de la catégorie sur Schauinsland, et les Autrichiens Lenz et Magnus. Le Neuchâtelois Gisi a pris la 15me place de la catégorie, sur sa nouvelle Aermacchi. En 500 cmc, la victoire est revenue à Hoppe, qui a battu le Néo-Zélandais Turner et l'Allemand Kaszov, détenteur du record absolu du très difficile Nurburgring. Grandidier, seul Neuchâtelois en lice dans cette catégorie, a dû abandonner au 10me tour, sur rupture de chaîne. Le meilleur tour a été réalisé par l'Allemand Hoppe à la moyenne de 170,083 kmh.

SPORTS dernière

BOXE

Joé Louis, l'ancien champion du monde des poids lourds, a été hospitalisé à Détroit où il subit un traitement pour une infection interne. Le mal du « Bombardier noir » ne semble pas grave.

POUR LE CENTENAIRE



Grâce au moule magique «Rôti Bellépoque», la ménagère gagne du temps et allège son travail. Le four reste d'une propreté absolue. Aucune manipulation de la viande, aucun besoin de graisse ni d'huile. C'est une aubaine! L'exquis rôti du bon vieux temps va souvent enchanter toute la tablée.

Le moule est en vente exclusive au prix de fr. 9.— dans les magasins Bell.

LA BELLE EPOQUE 1869 1969



Les beaux meubles en sapin brûlé ou nature s'achètent chez le spécialiste

A. ZIMMERLI LES HAUTS-GENEVEYS
Tél. (038) 7 16 20

olma

St-Gall
9-19 octobre
1969

Billets simple course
valables pour le retour

Il vaut la peine d'attendre... car le soir du 28 septembre vous pourrez visiter librement le nouveau magasin, votre nouveau magasin à la mode féminine & la rue des Epancheurs 3, à Neuchâtel

FEMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

Ouverture officielle:
Samedi, 27 septembre

PRÊTS
express
de Fr. 500.— à Fr. 10.000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution: Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Une offre
à ne pas manquer

PYJAMAS

frotté en une pièce
avec fermeture éclair
4 à 16 ans

4 ans **15⁹⁰**
augm. 1.- par 2 âges

avec timbres Coop ou 5 % rabais

La Cité

Inutile de lui faire la cour!
(Achetez-la)

... La Victor 2000 SL ne coûte que **Fr. 10975.-***

TEMPÉRAMENT FOUGUEUX
Propulsée par un puissant moteur 2 litres de 105 CV (SAE) à arbre à cames en tête, la Victor 2000 SL est une grande routière qui avale les kilomètres. Nerveuse, elle a du souffle pour les dépassements rapides (donc sûrs).

CLASSE FOLLE
Son élégance et son confort sont à la hauteur de ses performances. Sièges anatomiques à dossiers réglables, ventilation à flux continu... luxueux capitonnage Ambia. Un vrai petit salon.

COMPORTEMENT EXEMPLAIRE
La Victor 2000 SL est sûre dans chaque situation. Elle vous obéit au doigt et au pied: sa conduite vous émerveillera. A son freinage assisté à double circuit s'ajoute une sécurité supplémentaire: colonne de direction télescopique et tableau de bord rembourré. Bien assise grâce à sa nouvelle suspension à ressorts hélicoïdaux, la Victor 2000 SL roule sur du velours.

Vauxhall Victor 2000 SL, Fr. 10975.-*
Autres modèles: Victor 1800 Fr. 9575.-; Victor 2000, Fr. 10400.-.

VAUXHALL VICTOR 2000 SL

*Prix indicatifs Vauxhall, une marque de confiance General Motors

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande: Ardon Neuwirth & Lattion, tél. (027) 8 17 84, la Chaude-Fonds Garage Béring, tél. (039) 2 24 80, Chippis L. Tschopp, tél. (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Maulin S.A., tél. (066) 2 43 51, Eysins G. Jaquier, tél. (022) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadiberg, tél. (037) 2 41 29, Genève Autos-Import S.A., tél. (022) 42 58 02, Lausanne Garage Occidental, tél. (021) 25 82 25, Garage de Saint-Martin S.A., tél. (021) 22 54 54, Lonay O. Nyffenegger, tél. (021) 71 38 86, Neuchâtel M. Facchinetti, tél. (038) 4 21 33, Payerne P. Ducry, tél. (037) 61 20 42, Saint-Cierges A. Freymond, tél. (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral, tél. (039) 4 16 75, Yverdon P. & J.-P. Humbert fils, tél. (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn, tél. (027) 6 66 21, Glis-Brigue, (028) 3 12 81, Bulle Route de Riaz, tél. (029) 2 84 63, Rue de Vevey, tél. (029) 2 73 28, Carrouge, tél. (021) 93 15 15, Genève 161, route de Meyrin, tél. (022) 41 13 10, 78, Avenue de la Roseraie, tél. (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré Jérôme, tél. (022) 25 23 13, Lausanne, tél. (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz, tél. (021) 51 83 62.



ANGLETERRE Sa dernière victime se nomme Tottenham Derby County étonne de plus en plus

Derby County a stupéfié le public britannique en écartant Tottenham Hotspurs par 5-0... Un résultat qui se passe de commentaires quant à sa signification mais qui a fait couler beaucoup d'encre à Fleet Street.

Quarante-deux mille spectateurs ont applaudi à l'exploit de Derby. Les « Spurs » ont reçu une des plus mémorables leçons de leur histoire. Le meilleur joueur sur le terrain a été, comme par hasard, un certain

Dave Mackay, transfuge de Tottenham. On assiste assez souvent à des exploits de joueurs face à leur ancienne équipe. La prestation de Mackay a été éblouissante; cet élément a trouvé une terre généreuse, où son tempérament peut se manifester librement.

Derby colle aux trousseaux d'Everton qui a battu Ipswich par 3-0, à l'extérieur. Une telle victoire est un signe de santé. Everton compte une défaite et un match nul pour neuf rencontres. Derby County reste, cependant, la seule équipe professionnelle invaincue. Quelle référence pour un blanc-bec fraîchement ému par le deuxième division! Autre sujet d'étonnement le « goal-average » ou différence de buts réussis et encaissés 19-4... Il faut le faire!

RETOUR DE MANCHESTER

Le magicien Matt Busby a trouvé une formule ou une potion magique pour stimuler l'ardeur de Manchester United. L'équipe de Bobby Charlton a tenu Arsenal en échec à Highbury (2-2), devant plus de soixante mille spectateurs. Il y a belle lurette que le quartier n'avait connu pareille animation! Le match a été d'une bonne facture, compte tenu des difficultés que connaissent, actuellement, les deux équipes. Les protagonistes ont démocratiquement partagé les points dans leur infortune. Ils occupent les dixième et onzième places du classement avec le même nombre de points. Leeds suit à bonne distance; son retard se chiffre à six points. Il n'est, théoriquement, que de quatre, pour autant que Leeds puisse vaincre Nottingham Forest. Liverpool n'est qu'à une longueur de son compère Everton; il a battu sans problème Stoke City, qui n'est pourtant pas le premier venu cette saison. Coventry marque le pas à un été battu par Manchester City. Ses seize points constituent néanmoins une marge de sécurité que beaucoup lui envient! West Ham a obtenu deux points qui valent leur pesant d'or, au détriment de Sheffield Wednesday. Les points qui comptent double lorsqu'ils sont arrachés à la barbe des premiers ou des derniers du classement. Sunderland a été sa première victoire sur Nottingham Forest. Ce sont les deux points de l'encouragement. La lanterne rouge en a bien besoin puisqu'elle n'a marqué que huit buts contre vingt-trois...

Gérald MATTHEY

FRANCE Les clubs engagés dans les compétitions internationales n'ont pas particulièrement brillé Un but à huit en... 4 parties

Munich, Munich, morne stade - Saint-Etienne était parti confiant dans cette coupe d'Europe des clubs champions. Il est rentré déçu de Bavière. Battu 2 à 0, mais surtout humilié par son incapacité de marquer des buts. Saint-Etienne, qui domine étrangement le championnat de France, a pris conscience de la différence qui existait entre le « Bundesliga » et les « kermesses de province ». A donner des complexes à tous les footballeurs de France et de Navarre.

credil prochain, Saint-Etienne devrait faire mieux, mais ceux qui ont vu le match aller ne se font plus trop d'illusions pour l'équipe de Baetteux.

UN SEUL BUT

Dans la coupe des vainqueurs de coupe, Marseille, qui jouait à Prague contre Dukla, a fait meilleure contenance, ne s'inclinant que par un but à zéro. Il est probable qu'il passera le premier tour, car, dans la fournaise du Stade-Vélodrome, les Tchécoslovaques vont souffrir.

Ces deux défaites sont moins déshonorantes que celle de Bordeaux contre Dunfermline (4-0). Les Bordelais n'avaient pas joué pendant deux semaines, n'attachant à ce match qu'une importance très relative. Ils oublièrent que, dans une compétition internationale, les clubs représentent leur pays. Bordeaux aura contribué à ternir un peu plus le prestige du football français. La seule équipe qui sera parvenue à mettre un but dans cette compétition, c'est Metz, engagé tout comme Bordeaux dans la coupe des villes de foire. Lea Lorains, toujours aussi volentiers, ont obtenu un méritoire match nul contre Naples (1-1). Mais là, il y aura aussi un match retour!

Les quatre équipes françaises engagées dans les compétitions internationales auront donc concédé huit buts, n'en marquant qu'un seul. Il y a des jeudis matins pénibles pour les partisans du football français!

Jean-Marie THEUBET

AUCUNE ILLUSION Baetteux, l'entraîneur stéphanois, savait pourtant très bien que, à l'aile droite, Keita n'avait pas le même rendement que comme deuxième avant-centre, aux côtés de Revelli. Mais les événements obligent et, Samardiz blessé, il a dû se contenter de ce qu'il avait. Keita fut inexistant. Revelli? Un peu moins mauvais. Cette ligne d'attaque, qui joue au chat et à la souris sur les stades de France, n'a même pas égratigné le roc défensif bavarois. Si la défense n'a concédé que deux buts, c'est tout d'abord parce que Gerd Müller, ce soir-là, avait mis les deux pieds dans les mêmes sabot. Et puis, aussi, parce que Bosquier et Mitroja se sont défendus avec clairvoyance, et Durkovic avec acharnement. Le Yougoslave fut même le seul homme méchant de la rencontre. Les premiers surpris furent les Français, auxquels on avait annoncé que Bayern jouait rugueusement. Mer-

ALLEMAGNE Schulz fut le meilleur à Vienne L'équipe nationale en «petite» forme

Avant d'en venir au match international de préparation que l'Allemagne a joué contre l'Autriche, à Vienne, il convient de voir rapidement ce qui s'est passé mercredi passé, en coupe des champions et dans la coupe des coupes.

Dans la première de ces compétitions Bayern Munich a manqué de s'assurer pratiquement un match-retour sans trop de danger, à Saint-Etienne. En effet, les Bavarois n'ont pas exploité deux chances indiscutables; surtout une, par Müller, peu avant la fin. En coupe des coupes, à Dublin, Schalke a peut-être profité de l'épais brouillard qui régnait sur le stade pour conserver intactes toutes ses chances. Avec un résultat déficitaire de 2-1, l'équipe de Gelsenkirchen doit pouvoir renverser la vapeur devant son public et se qualifier.

AILIERS FAIBLES

A Vienne, dimanche, l'équipe nationale essayait de se mettre au point en vue de

la rencontre décisive des championnats du monde contre l'Autriche, à Hambourg, dans 4 semaines. Aujourd'hui, à Sofia, l'équipe allemande continuera sa préparation et l'on ne peut que lui souhaiter, en ces heures alléges, moins mal que contre l'Autriche. Ce qui est peut-être le plus regrettable, c'est d'avoir vu, le retour de Seeler coïncider avec une faiblesse de toute l'équipe, pratiquement, et surtout une absence presque totale de centres dignes de ce nom. Pour les quelques balles qui sont arrivées sur le centre, on a constaté que Seeler les avait toutes maîtrisées. On en venait presque à regretter l'absence de l'ainé des Doerfel, à la place de son frère Bernd. Malgré tous ses défauts et son excès de fantaisie, Gert Doerfel est probablement le meilleur ailier d'Allemagne et certainement le seul véritable ailier.

Pour Seeler, qui jouait son 60ème match international, cette rencontre n'aura pas été encourageante, mais ce retour fait automatiquement penser à celui de Fritz Walter,

avant les championnats du monde de 1958, en Suède, bien que Seeler soit de 5 ans plus jeune que ne l'était Walter à l'époque. Ainsi, malgré une partie relativement peu convaincante, il n'est pas impossible du tout que Seeler ait encore son mot à dire lors des prochains matches, même si, contre la Bulgarie, il devait ne pas jouer.

SEUL SCHULZ

Ce qui a, en tout cas, frappé chacun, c'est de voir le peu de préparation pour cette rencontre, malgré les 5 mois qui s'étaient écoulés depuis la dernière fois où les internationaux jouèrent ensemble. Il n'est donc qu'à moitié surprenant de constater que le manque de cohésion était le défaut majeur de l'équipe. Le seul joueur à avoir vraiment donné satisfaction fut, une nouvelle fois, Schulz, qui, lui, jouait son 59ème match, sous les couleurs nationales. Helmut Schoof doit avoir bien des soucis, ces temps-ci, avec ses «poulains». Carl-Heinz BRENNER

Opinions A Istanbul, Ballabio devra s'en tenir à la formation qui rencontrera la Grèce Le match d'aujourd'hui contre la Turquie n'a de sens que si la Suisse le prend au sérieux

Aujourd'hui, vingt-quatre septembre, la Suisse rencontre la Turquie, à Istanbul. Que le monde est petit entre les cris de joie ou de dépit de samedi et l'arrivée chez Mustafa. Le football vit à toute vitesse. D'un fait à l'autre, l'analyse encore chaude n'a pas le temps d'être digérée. On réfléchira plus tard. Oui, mais quand? Lorsque ce sera trop tard.

COMME UN BOULET

Ainsi, ce match lointain ne soulève guère d'enthousiasme, même si les raisons de Ballabio ne sont pas mauvaises: vivre un match dans des conditions pareilles à celles du prochain Grèce - Suisse, d'imposant format, notre équipe y jouant sa qualification pour Mexico. Hélas! nous trainons l'acte de défaut de bien de Suisse - Roumanie comme un boulet ou une boulette, au choix. Perdu stupidement par une tactique aberrante (la truille avec nous), ce match empêche l'atmosphère parce que les efforts demandés maintenant apparaissent comme vains, voire inutiles. Notre sort a été scellé à la Pontaise, à moins d'un miracle. Comme en démocratie, il est permis d'y croire, Ballabio s'accroche, exigeant des clubs et des joueurs plus qu'ils n'en demandent. Si la Suisse avait gagné à Lausanne, ce qui était possible avec une tactique mieux appropriée, les sacrifices seraient acceptés de meilleure grâce.

DEPUIS SEIZE ANS

Avec la Turquie, nous entretenons un petit commerce, genre place de marché: dans la corbeille, deux rencontres: la première à Ankara, gagnée par la Suisse par cinq buts à un, en 1952; la deuxième un an plus tard, à Berne, où les Turcs prirent leur revanche par deux à un. Depuis seize ans, plus rien; des dates! et, actuellement, des soucis pour Ballabio, même s'il a lavé l'hypothèque Kuhn.

Dans sa liste de sélection, que de points d'interrogation. Que vaut P. Stierli, d'Anderlecht, mis à l'écart en début de saison? A quoi en est Tacchella, absent du derby samedi dernier? Pourquoi avoir mis si longtemps à nommer Bosson et pourquoi cet appel après l'avoir ignoré si longtemps? Ramseier, Weibel, Balmer, Vuilleumier, à des degrés divers, ne sont pas en superforme. Par contre, l'homme en forme du moment, Chapuisat, figure dans la liste des espoirs. Sans espoir de retour? Il est vrai que ce garçon, s'est créé quelques inimitiés et un Balois n'a-t-il pas

déclaré: « Si Chapuisat est sélectionné dans l'équipe suisse, je ne lui adresserai pas la parole. » Ces menus propos ne tombent jamais dans les oreilles d'un sourd.

PRESTIGE ENGAGÉ

Amical (joli terme!) ou pas, le match contre la Turquie n'en engage pas moins notre prestige. Il n'a de sens que si les joueurs se donnent à fond et que si Ballabio se tient à l'équipe qui devra rencontrer la Grèce. Même si la présence d'« espions » grecs est signalée. Sinon, pas besoin de déranger le chaouch de service pour la distribution des croissants!

A. EDELMANN-MONTY



QUE FERONT-ILS? — Très décontractés à leur départ de Kloten, les Suisses prendront-ils leur tâche avec suffisamment de sérieux, ce soir? (A.S.L.)

ITALIE Les clubs milanais sont bien partis Facchetti se montre déjà redoutable

Avant de parler de la deuxième journée du championnat d'Italie, il nous paraît bon d'ouvrir une petite parenthèse pour citer un exploit qui aura peut-être échappé à nos lecteurs. On se souvient qu'au cours du premier tour, la rencontre Brescia-Milan avait été interrompue, le terrain étant devenu impraticable. Ce match s'est rejoué en semaine et, au

cours de celui-ci, le capitaine milanais Gianni Rivera s'est mis particulièrement en évidence puisqu'il a été l'auteur des quatre buts obtenus par son équipe (4-1).

A SENS UNIQUE

Avant d'aller affronter le troisième néo-promu (Lazio), dimanche prochain à Rome, les Milanais en accueillent un autre à San Siro. Bari, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est déplacé dans la capitale lombarde avec la seule ambition de limiter les dégâts. Inutile de préciser que, dans ces conditions, on assista à un match à sens unique, Milan établissant un siège en règle devant le but de Spalazzi, qui, pourtant, ne céda qu'à une seule occasion (29ème minute), sur tir de Combin. Pendant ce temps, les trois autres favoris jouaient à l'extérieur. Paradoxe, c'est celui dont on pensait qu'il avait la tâche la plus aisée qui s'en est revenu battu. En effet, après avoir enfilé quatre buts à Palerme, on estimait que Juventus s'imposerait à Vérone. Hélas! les Piémontais se montrèrent sans inspiration et les maîtres de céans, ayant pris l'avantage peu avant le repos par Traspadini, n'eurent aucune peine à contenir les assauts désordonnés des visiteurs.

GRACE A FACCHETTI

Pour leur part, Fiorentina et Inter s'en allaient guerroyer à Naples et à Palerme. L'équipe d'Altafini ne ménagea pas ses efforts face au champion. En vain. Le seul but fut l'œuvre du Florentin Maraschi mais la justice aurait voulu qu'on assistât à un partage des points. En Sicile, Inter connut un début assez pénible et fut même mené à la marque après 26 minutes (but de Casuso). Mais, dès cet instant, les « bleu et noir » forcèrent l'allure. Accablés, les gens du lieu concédèrent un pénalty (faute de main) que Bertini transforma. Et l'on atteignit la pause sur cette égalisation. Puis, à la 55ème minute, une longue ouverture de Suarez trouvait Facchetti monté à l'attaque. Le tir de l'international ne laissait aucun espoir à Ferretti.

DEUX EXPULSIONS

Derrière ce trio, deux formations suivent avec trois points: Cagliari et Turin. Contrairement au dimanche précédent à Gènes, les marqueurs de l'équipe sarde surent trouver le chemin du but adverse. Domenghini (9me) et Riva (42me) avaient fait pencher la balance. Le but de Facchini, obtenu à six minutes du coup de sifflet final, ne jeta aucune inquiétude dans l'esprit des 24.000 « tifosi » accourus pour soutenir leurs fa-

voris. Beaucoup plus difficile fut le succès de Turin qui dut à un pénalty de prendre la mesure de Sampdoria. Et que dire de la victoire de Rome sur Brescia? C'est à un but contre son camp de Botti que les hommes d'Helenio Herrera doivent d'avoir épuisé les deux points. Un seul but également à Bologne (Savoldi 41me), mais deux expulsions par contre. Bulgarelli, contre trop sèchement par un arrière visiteur, se fit justice sur-le-champ. Il dut donc regagner prématurément les vestiaires en compagnie de sa victime. L'agresseur devait pourtant reconnaître que le défenseur de Lazio ne méritait pas ce sort. La ligue tiendra-t-elle compte de cet aveu? Souhaitons-le à Papadopulo.

CLASSEMENT

Italie

	Matches			Buts		
	J.	G.	N. P.	p.	c.	Pts
1. Fiorentina	2	2	0	2	0	4
2. Milan	2	2	0	5	1	4
3. Inter	2	2	0	3	1	4
4. Cagliari	2	1	1	2	1	3
5. Turin	2	1	0	3	2	2
6. Juventus	2	1	0	1	1	2
7. Bari	2	1	0	1	1	2
8. Bologna	2	1	0	1	1	2
9. Rome	2	1	0	1	1	2
10. Véronne	2	1	0	1	1	2
11. Vicence	2	1	0	1	4	2
12. Lazio	2	0	1	2	3	1
13. Sampdoria	2	0	1	2	2	1
14. Naples	2	0	2	2	4	0
15. Palerme	2	0	2	2	6	0
16. Brescia	2	0	2	1	5	0

France

	Matches			Buts		
	J.	G.	N. P.	p.	c.	Pts
1. Saint-Etienne	7	6	1	0	26	13
2. Angers	7	4	2	1	26	10
3. Lyon	7	4	1	2	18	9
4. Angoulême	7	3	3	1	10	6
5. Marseille	7	3	3	1	8	6
6. Strasbourg	7	4	1	2	15	9
7. Red Stra	7	3	2	2	16	8
8. Bordeaux	7	3	2	2	12	8
9. Nîmes	7	2	2	3	16	6
10. Nantes	7	2	2	3	13	6
11. Rouen	7	2	2	3	9	6
12. Valenciennes	7	2	2	3	6	6
13. Ajaccio	7	2	2	3	6	6
14. Sochaux	7	1	4	2	6	6
15. Sedan	7	1	3	3	7	5
16. Metz	7	1	2	4	8	4
17. Bastia	7	1	1	5	8	4
18. Rennes	7	1	1	5	7	3

Angleterre

	Matches			Buts		
	J.	G.	N. P.	p.	c.	Pts
1. Everton	11	9	1	1	22	8
2. Derby	11	7	4	0	19	18
3. Liverpool	11	8	2	1	25	11
4. Leeds	10	4	5	1	18	13
5. Wolverhampton	11	4	5	2	19	17
6. Stoke	11	5	3	3	17	13
7. Coventry	11	5	3	3	14	13
8. Tottenham	11	6	1	4	17	13
9. Manchester C.	10	4	3	3	18	11
10. Arsenal	11	3	5	3	11	11
11. Manchester U.	11	3	5	3	14	11
12. Nottingham F.	11	3	4	4	13	10
13. Chelsea	11	2	6	3	10	10
14. Newcastle	11	3	3	5	10	9
15. West Ham	10	3	2	5	9	8
16. Crystal Palace	10	2	4	4	13	8
17. West Bromwich	11	3	2	6	17	8
18. Burnley	11	1	6	4	10	8
19. Southampton	11	2	3	6	17	7
20. Ipswich	11	2	2	7	12	6
21. Sheffield Wed.	11	2	2	7	11	6
22. Sunderland	11	1	3	7	8	5

Une place au soleil pour les « sans grade » La ligue vaudoise marquée par le déclin d'Assens et de Renens

Deuxième ligue. — Le déclin de Renens et d'Assens est la première caractéristique du championnat joué par les équipes du groupe numéro un. Crissier, qui, dit-on, a « pompé » quelques forces au premier nommé, est parti sur les chapeaux de roue mais doit compter, actuellement, avec Le Sentier, dont les progrès s'affirment, et même avec le néo-promu Vallorbe dont le retour en deuxième ligue a donné, jusqu'ici, de bons résultats. Grandson Tuileries n'a pas encore obtenu le moindre point, pas plus, d'ailleurs, que Forward Morges dans l'autre subdivision où Montreux et Chailly (ce qui n'est pas une nouveauté) mènent en compagnie de l'autre néo-promu, Aigle (ce à quoi on ne s'attendait pas). Payerne semble vouloir jouer les « outsiders ».

Troisième ligue. — Dans le groupe I un des néo-promus, Genolier, a superbement débuté: inbattu, il mène devant Rolle (grand favori) et Nyon II. L'autre néo-promu, Coppet, n'a encore obtenu aucun point. Dans le groupe II, la principale bataille s'annonce entre Saint-Léger, chef de

file du moment, Bex, Villeneuve et Vevey II avec, éventuellement, Montreux II comme trouble-fête. Echallens mène dans le groupe II où Mézières, Moudon et le néo-promu Chailly II paraissent en mesure de contester sa supériorité. Dans le groupe IV, où mène Cossonay, Yverdon II et Sainte-Croix entendent aussi jouer un rôle important. Enfin, dans le groupe V, l'ex-ligue Bussigny, « leader » actuel, va probablement rivaliser surtout avec Concordia Lausanne A, dont on serait bien étonné qu'il ne s'affirme pas préemptoirement un jour ou l'autre, tant il apporte de soins à la formation d'excellents juniors, depuis nombre d'années.

GENÈVE

Deuxième ligue. — Apparemment, c'est une saison « bouteille à encre » qui commence. Les paris sont ouverts: qui peut être favori? Cinq clubs sont encore imbattus. Parmi eux, le champion 1969, Onex, qui voisine avec un Verxois désireux de remonter tôt ou tard en 1re ligue. International semble en progrès; City et Com-

pièrises (leaders) mûrissent des ambitions. Seul déçoit Plan-les-Ouates, actuellement dépassé par les événements.

Troisième ligue. — Le championnat n'en est encore qu'à ses débuts, chaque équipe n'ayant joué que deux matches. Notons donc simplement que Central, Vevey et l'USI Azzurri sont chefs de file de leurs groupes respectifs.

FRIBOURG

Deuxième ligue. — Le classement montre déjà que l'on en revient, chez les Fribourgeois, aux « classiques » de l'an dernier, avec Central Fribourg et Bulle comme prétendants confirmés. Mais Portbalban affiche de légitimes ambitions et Beauregard joue de plus en plus le rôle de trouble-fête. La suite de la troupe est composée d'équipes actuellement instables et dont il est difficile de dire que l'une ou l'autre peut jouer tout à coup un rôle éminent. La plus mal lotie est, pour le moment, Richemond - Daillettes: zéro point en quatre matches...

Troisième ligue. — On assiste au renouveau de Broc, dans le groupe I dont

il est le chef de file. Mais le champion 1969, Attalens, talonne l'équipe dite des « Chocolatiers », tandis que deux autres suivent à la trace: Bulle II et Gumefens. Dans le groupe II, Arconciel, champion 1969; réaffirme ses prétentions au titre, devant Corminbœuf et Neyruz, tandis que Cully n'a guère fait impression jusqu'ici. En revanche, Guin B est mieux parti, dans le groupe III, où il poursuit le chef de file Courpignin, jusqu'ici toujours victorieux. Cormondens tente de jouer le trouble-fête. Situation embrouillée dans le groupe IV où le chef de file du moment, Cugy, est serré de près par un peloton de concurrents peu disposés à lui laisser les coudees franches. Le relégué de l'IIe ligue, Vully, a du mal à se ressaisir.

VALAIS

Deuxième ligue. — La bataille pour la suprématie bat son plein, au point qu'un pronostic n'est pas encore possible. Sierre conserve, certes, les faveurs de la cote, mais il se révèle, comme prévu, qu'il lui faudra prendre garde à Salquenen, que les lauriers de l'IIe ligue du voisin Rarogne empêchent de dormir depuis longtemps déjà! Ajoutez à cela la percée soudaine de Saint-Léonard et l'enthousiasme de Benjamin Conthey (avec lequel — affreux jeu de mots — il faudra... compter) et vous comprendrez qu'on n'ose pas encore faire ici des plans sur la comète.

Troisième ligue. — Brigue est bien parti pour tenter quelque exploit, mais il est talonné par le benjamin Ayent et par le solide Naters: les pronostics seront peut-être difficiles dans le groupe haut-valaisain. Dans la subdivision du Bas, Orsières a pris un départ impressionnant (4 matches, 4 succès) mais cela durera-t-il? Le reste de la troupe suit à distance respectueuse, pour le moment.

CLASSEMENTS

Vaud. — 1. Crissier 4-7; 2. Le Sentier et Vallorbe 4-6; 4. Isar Renens 3-4; 5. Assens et Le Mont-sur-Lausanne 3-3; 7. Yverdon II 4-3; 8. Bavois 1-2; 9. Renens 3-2; 10. Orbe 4-2; 11. Grandson 4-0. Vaudois. — 1. Aigle, Chailly et Montreux 3-6; 4. Payerne 4-6; 5. Lutry 3-3; 6. Bursins, Union Lausanne et Stade Lausanne 3-2; 9. Saint-Prex 4-2; 10. La Tour-de-Peilz 3-1; 11. Forward Morges 4-0. Genève. — 1. City et Compièrises 3-5; 3. International 2-4; 4. Signal Bernex 3-4; 5. Vernier 3-2; 6. Onex et Verxois 2-2; 8. Collex-Bossy et Lancy 3-2; 10. CS Italien 3-1; 11. Plan-les-Ouates 3-0. Fribourg. — 1. Beauregard et Portbalban 4-7; 3. Bulle 3-6; 4. Central 4-6; 5. Villars-sur-Glâne 4-4; 6. Fribourg II 3-3; 7. Fétigny 4-3; 8. Domdidier 4-2; 9. Morat et Estavayer 3-1; 11. Richemond 4-0. Valais. — 1. Saint-Léonard 3-6; 2. Salquenen, Sierre et Conthey 4-6; 5. Vernayaz 3-4; 6. Saxon 3-3; 7. Saint-Maurice 3-2; 8. Viège, Port-Valais et Vouiry 4-2; 11. Collombey 4-1.

1^{re} LIGUE NEUCHÂTELOISE Les Fleurisans mènent le bal

Ce week-end du Jeune fédéral aura permis une trêve sauf pour les deux formations italo - neuchâtelaises d'Audax et de Superga, qui étaient opposées. Ce derby riche en couleur ne donna pas de vainqueur. C'était logique au vu de la prestation des deux équipes, dont aucune ne méritait de s'imposer. Il n'y eut que peu d'exploits techniques, la nervosité paralysant la plupart des joueurs. Audax réalisa ainsi son troisième match nul consécutif. Mais, il est en progrès et sa première victoire ne saurait se faire attendre. Quant à Superga, il est prêt à justifier sa position flatteuse dans le haut du classement. Les prochains matches seront pleins d'enseignements au sujet de la valeur future de ces deux adversaires.

sera difficile de battre les coéquipiers de l'entraîneur Gioria.

CORCELLES RASSURANT

Boudry avait pris un départ remarquable. Soudain, il a concédé deux défaites de suite. Ce dimanche de repos aura-t-il été bénéfique aux Boudryens qui vont récupérer leur entraîneur Jean Wenger? Ce retour opérera-t-il l'équipe au point de la remettre sur le chemin de la victoire? On verra ce prochain week-end.

Pour mémoire

II^{me} LIGUE Résultats: Audax - Superga 1-1. Dimanche prochain, le championnat continue avec cinq matches dans l'ordre suivant: Etoile - Boudry; Corcelles - Superga; Fleurier - Fontainemelon; Saint-Xamax II; Audax - Colombier.

III^{me} LIGUE

Ce prochain week-end, dix matches figurent à l'affiche de cette compétition: Groupe I: Bâle - Xamax III; Le Locle II - La Sagne; Neuchâtel II - Auvier; Ticino - Espagnol; Hauterive - Le Landeron. Groupe II: Serrières - Comète; Le Parc - Buttes; Cortaillois - Floria; Audax II - Corcelles II; Saint-Blaise - Sonvilier.

CLASSEMENT

	Matches			Buts		

ARCADES 57878

DÈS DEMAIN 14 H 45 - 20 H 30

UN FILM GIGANTESQUE

Tiré de l'œuvre de
Alistair Mac Lean

Auteur de
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT
et **LES CANONS DE NAVARONE**



Destination: Zebra, station polaire

Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGoohan Jim Brown

70 mm MÉTROCOLOR - SON STÉRÉOPHONIQUE

LA GUERRE FROIDE AU DOUBLE SENS DU TERME!
UNE PALPITANTE COURSE CONTRE LA MORT

16 ANS

Salle FAREL, quai du Haut 12, Bienne
Jeudi 25 septembre 1969, à 20 heures

Concert de démonstration

Erwin Schwarz joue sur les orgues électroniques et la grande nouveauté, le piano portable électronique de la marque mondiale WURLITZER.



Après le concert, démonstration et essai libre des instruments.

Les billets d'entrée gratuite sont remis ou envoyés sur demande téléphonique ou écrite par l'organisateur.

Krebs & Co maison de musique, Bienne
rue des Tanneurs 17, rue Basse 36
Tél. (032) 2 97 05.

Un homme qui gagne 4000 fr. par mois, doit-il travailler quatre fois plus qu'un homme qui gagne 1000 fr.? Peut-être que oui, mais surtout il doit être spécialiste dans son domaine. Nous formons des débutants pour devenir spécialiste de la vente :

courtier en publicité
représentant
délégué commercial
collaborateur-conseil

Grâce à nos cours, vous pouvez matérialiser vos rêves, obtenir une grande satisfaction professionnelle et assurer la réussite de votre avenir.

INTERNATIONAL MARKETING GROUP
RUE DE MORAT 26 2500 BIENNE
GRAND-CHÊNE 4 1000 LAUSANNE
RUE B.-LYSBERG 8 1200 GENÈVE

BON pour renseignements gratuits
Adresse : Nom, prénom :

Réparation de **machines à coudre** de toutes marques
Travail soigné et rapide
Tél. (038) 5 34 24

Waltstein Grand-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel

FORMIDABLE Elle et LUI vont au **CLUB**

Soirées Rencontres Danse
Activité à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne.
Siège social à Genève

Venez nous rejoindre en nous retournant le bon ci-dessous

BON Pour une orientation gratuite et sans engagement
CLUB ELLE et LUI FN 32
10, Rue Richemont, 1211 Genève 21

Nom : _____ No. : _____
Rue : _____
Lieu : _____
Age : _____ Tél. : _____
Mineurs et pas sérieux s'abstenir.

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

PRÊTS et ESCOMPES

LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution 500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

tabac

AMSTERDAMER

congélateurs AEG
dépannage **JOUR et NUIT**
APLIM S.A. 021-22 29 36
en dehors des heures de bureau
021-32 70 32

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

La meilleure des occasions c'est la 404



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

J.-L. SEGESMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

L'OCCASION DU JOUR

200 litres d'essence
Gratuit :
Citroën DS 21
1968, gris kandahar, boîte de vitesses mécanique. Phares directionnels. Parfait état.
Fr. 11,900.—
Expertisée
Crédit - Echange

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

OCCASIONS

FIAT 850 coupé

1967, 31,000 km., expertisée, état de neuf.
Prix intéressant.
Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE Neuchâtel - Tél. 3 11 45

2 cv

retourne aujourd'hui à son prix de départ en 1953
Fr. 4495.-
mais nous livrons l'exécution 1970.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Jaguar 3,4 l

Type Mark 2 - 1966, 45,650 km, très soignée, toit ouvrant.
Fr. 10.800.-
GARAGES SCHENKER
Hauterive
Tél. 3 13 45

Essayez les 190 CV de la 2800

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

FAN

Vendre, acheter, louer : tout est possible avec une **PETITE ANNONCE** insérée à temps dans la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

Offres d'emplois

Nous cherchons **horloger complet**
pour travail à domicile. Tél. (038) 4 16 41, heures de bureau.

Le Colibri demande jeune **sommelière**
débutante acceptée, bon gain, congés les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés.
Tél. (038) 5 75 62.

Urgent
pour cause de maladie, on demande une **sommelière**
Bons gains, congés réguliers.
Tél. (038) 8 33 98, Croix-Fédérale, Serrières.

Nous cherchons **ouvriers ouvrières**
pour travaux d'atelier faciles.
Se présenter à la fabrique C. HUGUENIN-SANDOZ, Plan 3, Tél. 5 24 75.

On cherche garçon sérieux comme **commis-sionnaire**
et pour aider dans boulangerie. Vie de famille, bon salaire, nourri et logé. Faire offres à O. Fellmann, boulangerie-pâtisserie, Hauptstrasse 76, 4127 Birsfelden, près Bâle.
Tél. (061) 41 47 09.

AVIS
A vendre tout de suite **Peugeot 404**
état mécanique parfait, intérieur cuir, prix à discuter.
Tél. 5 81 72, heures des repas.

ROVER
2000 TC, 1967, 25,000 km, bleu. 2000 1968, 40,000 km, verte. 2000 1965, blanche. Voitures très soignées. Prix intéressants. Reprises, facilités de paiement.
Garage du Stand, le Locle.
Tél. (039) 5 29 41.

A vendre **VOLVO 122 S**
limousine, 5 places, expertisée.
Prix Fr. 2200.—
Grandes facilités de paiement. Bons WIR acceptés.
Garage R. WASER, Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 16 28.

A vendre **STATION-WAGON**
Cortina 1600
de luxe, 1968, 5 portes, 32,000 km, radio, expertisée.

FORD ESCORT
1968, 30,000 km, radio, expertisée.
Prix avantageux.
Tél. (038) 6 21 73.

Bénéficiaire AVS cherche, de particulier, **VOITURE** d'occasion. Faire offres sous chiffres HY 2311, avec indication de l'année, du prix et du kilométrage, au bureau du journal.

Dem. d'emplois

Vendeuse
Jeune Suisse allemande, vendeuse avec connaissances de la langue française, cherche une place dans un magasin pour se perfectionner en langue française. Adresser offres écrites à EX 2332 au bureau du journal.

Jeune fille
Suisse allemande, employée commerciale, cherche, pour perfectionner la langue française, une place de préférence dans un garage, ou la station d'essence ou le bureau, ou dans magasin. Faire offres à : Hanny Fischer, garage, Alpnachdorf.

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
UN CHAUFFEUR AIDE-MAGASINIER
(possédant le permis poids lourds).
Faire offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres NE 2317 au bureau du journal.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

CHOISIR UNE CARRIÈRE...
Voilà un problème difficile à résoudre pour vous

JEUNES GENS, JEUNES FILLES
qui serez libérés de l'école au printemps prochain.

Avez-vous déjà songé aux multiples possibilités que peut vous offrir un apprentissage auprès d'une compagnie d'assurances ?

DE NOUVELLES PLACES D'APPRENTIS (ES) DE COMMERCE
deviendront vacantes auprès de notre Direction générale à Neuchâtel, dès le printemps 1970.

En plus d'une formation complète, dans une ambiance de travail favorable à votre épanouissement, nous vous offrons :
des cours de perfectionnement internes, le remboursement de tous vos achats de matériel scolaire, la possibilité de parfaire vos connaissances professionnelles et linguistiques dans notre organisation externe suisse allemande ou même à l'étranger.

Si un tel apprentissage vous intéresse, veuillez s.v.p. remplir le coupon ci-dessous afin que nous puissions d'une part vous envoyer notre brochure « choisir une carrière » et d'autre part, prendre contact avec vos parents.

LA NEUCHATELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, bureau du personnel, rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Ecoles fréquentées : _____
Adresse des parents : _____ Tél. : _____

LA NEUCHATELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, bureau du personnel, rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Ecoles fréquentées : _____
Adresse des parents : _____ Tél. : _____

DIXI S.A. USINE 2 — Service du personnel — 42, avenue du Technicum, 2400 LE LOCLE — Téléphone : (039) 5 45 23.

Vue partielle de nos usines : halle de montage ultramoderne pour pointeuses-aléseuses.

Pendant quatre ans, nous formons des jeunes gens pour l'obtention du certificat de capacité, en qualité de :

- mécanicien de précision
- monteur en appareils électroniques et de télécommunication
- monteur-installateur
- dessinateur de machines
- décolleteur
- menuisier

Nous offrons aux jeunes intéressés une rémunération à laquelle vient s'ajouter, en fin d'apprentissage, un système d'épargne fort appréciable. Les inscriptions sont prises par téléphone ou au moyen du coupon de renseignements ci-dessous, à nous retourner.

Je m'intéresse à un apprentissage dans votre entreprise, en qualité de :

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Originaire : _____
Lieu : _____
Rue : _____ No. : _____

Prêt comptant



★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 2339 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/344
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 2339 22
8021 Zurich, Strehgasse 33, ☎ 051 2303 30

Propriétaires et gérants d'immeubles!

Pour vos travaux de rénovations, transformations, etc., nous vous recommandons

LES NOUVEAUX REVÊTEMENTS

thermiques, insonores, pour parois et plafonds
Lavable — Pratique — Economique

F. PETRALLI - peinture - papiers peints - Neuchâtel
Côte 135 - Tél. (038) 4 27 83 - Devis sans engagement

LE BRICOLAGE ARTISTIQUE par Gertrude Derendinger Poupées, animaux d'étoffe, figures en corde, étoiles de paille, peinture sur bois, décoration de bougies, tapis de brocart. Avec 131 photos (dont 40 en couleurs) et une grande planche de patrons. Fr. 12.40.

OBJETS D'ART APPLIQUÉ EN MÉTAL par Gertrude Derendinger. Grâce à ce traité facile à comprendre, vous apprendrez à confectionner vous-mêmes des objets originaux tels que colliers, broches, bracelets, chandeliers, serre-livres, coupes, petites tables, etc., en laiton et en cuivre Martelage, emboutissage, ciselure, gravure à l'eau-forte, teinture, soudage tendre, émaillage, argenture, 123 photos et 26 pages de dessins. Fr. 12.40.

LA PEINTURE SUR CÉRAMIQUE POUR TOUS par Gertrude Derendinger. Contient de nombreux conseils pratiques, de ravissants motifs tirés de la faune et de la flore et des décors modernes abstraits. Avec reproduction de 216 pièces de céramique peintes à la main et 26 pages de modèles de dessins. Fr. 12.40.

L'IMPRIMERIE POUR TOUS par Gertrude Derendinger. Manuel d'impression à la main sur étoffe et papier. Gravure sur linoléum, sérigraphie, impression au pochoir, peinture sur étoffe, batik, peinture sur étoffe par giclage. A notre connaissance, c'est le premier ouvrage de toute la littérature européenne et américaine qui enseigne comment procéder pour que les étoffes décorées à la main résistent sans le moindre dégât à un lavage répété dans l'eau bouillante, 129 photos et 26 pages de modèles de dessins. Fr. 12.40.

Les quatre ouvrages existent aussi en allemand, en italien et en anglais et se vendent avec un succès extraordinaire dans de nombreux pays des cinq continents. (Envoi franco par l'éditeur quand le montant est payé d'avance au compte postal Fribourg 17-5710.)

Editions RIA, 3211 Ulmiz

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le plus grand choix en Tapis de fond

mur à mur

- Toutes les qualités
- Toutes les couleurs
- Tous les genres
- Tous les prix

à partir de Fr. **17⁵⁰** le m²
avec des gaufrés

Tapis BENOIT

Maillefer 25 — Tél. 5 34 69 — Neuchâtel

Devis — Pose — Présentation des collections
 Fermé le samedi

ORFÈVRE - BIJOUTERIE - HORLOGERIE

CLAUDINE VUILLE

rappelle à sa fidèle clientèle ainsi qu'au public en général que le commerce est ouvert dans l'immeuble Marché Migros, aux PORTES-ROUGES 46, à Neuchâtel, et que son choix d'articles est toujours aussi important et aux meilleurs prix.

Société suisse des employés de commerce
SECTION DE NEUCHÂTEL

Nous organisons, à l'intention des personnes de langue étrangère, des

cours de français

pour débutants et élèves avancés

Environ 20 leçons de 2 heures.
Fin des cours: Pâques 1970.

Inscrivez-vous sans retard auprès de la
**SOCIÉTÉ SUISSE
DES EMPLOYÉS DE COMMERCE**

Orangerie 8, tél. 5 22 45.

TV

noir et blanc
couleur

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable,
rapide et consciencieux par personnel
spécialisé



RADIOS - TV
Neuchâtel

Transformation de
PANTALONS
par le spécialiste
R. POFRET,
tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

laver
automatiquement

le linge et la vaisselle, c'est si

facile!

avec

Miele

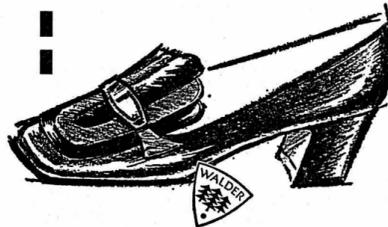
Ch. Waag - Neuchâtel

Spécialiste Miele depuis 30 ans

Révision - Pièces de rechange

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14.

Idée sur la mode 69/70



brun Fr. 47.80

fines semelles caoutchouc

Chaussures

J. KURTH S.A.

Seyon 3

Neuchâtel

pour
vos notes
Markana

Le stylo fibre de **Pelikan**, à pointe fine en monture métallique, avec son agrafe de sécurité en acier fin et sa cartouche géante échangeable en 4 couleurs: noir, rouge, bleu, vert fr. 3.- net
Cartouche de rechange fr. 1.25 net



Un Markana
fait toujours chic!

Grandeur appréciable
aptitudes routières sûres
entretien modeste
prix surprenant



Dans sa catégorie de prix, la Minx est imbattable. C'est une voiture de la classe moyenne très au-dessus de la moyenne. Un peu plus chère, la Hunter offre aussi un équipement plus fourni. Déjà le Luxe. Quant à la Vogue, son intérieur se distingue par l'emploi du noyer et l'élégance de ses garnitures de sièges. C'est l'ambassadrice du confort anglais.

Toutes les trois ont la même ligne élégante. Une carrosserie à résistance progressive. Un fougueux moteur de 80 CV (73 CV pour la Minx). Quatre vitesses synchronisées. De puissants freins assistés avec disques à l'avant. Un système de chauffage et de ventilation d'une rare efficacité. Un coffre à bagages de plus de 500l.

Bref, trois voitures à la mesure de notre temps, confortables, sûres, nerveuses.

MINX HUNTER VOGUE
Prix à partir de Fr. 8890.-
Break à partir de Fr. 9890.-

SUNBEAM 1725

Un essai pour vous convaincre

NEUCHÂTEL: GARAGE HUBERT PATTHEY, Pierre-à-Mazel 1, tél. 5 30 16

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, H. Vuarrax — La Chaux-de-Fonds: Garage de la Tranchée — Môtiers: A. Dürig, Garage de Môtiers — (BE): La Neuveville: Grand Garage de la Neuveville S.A.



MHV



cojo

Baisse:

TEDDYDOUCE

flacon
économique

2.-

au lieu de 2.70

AVEC TIMBRES

cojo

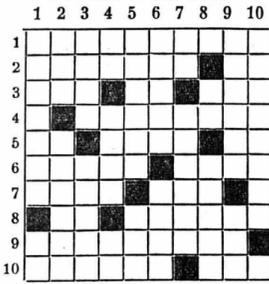
MOTS CROISES

BULLETIN BOURSIER

LES PROGRAMMES DE LA TV

Problème No 903

VERTICALEMENT



1. Chope. — Abréviation du matin. 2. Sur des timbres scandinaves. — Est employé pour tourner. 3. Le supplice de la question. — Dans l'Isère. 4. Symbole. — Les Egyptiens l'adoraient. — Qui n'a aucune tenue. 5. Fait gonfler une pâte. — Coule en Suisse. 6. Ronge. — Ancienne mesure de masse. 7. Mère de Cronos. — Manque de force. 8. Préposition. — Gros tuyaux. 9. Aide. — Sur la rose des vents. 10. Leur langue est dérivée du latin.

Solution du No 902



HORIZONTALEMENT

1. Contrebandier d'alcool. 2. Homme d'équipe. — Reçoit l'oglo. 3. Partie d'un palan. — Abréviation cinématographique. — On la trouve à son poste. 4. Médicament liquide à base d'opium. 5. Agrément du vieux Toulouse. — Disposé. — La note du chef. 6. Mise à sec. — Écouté. 7. Exprimé. — A succédé à la S.D.N. 8. Au-dessous d'un nom de rue. — Les pastis le sont. 9. De la consistance du sable. 10. Maison misérable. — Est semé sur le plat.

HOROSCOPE

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1969

La matinée est sous d'assez mauvaises influences qui apportent méfiance et inquiétude. L'après-midi et la soirée sont plus favorables et favorisent les voyages, les affaires. Naissances: Les enfants de ce jour auront une nature parfois un peu sombre et inquiète.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé: Nervosité à calmer. Amour: Montrez-vous prévenant et aimable. Affaires: Concentrez-vous sur l'essentiel.

TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Soins concernant les oreilles. Affaires: Faites preuve de sincérité et de loyauté. Affaires: Faites un travail sérieux et solide.

GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Nerfs sensibles, fortifiez-les. Amour: Méfiez-vous des aventures sans lendemain. Affaires: Ne laissez rien à l'improvisation.

CANCER (22/6-22/7) Santé: Des migraines à prévoir. Amour: Vie familiale très harmonieuse. Affaires: Soyez moins indépendant.

LION (23/7-23/8) Santé: Bonne forme qu'il faut soutenir. Amour: Ne vous endormez pas sur vos lauriers. Affaires: Mettez en valeur vos qualités d'organisateur.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITION. — Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou): Exposition. Musée d'ethnographie: Exposition Japon théâtre millénaire vivant. TPN, centre de culture: Exposition: Quelques jeunes peintres neuchâtelois. Galerie Numaga, Auvernier: Exposition Sofu Teshigahara.

CINÉMAS. — Studio, 15 h: Chitty-chitty, bang-bang. 7 ans. 20 h 30: La Charge de la brigade légère. 16 ans.

Bio, 15 h et 20 h 45: Désirs impurs. 18 ans. 18 h 40: Répulsion. 18 ans. Apollo, 15 h et 20 h 30: Le Chat croque les diamants. 18 ans.

Palace, 15 h et 20 h 30: La Piscine. 18 ans. Arcades, 15 h et 20 h 30: Mayerling. 16 ans.

ReX, 15 h et 20 h 30: Belle de jour. 18 ans. Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing: Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): K. Kreis, Seyon-Trésor.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Le Point de non-retour.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. Pharmacie de service: Frochoux.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche.

EXPOSITION DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

L'ARMOIRE

SELECTION DE MODELES DE DIVERSES EXECUTIONS — PORTES PLIANTES OU COULISSANTES — TOUTES LARGEURS ET HAUTEURS VARIABLES.

ENTREE LIBRE



ZURICH

Table of bond prices for Zurich, including Federal 1949, 1954, 1955, 1965, and 1967.

ACTIONS

Table of stock prices for Zurich, listing various companies like Swissair, Union Bques Suisses, and others.

BALE

Table of stock prices for Bale, including Ciba, Sandoz, and Geigy.

LAUSANNE

Table of stock prices for Lausanne, including B. C. Vaudolose, Crédit Fonc. Vaudois, and others.

HORS-BOURSE

Table of off-exchange prices for funds and trusts.

Bourse de Neuchâtel

Table of bond and stock prices for Neuchâtel, including Banque Nationale and various actions.

OBLIGATIONS

Table of bond prices for Neuchâtel, including Etat Neuch. and others.

Cours des billets de banque étrangers

Table of exchange rates for various countries like France, Italy, Spain, and others.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for Swiss, French, and other currencies.

NEW-YORK

NEW-YORK. — Une hausse a été enregistrée à la clôture de la Bourse de New-York après une tendance à la baisse durant toute la séance.

INDICE DOW JONES

Table of Dow Jones index for industrial, chemical, and public services.

mutuelle vaudoise accidents vaudoise vie John Matthys Agence générale R. du Musée 5, 2001 Neuchâtel

CONFÉDÉRATION

Franchise de douane pour voyageurs

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a répondu jeudi à une question du conseiller national Tissières (CCS-Vallais) sur la valeur des marchandises que les voyageurs peuvent importer en franchise de douane.

Informations horlogères

Création en France d'une Société de développement de l'horlogerie

ANNEMASSE (ATS). — Une Société de développement de l'horlogerie dont le sigle est S.D.H., vient de se constituer à Annemasse.

Audience du tribunal militaire de division 2 à Lausanne

Réuni à Lausanne le 18 septembre 1969, sous la présidence de son grand juge, le colonel Lenoir, le tribunal de division 2 a rendu son jugement dans les cas ci-après: Le caporal S.W. a négligé de signaler ses changements d'adresse aux autorités militaires; de ce fait, il n'a pas pu accomplir la deuxième partie de l'école de recrues à laquelle il était convoqué, l'ordre de marche n'ayant pu lui être remis. Il sera condamné à une amende de 100 fr. pour inobservation de prescriptions de service et inobservation par négligence.

SUISSE ALÉMANIQUE

Arrestation d'un dégoûtant personnage

BALE (ATS). — Grâce à la perspicacité d'un passant, un délinquant a pu être arrêté au moment où, ayant entraîné une fillette de 7 ans dans un chantier, il commettait des actes portant atteinte à la pudeur.

GENÈVE

Alerte à l'empoisonneur!

(c) Quelques semaines après que le dénommé Gottret se fut donné la mort au cyanure, faisant découvrir ainsi, de façon tragique, qu'il était l'empoisonneur de Veveyr, un autre maniaque commence à se manifester.

DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

17.00 Le Cinq à six des jeunes. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Les Cadets de la forêt. 18.30 Bonsoir, en direct du Comptoir suisse. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Vidéoc. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Rencontre, spécial affaires publiques. 20.35 Ne dites jamais adieu. Film de Jerry Hopper, avec Rock Hudson, Cornell Borge, etc.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, Mon amie Flicka. 19.10, valise diplomatique. 19.45, informations, actualités, météo. 20.20, magazine de la 2me chaîne. 21.05, Le Raté. 22.35, informations, météo. 22.45, hommage à Martin Heidegger.

RADIO

Sottens et télédiffusion 6 h, bonjour à tous et informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, demandez le programme. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir. 12.45, La Reine Margot. 13 h, musico. 14 h, informations. 14.05, actualités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Les Roses de septembre. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le miroir dans la vie. 18.40, sports. 18.50, la chèvre et le chou. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation musicale. 19.35, photo-souvenir. 20 h, magazine 69. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève avec l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, la semaine littéraire. 23 h, harmonies du soir. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

FRANCE 1ère CHAÎNE

12.30 Trois étoiles en Périgord. 13.00 Télé-midi. 13.20 Candice, ce n'est pas sérieux. 13.35 Cours de la bourse. 18.25 Dernière minute. 18.30 Permis de conduire. 19.00 Automne magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Automne magazine. 20.00 Télé-soir. 20.35 La caméra invisible. 21.35 L'écran musical. 22.20 Face à l'événement.

FRANCE 2ème CHAÎNE

18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 Les animaux du monde. 20.30 Les dossiers de l'écran. 22.20 Débat.

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15, magazine féminin. 17 h, l'heure enfantine. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, à propos de Bassets. 20 h, téléjournal. 20.20, magazine politique, culturel et scientifique. 21.20, L'Homme de fer. 22.05, téléjournal. 22.15, du côté de la Chine.

ALLEMAGNE I

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, œuvres de E. Bloch. 9 h, extracte. 10.05, succès de tous les temps. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, les succès de Glenn Miller. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscopie. 15.05, mélodies populaires.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le Cinq à six des jeunes (Suisse, 17 h): Pour la séquence consacrée à une classe de la ville et à sa réalisation. Rencontre (Suisse, 20 h 20): Une émission à intérêt variable. Ne dites jamais adieu (Suisse, 20 h 35): La semaine des longs métrages! J.-Cl. L.

critique Rétrospective

Un jour férié supplémentaire et la pauvreté des émissions prévues dans le programme de mardi nous permettent de revenir sur quelques aspects des émissions diffusées au cours du week-end. LES CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME (Suisse romande) — Lors des retransmissions relatant les péripéties de cette confrontation européenne, nous avons été quelque peu déçus de la prestation de Boris Acquadro. Il n'a pas été aussi brillant que lors des Jeux olympiques ou que lors d'autres rencontres d'athlétisme. Tout d'abord il s'est laissé prendre au jeu du pronostic. Ainsi, très souvent, il en a été la première victime. Son commentaire devenait erroné; spécialement dans les courses qui exigent une vision, une concentration et une entière liberté d'esprit. Ensuite, ses propos n'ont que rarement dépassé l'image. Pourtant, il était spécialiste du commentaire technique. De plus, à vouloir tout suivre, il a trop souvent perdu le fil; spécialement dans les concours. La présence d'un second commentateur n'aurait pas été inutile. D'autre part, il a manqué en de nombreuses occasions, de retenue. Ses cris nous ont quelque peu étonnés. Le téléspectateur vit le spectacle, s'enthousiasme suffisamment en suivant des images. Enfin, il s'est rendu désagréable en nous parlant constamment des imperfections de l'organisation générale et du service de presse. Répétons-le, la télévision grecque a fort bien réussi dans sa délicate tâche à une exception près: la dernière retransmission. Le marathon aurait mérité une concentration plus grande de moyens techniques.

EN VOTRE AME ET CONSCIENCE

(Suisse romande). — Cette série n'est en rien visuelle. Nous ne contestons pas la valeur littéraire de la reconstitution, ni la valeur des recherches qu'elle suppose. Les auteurs savent être complets, semblent objectifs, et s'efforcent de faire comprendre une situation générale. Pourtant, à l'écran, cette rigueur intellectuelle est insuffisante. Il ne s'agit pas tant de faire comprendre, mais plutôt de faire ressentir, de suggérer des mécanismes. Axés sur les mots, cette série ennuie et il est évident qu'elle peut être assimilée à une bonne série radiophonique. Son deuxième grand défaut réside dans le choix des affaires criminelles traitées. Tout cela est fort vieux et il est difficile, pour le téléspectateur, de s'intéresser à ces problèmes. J.-Cl. LEUBA

De tout pour faire un monde

Renaissance de l'orfraie

L'ornithologue allemand Karl Ernst Schünnemann a constaté au cours d'un de ses voyages dans les pays nordiques que l'orfraie, ou aigle des mers, se multiplie à nouveau, après avoir été longtemps menacé de disparition. Dans les pays scandinaves, leurs lieux de nidification sont gardés secrets par les autorités des eaux et forêts, pour ne pas que cette renaissance soit contrariée. Et, pour la première fois depuis de longues années, on vient de dénombrer

SUPERMAN



DONALD DUCK



ARCADES
578-78
16 ans
Aujourd'hui
20 H 30
15 H
MAYERLING
Dernier jour

STUDIO
53000
AUJOURD'HUI
15 H
Chitty chitty
bang bang
7 ans

20 H 30
LA CHARGE
DE LA BRIGADE LÉGÈRE
DERNIER JOUR
16 ans Version française

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

HÔTEL DU MONT-BLANC AU LAC MORGES

(NOUVELLE DIRECTION)
vous offre :
Ses chambres avec confort
Sa cuisine soignée
Ses bons vins
Tranquillité
Prix modérés
Arrangements pour retraités.
Tél. (021) 71 27 07.



... la Simca 1000
est partout à l'aise -
à la montagne
comme en ville.
Rayon de braquage 4,5 m !
150 km/h chrono, moteur à l'arrière
et 4 portes, freins à disque à l'avant,
pour 5990.- seulement!

SIMCA 1000 dès Fr. 5990.-
Facilités de paiement par Crédit Simca Suisse

Allez l'examiner et l'essayer chez :

Garage D. COLLA

Neuchâtel

147, rue des Parcs

Tél. (038) 4 19 55



a Chrysler product

Götz & Porra

PEINTURE
PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS PLASTIFIÉS
Maîtrise fédérale

Neuchâtel
Seyon 30 Tél. 4 25 63

La SFG du LANDERON vous attend

DIMANCHE 28 septembre
pour sa

II^e MARCHÉ POPULAIRE

Inscriptions au départ gare CFF dès 10 heures

Société d'utilité publique des femmes suisses

Section de Neuchâtel.

Avis aux membres :

la vente

prévue pour le 27 septembre est

renvoyée au samedi 8 novembre.

HÔTEL DES PLATANES
CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Au carnotzet : fondue et raclette

Même hors d'usage

En cas d'échange,
nous reprenons pour

Fr. 100.-

votre ancienne
cuisinière.
A. FORNACHON
2022 Bevaix
Tél. (038) 6 63 37.

Pavillon des Falaises

Tél. 5 84 98

Friture
et palée
en sauce

YOGA M^{me} Micheline Berger

Prof. à Bulle, Neuchâtel,
Fribourg, Genève

Mieux se connaître mieux se diriger
mieux se maîtriser
être en bonne santé

Adresse de la salle :

Maison de paroisse, rue Farel 7
Salle Farel / Serrières - Trolleybus No 2, terminus
Les cours débutent le jeudi 25 septembre 1969
Heures des cours : débutants : 9.20 12.20 18.30
avancés : 10.30 17.20 19.40

Première LEÇON D'ESSAI, exceptionnellement
Fr. 5.- (avec participation pratique ; prendre
collants ou training laine ou coton, chaussons,
couverture de laine).

Inscription à cette première leçon :
par tél (021) 62 32 91 ou à la leçon même.

Renseignements :

Magasin Xérés-Santé, place du Marché.

VOYAGES



Cars
modernes
et
confortables

LE COULTRE
GIMEL Tél. 021/74 30 36

27-30 sept. 4	j.	RIVIERA ITALIENNE - COTE-D'AZUR.	Fr. 295.-
11-15 oct. 5	j.	BARCELONE	Fr. 325.-
11-12 oct. 2	j.	GRAND CIRCUIT DU BEAUJOLAIS	Fr. 138.-
15-19 oct. 4 1/2	j.	PARIS	Fr. 280.-
27 décembre		DINER AUX CHANDELLES AU CHATEAU D'ORON, attractions, orchestre, etc.	Fr. 72.-

Demandez les programmes détaillés.
SPORTIFS : Location de cars modernes et confortables pour vos déplacements, etc.

Renseignements et inscriptions :

VOYAGES LE COULTRE 1188 GIMEL tél. (021) 74 30 36 - 35, 1040 ÉCHALLENS tél. (021) 81 10 02.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

pour vous Monsieur

PKZ a décroché la lune avec

PKZ



nouveau: revers plus larges et pattes asymétriques
ancien: le prix de Fr. 234.-

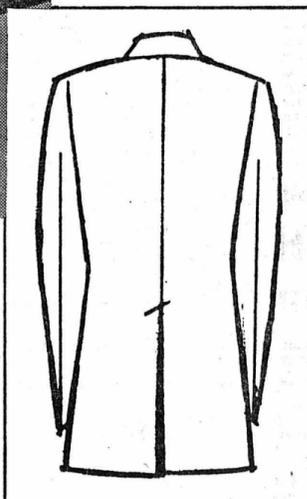
Cet hiver, nous vous présentons notre célèbre costume «business 234» dans une version absolument nouvelle. Le nouveau costume PKZ «333» - aux 3 x 3 nouveaux avantages, à l'ancien prix de Fr. 234.-

Avec ce costume,
l'hiver vous semblera plus doux!

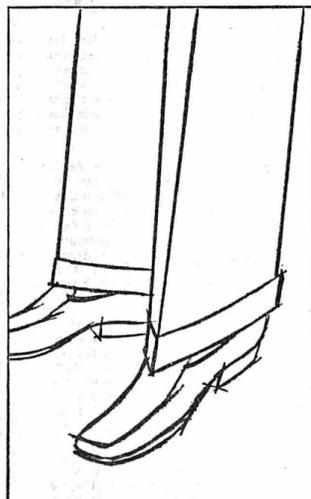
③ - tissu quasi-irfroissable en Vestan-laine peignée
③ - fil retors fin, de qualité supérieure
③ - d'entretien particulièrement facile

③ - nouvelles étoffes à rayures style «Crystal-7»
③ - coupe élégante, ajustée et fente dorsale
③ - revers plus larges, pantalon à revers

③ - finitions impeccables
③ - indéformabilité exceptionnelle
③ - triplure perméable à l'air



Forme cintrée dernière mode
et longue fente dorsale



Les jambes de nos pantalons se sont
élargies de 4cm: ainsi le veut la mode!

vestan[®]

fabriqué à Neuchâtel



icn

L'EXPRESS spécial VENDANGES 1969

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'Imprimerie centrale éditera un numéro spécial de

L'EXPRESS

richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats. Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. Dimanche 5 octobre, de 15 h 30 à 19 heures environ.

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p. !)

L'EXPRESS spécial Vendanges 1969

Je m'inscris comme vendeur (se) de votre journal :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

No et RUE : _____

LOCALITÉ : _____ Tél. _____

J'ai déjà vendu L'EXPRESS les années précédentes : * OUI Nombre d'années * NON

Je dispose d'un vélomoteur avec porte-bagages * OUI * NON
* Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

L'EXPRESS, Vendanges 1969

Case postale

2001 NEUCHÂTEL

Ne pas téléphoner ;
tous les renseignements
seront donnés
par circulaire

PKZ

2, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

SUITE NATIONAL : PROBLÈME DU LOGEMENT

Voilà la situation de départ. Passons sur les arguments d'ordre purement juridique qui verront les juristes s'affronter sur le problème de la constitutionnalité d'une mesure qui aboutirait à donner au juge la possibilité d'annuler une résiliation prononcée dans les règles. Ce serait porter atteinte à la liberté de contrat. Le thème réapparaîtra au cours du débat-fléuve.

20 MINUTES
La parole est d'abord aux représentants des groupes parlementaires. Ils ont chacun 20 minutes pour s'exprimer. M. E. Wüthrich (soc) président central de la FOMH ouvre les feux. La seule possibilité de pouvoir prolonger un bail ne lui paraît pas suffisante, surtout pour les régions où la pénurie patente de logements sévit. Il est donc pour la proposition que rejette la majorité de la commission, soit pour une décision qui englobe, et la prolongation des baux, et la possibilité d'annuler une résiliation, même prononcée dans toutes les formes juridiques voulues.

M. Dafflon (POP, Genève) déplore la hâte dans laquelle le Parlement doit examiner ce projet. Il eût été préférable de proroger la saisie des pléiers. On obtiendrait ainsi un état de réflexion permettant d'examiner l'ensemble du problème complexe du logement. Sa remarque ne manquera pas de pertinence s'il s'agit de l'occurrence de ce problème global. Nous avons vu qu'il n'en est rien.

NUANCES
M. Baerlocher (CCS, Saint-Gall) se montre plus nuancé. A son avis, il faut diviser les problèmes et examiner séparément celui du logement, les mesures de protection des locataires et la révision partielle du Code des obligations pour permettre au juge d'intervenir dans des cas d'espèce en matière de bail.

De même, M. Raissig (rad, Zurich) se révèle extrêmement prudent dans ses considérations liminaires. Examinant le marché du logement, il estime que les détenteurs de fonds hésitent à les placer dans des affaires immobilières où le rendement est rendu aléatoire par un excès de mesures protectionnistes. Le marché est ainsi faussé, et il ne voit le salut que dans le maximum possible de liberté de mouvement, celle-ci, ou elle a été entièrement rétablie, n'ayant pas provoqué la vague d'abus que d'aucuns craignent et dénoncent. Il s'oppose en tout cas à une possible annulation d'une résiliation et se rallie à la proposition de la majorité de la commission. MM. Klotz et Freiburghaus (PAB, Berne) le suivront dans cette dernière prise de position.

PAS FINI
Les groupes parlementaires s'étant ainsi exprimés, on pourrait croire, à ce point du débat que la proposition restrictive de la majorité de la commission pourrait passer le cap du vote. Mais les jeux sont loin d'être faits. C'est maintenant le tour des interventions individuelles, toujours dans le débat d'entrée en matière. M. Debétaz (rad, Vaud) estime que les nouvelles règles de droit

civil dont on discute présentement sont peut-être nécessaires. Elles sont en tout cas insuffisantes pour résoudre la crise du logement qui préoccupe tant certains centres urbains (M. Deonna l'avait déjà relevé).

Les propositions du Conseil fédéral ont été affaiblies par le Conseil des Etats. Elles le sont aussi par la majorité de la commission du Conseil national. La prolongation pour un an du régime de la surveillance des loyers permettrait d'empêcher dans de meilleures conditions le problème fondamental de la création de nouveaux logements dont le besoin est impérieux. En tout état de cause, M. Debétaz se prononce en tout cas pour les thèses recommandées, et la possibilité de prolonger un bail, et celle d'annuler une résiliation.

Allocations de renchérissement au personnel fédéral: le Conseil des Etats dit oui. Il a voté également la modification de la loi sur les allocations aux travailleurs agricoles et petits paysans

BERNE (ATS). — La compétence du Conseil fédéral pour allouer l'allocation de renchérissement au personnel fédéral de 1969-72, n'a guère été contestée, et le crédit pour l'immeuble de la Confédération à Berne a été voté après discussion, de même que la modification de la loi sur les allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans. En fin de séance, une motion Wenk pour créer une base constitutionnelle pour l'éducation et l'enseignement.

LES ALLOCATIONS DE RENCHÉRISSEMENT AU PERSONNEL FÉDÉRAL

M. Bachmann (rad, Ag) rapporte au sujet de la compétence à accorder au Conseil fédéral pour fixer l'allocation de renchérissement pour 1969, puis de 1970-72 en faveur du personnel de la Confédération, dans le cadre de la loi entrée en vigueur le 1er janvier de cette année. Les dépenses prévues sont supérieures à 78 millions de francs si le renchérissement est compensé par trois nouveaux pour cents.

M. Celio reconnaît qu'il y aura, dans certains cas, une surévaluation, par certains classes de gains inférieurs, si l'on ajoute l'AVS aux retraités versés à laquelle ces retraités ont droit, ce qui leur permet de toucher en tout le 86 % de leur traitement. Le Conseil fédéral s'occupera des corrections à y apporter.

L'entrée en matière votée, le Conseil des Etats adopte sans discussion les diffé-

M. Primborgne (CCS, Genève) démontre qu'il est bien difficile d'arriver à une solution qui donne satisfaction à toutes les régions du pays, la situation dans les grands centres étant particulièrement inquiétante. Les propositions du Conseil fédéral — suivies par la minorité de la commission, représentent le minimum de ce que l'on peut attendre. Le marché du logement est encore très loin d'être assaini. Le régime du contrôle et de la surveillance des loyers a fait ses preuves. Il faut aussi donner leur chance à des accords de droit privé, comme on les connaît à Genève.

Les débats interrompus reprennent ce matin.

TOUT A BIEN CHANGE

On voit combien les opinions sont divisées, encore qu'il ne s'agisse pour le

moment — répétons-le — que de trancher entre ceux qui ne veulent que la possibilité de prolonger certains baux par décision du juge et ceux qui veulent, et cette prolongation, et l'annulation éventuelle de certaines résiliations.

Terminons par cette remarque que plusieurs orateurs ont faite: les meurs en matière de logement ont évolué. On veut surtout davantage de confort et d'espace. Le taux d'occupation des logements baisse dans tout le pays. Cela implique la mise à disposition de plus de locaux, laquelle est imposée de plus par l'augmentation graduelle et régulière de la population. Ainsi, même si les Chambres fédérales acceptent les modifications du Code des obligations qui leur sont soumises, le problème global du logement restera entier.

rents articles. Seule divergence avec le Conseil national, la Chambre haute préfère les garanties minimales du Conseil fédéral de 14.000 francs pour la base de calcul de l'allocation de renchérissement. Le Conseil national avait fait droit aux demandes syndicales en faisant coïncider la garantie minimale au traitement de la 21me classe de traitement, soit 15.200 francs. M. Vogt (soc, So) défend les propositions des associations du personnel et propose de se rallier aux décisions du Conseil national. M. Celio s'y oppose, l'ancien minimum ayant été augmenté déjà de manière sensible, et le nivellement des salaires ne devant pas être encouragé par le moyen de la garantie minimale. Par 29 voix contre 12, la proposition Vogt est repoussée. Puis le Conseil des Etats adopte le projet par 37 voix sans opposition.

C'est encore M. Bachmann (rad, Ag) qui rapporte au sujet de l'acquisition d'un immeuble à l'Effingerstrasse à Berne. La Confédération a pour son compte un nombre de bureaux dans la ville fédérale, ce qui favorise un éparpillement peu économique de l'administration fédérale. On cherche maintenant à créer des immeubles administratifs permettant une meilleure concentration. Un important édifice commercial étant prévu à l'Effingerstrasse, l'administration fédérale des finances s'y est intéressée car un tel immeuble conviendrait parfaitement pour les services fédéraux. Le prix de 16 millions de francs soit plus de

4000 francs au mètre carré, a été critiqué par la presse. La commission du Conseil des Etats ne l'estime pas surfait, vu la situation favorable de l'immeuble, et la possibilité d'y construire à quinze étages. Au prix du terrain s'ajoute le prix de la construction de 19,6 millions. La délégation des finances, consultée, n'avait pas connaissance de deux clauses contestables du contrat: le droit d'habitation gratuit dans le cas où les Chambres fédérales refuseraient le crédit demandé. La commission reconnaît le bien-fondé du dédit, mais estime qu'il ne saurait être question de voir se perpétuer une telle pratique.

Par 31 contre 6 voix l'entrée en matière est votée, et par 33 voix contre 5 le projet est adopté.

ALLOCATIONS FAMILIALES

L'approbation de la convention relative aux allocations familiales entre la Confédération et le principauté de Liechtenstein qui règle équitablement le domaine social en question ne donne pas lieu à un débat. Le Conseil des Etats autorise la ratification par 35 voix sans opposition.

Puis M. Bodenmann (CCS, Vs) rapporte sur les modifications à apporter à la loi fédérale sur le régime des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans. Il s'agit de mieux adapter la limite des revenus et d'augmenter de 25 à 30 francs pour la plaine et de 30 à 35 francs les allocations pour enfants. La commission propose de relever à 12.000 francs la limite de revenu (proposition du Conseil fédéral: 10.000 francs); il en résultera des dépenses supplémentaires de 7,6 millions. M. Vincenz (CCS, Gr) fait valoir la réduction progressive de la paysannerie de montagne pour souligner l'importance de l'aide sociale par le paiement d'allocations en montagne. M. Heimann (ind, ZH) propose d'adhérer à la proposition du Conseil fédéral. M. Baechtolf (rad, Sh) propose une limite de 11.000 francs. M. Tschudi, conseiller fédéral, combat les propositions d'aller à 12.000 francs pour les limites de revenu et prie le Conseil des Etats de se rallier au compromis proposé par M. Baechtolf. C'est cependant le chiffre de la commission — 12.000 francs — qui est adopté par 22 voix contre 18. Le projet est accepté au vote d'ensemble par 36 voix sans opposition.

REVISER L'ARTICLE 27 DE LA CONSTITUTION

M. Wenk (soc, BS) développe une motion qui demande la révision de l'article 27 de la Constitution fédérale, en vue de créer une base juridique véritable permettant à la Confédération et aux cantons de collaborer sur le plan de l'éducation et de l'enseignement, afin de permettre notamment aux cantons de participer à l'établissement du règlement fédéral sur la maturité. Il faut éviter que les membres d'une profession déterminée (en l'occurrence les médecins, pharmaciens et vétérinaires) ou la commission de maturité prennent une importance exagérée alors que les cantons n'ont pas voix au chapitre. Un nouveau article constitutionnel est indispensable pour réorganiser l'éducation et l'enseignement. M. Tschudi, conseiller fédéral, reconnaît l'importance du problème de l'éducation, de la recherche et de l'enseignement. La nouvelle conception qu'il s'agit d'élaborer, exige la coopération de tous les milieux intéressés. La coordination scolaire et universitaire ne doit pas trouver sa limite à la souveraineté cantonale — tel est aussi l'avis de la conférence des directeurs cantonaux de l'enseignement. Un concordat intercantonal est en voie de réalisation. Il permettra, sur une base fédéraliste, d'atteindre certains objectifs aujourd'hui fort discutés. La coordination doit se généraliser encore davantage. Le régime des compétences actuelles ne donne plus satisfaction. Le Conseil fédéral est prêt à accepter la motion présentée, sans pouvoir préciser aujourd'hui déjà les détails de la révision envisagée.

Le Conseil des Etats accepte à son tour la motion Wenk qui est transmise au Conseil fédéral.

Nouvelles financières Hausse des taux d'intérêt sur les obligations de caisse

BALE (ATS). — La « correspondance bancaire » de l'Association suisse des banquiers, dont le siège est à Bâle, annonce que de nombreuses banques suisses ont relevé d'un quart pour cent, depuis le 10 septembre 1969, les taux d'intérêt versés sur les obligations de caisse. En général, ceux-ci atteignent maintenant 5 pour cent pour une durée de 3 à 4 ans et 5 un quart pour cent pour une durée de cinq ans et plus. Le relèvement des taux a été approuvé par la Banque nationale suisse. Le rendement des obligations de caisse est donc pratiquement le même que celui des papiers de premier ordre émis par les collectivités publiques, mais avec l'avantage d'une échéance plus courte.

L'adaptation du taux se justifie par la hausse de l'intérêt constatée sur les marchés financiers internationaux et à laquelle les banques suisses ne peuvent à la longue se dérober. Un grand nombre d'épargnants souscripteurs d'obligations de caisse vont donc bénéficier d'un intérêt plus élevé. Cette forme

GENÈVE

Drame à l'hôpital cantonal: un malade mental saute par la fenêtre du 6me et se tue

(c) Un drame rapide s'est déroulé mardi après-midi à l'hôpital cantonal de Genève. Un patient, âgé d'une cinquantaine d'années, soigné pour un dérangement mental à plusieurs reprises et qui venait de subir une petite intervention chirurgicale, est mis à profit un instant d'inattention du personnel pour bondir par la fenêtre du sixième étage. Le malheureux s'écrasa 20 mètres plus bas, sur le sol dallé, et fut tué sur le coup.

Ce malade devait être reconduit à l'asile psychiatrique de Bel-Air. La police n'est pas intervenue à l'issue de ce drame. Elle considère en effet que la victime se trouvant en traitement à l'hôpital, elle était placée du même coup sous la responsabilité de cet établissement. R. T.

Un excès de vitesse qui coûte cher!

(c) Mardi matin, sur le pont du Grand-Lancy, une habitante de Vandœuvres, Mlle Maria Rodriguez, roulait à une vitesse folle. L'inévitable se produisit. Elle perdit la maîtrise de sa voiture qui fit une spectaculaire et fantastique embardée, heurtant barrières et autos en stationnement, propulsant enfin un véhicule contre un autre. Dégrads considérables. Le permis de conduire de Mlle Rodriguez (qui fut blessée à la tête) a été saisi par la police.

Quatre foyers de myxomatose à Genève

(c) Le fléau s'étend. On vient de découvrir un quatrième foyer de myxomatose sur le territoire genevois, à Plan-les-Ouates. On sait que l'épizootie a déjà fait des siennes à Lancy, à Onex et à Bardonnex. Dans l'ensemble un nombre considérable de lapins ont dû être abattus. Le vétérinaire cantonal a ordonné des mesures de protection préventive, mais on s'attend tout de même à ce que la myxomatose continue à gagner du terrain.

Droit de réponse dans la presse: vive opposition au Grand conseil

GENÈVE (ATS). — Un très large éventail politique a été appelé à s'exprimer devant une commission du Grand conseil genevois sur un projet de loi introduisant le droit de réponse en matière de presse. Les commissaires de tous les partis à l'exception de celui de « Vigilance », ont voté le refus de prise en considération du projet. Motivant son refus, le rapporteur de la majorité relève que l'étude de la situation telle qu'elle se présente tant sur le plan international que sur le plan suisse fait ressortir qu'il est préférable de s'en tenir à l'usage de la rectification ou de la rétraction. L'article 1 du projet, formulé par « Vigilance », oblige le rédacteur d'une publication périodique dans laquelle une personne a été nommée ou désignée d'une manière inexacte, offensante ou malveillante à insérer la réponse de cette personne lésée. En effet, relève notamment le rapporteur de la minorité, le code se borne à dire qu'une rectification peut amoindrir le tort fait et consécutivement la peine ultérieure infligée, mais, ajoute-t-il, cela ne confirme nullement un droit d'obtenir d'un journal la rectification d'une allévation inexacte ou mensongère.

Il s'agit d'un acte de justice propre, un droit de représailles, lesquels sont en contradiction avec les principes traditionnellement reconnus par ailleurs. Le deuxième est qu'il implique une violation du droit de propriété, laquelle violation est réalisée dès l'instant où l'on autorise une personne (« l'offensé ») à utiliser la presse d'autrui (la « publication périodique ») pour se défendre contre lui ou... pour l'attaquer. La troisième critique est qu'il contredit partiellement le postulat de la liberté de la presse, postulat qui est pourtant largement admis. La quatrième critique, enfin, relève, des difficultés pratiques considérables auxquelles s'achoppent l'exercice du droit de réponse...

LA PRESSE ÉCRITE SEULE TOUCHÉE

Si une loi sur le droit de réponse était introduite, la presse genevoise, déclare entre autres le rapport de la majorité, devrait laisser la place à des « réponses » dont les auteurs seraient seuls jugés de la pertinence. D'autre part, une telle loi inciterait les journaux à laisser la chronique locale tomber dans une fade grisaille. En raison de rythmes de parution très différents certains ne verraient leur réponse publiée qu'après de longs délais. Par ailleurs par une injustice flagrante, la loi ne pourrait viser que les périodiques édités dans le canton de Genève tandis que les journaux édités dans d'autres cantons ou à l'étranger échapperaient à son application. Enfin la presse écrite serait seule touchée par la loi.

LES CRITIQUES

Le rapport de la majorité cite notamment l'exposé, présenté à la commission, par l'Union genevoise des éditeurs de journaux qui critique, en particulier, en quatre points les critiques qui soulèveraient l'application du droit de réponse. « La première est qu'il cons-

Condamnation d'un incendiaire par vengeance à Lausanne

(c) Le tribunal correctionnel de Lausanne, présidé par M. Vodoz, a jugé par défaut, André M. 38 ans, paveur, qui, le 28 décembre dernier, était monté en taxi chemin de Boissonnet mettre le feu à deux baraques de son patron. Le patron venait de le congédier et M. cherchait à se venger. Son forfait commis, après avoir laissé son propre chien sur les lieux il redescendit en ville.

l'hiver. Il alla donc mettre le feu pour assouvir sa vengeance et se trouver au chaud.

Son tuteur l'a dépeint comme travailleur. Il a essayé de le reprendre en main et croyait y être parvenu. M. Schwenter, substitué du procureur général, a demandé une peine de 2 ans de réclusion pour incendie intentionnel, avec 5 ans de privation des droits civiques. Le tribunal a condamné M. à 14 mois de réclusion moins 21 jours de préventive, 3 ans de privation des droits civiques et aux frais.

Arrêté après une tentative de viol

(c) Un employé d'hôtel espagnol de 41 ans, travaillant à Montreux, a été identifié et arrêté hier comme étant l'auteur d'une tentative de viol. La scène s'est produite dans la région de Tavelsur-Clarens, au clair de lune, dans la nuit de lundi. L'objet des assiduités de l'ardent Méridional est une jeune fille de 20 ans, qui habite la région. Le coupable a été arrêté dans l'établissement où il est en place. Il a été incarcéré à Vevey à disposition du juge informateur.

Blessé dans une imprimerie

(c) Mardi, vers 15 heures, à l'imprimerie Baumgartner, à Lausanne, M. Werner Irniger, 23 ans, conducteur typographe, domicilié à Yverdon, a eu la main gauche écrasée par le levier de mise en pression de la machine à imprimer. On l'a transporté à la permanence de Longeraie.

VALAIS

Double évasion à Crételouge

(c) Deux détenus des établissements pénitentiaires de Crételouge ont faussé compagnie mardi soir à leurs gardiens. Il s'agit du Valaisan M. M. et du Tessinois A. D., tous deux retenus pour 18 et 20 mois de détention à la suite de cambriolages et d'affaires de meurs.

Les deux hommes avaient passé l'après-midi au grand air. Lors de l'appel en début de soirée on se rendit compte qu'ils avaient pris la clé des champs. L'alerte a aussitôt été donnée. On était toujours sans nouvelles de leur part dans la nuit. Les battues se poursuivent.

Un intestin paresseux...

... est souvent la cause de troubles secondaires. Remettez-le à l'ordre avec une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous rendra rapidement votre entrain habituel. Toutes pharm. et drog. à Fr. 2.40 la boîte.



SUISSE ALÉMANIQUE

Tragique manœuvre de dépassement TROIS MORTS, UN BLESSÉ DANS LA VALLÉE DU RHIN

KRIESSEREN (Saint-Gall) (ATS). — Lundi soir, une manœuvre de dépassement d'un automobiliste allemand, sur la route de la vallée du Rhin saint-gallois, a provoqué, à la hauteur du signal de sortie de Kriesseren, la mort de trois

Agression crapuleuse à Horgen

HORGEN (ATS) - Mardi, une bagarre éclatée à Horgen, dans le canton de Zurich, dans l'appartement d'un homme de 69 ans avec un couvreur de 25 ans, de la Suisse centrale. Le sexagénaire fut blessé et une somme de quelque 850 francs lui fut dérobée. Le malfaiteur a pu prendre la fuite, mais il a été arrêté au cours de la même nuit. Il n'a fait aucun aveu. Pourtant, on a trouvé sur lui un objet appartenant à la victime.

Le vieil homme était rentré peu après minuit dans son appartement, où il trouva tout en dessus dessous. Soudain, un jeune homme surgit de dessous une table et se précipita sur le locataire. La bagarre se porta jusque dans la cuisine, où l'agresseur s'empara d'un gros moulin à poivre et en assena dix à douze coups sur la tête de sa victime, de sorte que le sexagénaire s'écrasa sans connaissance. L'agresseur s'empara d'un porte-monnaie contenant 350 fr. et d'un sachet de paie de 500 fr.

Issue mortelle après une bagarre

NAEFELS (GL) (ATS). — M. Karl Leiser, âgé de 77 ans, domicilié à Naefels, est décédé des suites d'une chute qu'il avait faite pendant une bagarre avec un jeune apprenti de 18 ans.

Trois jeunes gens rentraient du «Chilli» dans la nuit du 15 septembre. Un des jeunes interpella grossièrement le vieillard, qu'il ne connaissait pas. Ce dernier le gifla. Le jeune homme le repoussa et atteignit l'homme à la tête si bien qu'il tomba et heurta de l'arrière de la tête sur la chaussée. Le médecin ne constata que des blessures extérieures bénignes. Cependant le lendemain de l'accident, l'homme était trouvé inanimé sur son lit. Bien qu'il ait été transporté rapidement à l'hôpital, il ne devait pas revenir à lui. L'autopsie du cadavre a révélé une fracture du crâne, une lésion du cerveau, ainsi que plusieurs côtes cassées. Le juge d'instruction a ordonné une enquête pénale contre le jeune homme.

Le meurtrier présumé du commerçant hollandais arrêté à Bâle

ZURICH (UPI). — L'apprenti de cuisine Didio Schultheiss, âgé de 17 ans, de Birnenadorf (ZH), recherché depuis samedi dernier pour le meurtre du commerçant hollandais Jacobus Herman de Mul, 35 ans, a pu être arrêté mardi à Bâle. Il sera transféré à Zurich pour être mis à la disposition du juge des mineurs. La police zuricoise a précisé mardi que la sûreté a été mise sur la piste de l'adolescent par un camarade de celui-ci, âgé de 18 ans, qui avait rencontré Schultheiss samedi, au Niederdorf. Ce dernier avait, selon lui, raconté des détails sur la mort du Hollandais qui, par leur précision, ne pouvaient émaner que du meurtrier lui-même.

Les recherches entreprises dans les bars et les établissements publics où il vit et son meurtrier avaient pu s'arrêter vendredi soir, en ville de Zurich, n'avaient donné lundi encore aucun résultat et les enquêteurs n'excluaient nullement la possibilité que l'auteur présumé du crime ait pu s'enfuir en Allemagne. La police a également emmené un jeune homme qui accompagnait Schultheiss, car elle est persuadée qu'il y a eu complicité dans cette affaire.

SOLEURE : Deux responsables d'une entreprise d'horlogerie comparaissent devant leurs juges

SOLEURE (ATS). — Lundi ont débuté, devant la Cour suprême du canton de Soleure, les débats principaux du procès intenté aux responsables d'une entreprise d'horlogerie de Rosières (Weoschrohr) déclarée en faillite.

La première audience était consacrée à l'audition des deux accusés A. et F. Les chefs d'accusation retenus par le ministère public sont l'escroquerie par métier, les faux dans les titres, la contrevention à l'obligation de tenir régulièrement les livres de comptabilité et de dresser un bilan. L'obtention frauduleuse d'un concordat judiciaire et, éventuellement, la banqueroute simple.

UNE AFFAIRE COMPLIQUÉE

Les prévenus, aux dires de l'accusation, ont émis des chèques antidatés qui étaient sans provision le jour de l'émission. Tout en connaissant ce que représente l'émission d'un chèque, les accusés ne paraissent pas avoir mesuré toute la portée de leur comportement. Avec un « optimisme maladif » pour reprendre une expression du président de la Cour, A. et F. ont antidaté des chèques de plusieurs semaines, dans une quinzaine de cas, chèques qui ont été renvoyés aux créanciers sans avoir été honorés. Il semble que plusieurs des fournisseurs de la maison gérée par A. et F. se soient accommodés de ce procédé, sachant fort bien que cette maison manquait presque constamment de liquidités. L'acte d'accusation mentionne aussi des

cas de cession frauduleuse. En effet, les prévenus ont cédé, à plusieurs reprises, des créances pour compenser leurs dettes, créances fondées sur des livraisons qui avaient été comptabilisées mais qui n'avaient pas encore été exécutées. Certaines créances reposent même sur des livraisons inexistantes.

Il est vrai que la nature des délits devra encore être précisée, ce qui sera fait au cours du procès. C'est ainsi que l'escroquerie n'a pas pu être prouvée avec toute la certitude voulue, d'autant que des créanciers ont accepté des chèques antidatés. D'autre part, la défense fera certainement valoir que les prévenus ont cherché à se procurer des fonds pour un motif honorable: payer leurs dettes.

Les deux avocats, au cours de l'audience, ont lu une déclaration commune dans laquelle ils se défendent énergiquement de vouloir gagner du temps pour faire bénéficier leurs clients de la prescription, qui est de 7 ans et demi pour ce genre d'affaire. En effet, dans deux mois et demi, il y aura 7 ans que les premiers délits reprochés aux prévenus étaient commis. Mais les deux défenseurs exposent, dans leur déclaration, les raisons de certains retards. Il a fallu défendre les intérêts juridiques de leurs clients pour chaque phase de cette affaire, dans la chronologie des faits. De plus, les expertises et les contre-expertises demandent beaucoup de temps.

* Le colonel commandant de corps Studer, commandant des troupes d'aviation et de défense contre avion, accompagné du colonel brigadier Moll, commandant de l'aviation, ainsi que de deux autres officiers se rendra en Allemagne du 26 au 29 septembre. Ce voyage leur permettra de visiter des installations et centres d'instruction des forces aériennes des Etats-Unis stationnées en Allemagne.

grand cognac Bisquit

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'échec ou le succès de Pompidou sont à la merci du « Français moyen »

M. Pompidou dans sa conférence de presse a parlé moins en politicien qu'en président-directeur général de la société « France », un P.D.G. qui dresse un bilan aussi sincère que pessimiste. Il s'adressait non à des techniciens ou à des actionnaires, mais à l'opinion publique, à tous les Français qui sont loin de se sentir des

Notre téléphone de Paris

actionnaires de la société mais qui, comme tout actionnaire, regimberont quand on leur demande des sacrifices c'est-à-dire de l'argent.

Un « pas » des Soviétiques au sujet du problème allemand ?

NATIONS UNIES (AP). — Au cours d'une conférence de presse tenue à New-York, M. Stewart, secrétaire au Foreign office, a déclaré qu'à son avis, l'Union soviétique pense maintenant à « faire sérieusement quelque chose » pour que soient résolus le problème de l'accès à Berlin et les autres questions intéressant l'Allemagne. « L'affaire suit maintenant son cours

C'est sans doute pour cela que la presse française s'efforce d'exprimer les réactions de l'opinion, semble désorientée et gênée aux entournures, que les hommes politiques professionnels choisissent la prudence ou le silence et que les syndicats se réfugient dans l'ironie : « Pour que l'ouvrier fasse des économies il faudrait commencer par le payer davantage ».

DES VÉRITÉS

M. Pompidou a asséné au Français moyen quelques vérités brutales sur l'état du pays et les efforts à faire sur l'enjeu du redressement entrepris dont le succès ne viendra peut être que dans 5 ou 10 ans, mais

dont l'échec sans la confiance des Français pourrait être immédiat et signifierait l'appauvrissement général.

C'est finalement ce Français moyen qui, par son attitude donnera tort ou raison à la tactique nouvelle d'entière et totale vérité du président de la République et confirmera ou infirmera le vieux dicton selon lequel « la vérité n'est pas toujours bonne à dire ».

Rien n'est plus difficile que de demander à un pays endormi sur de prétendus lauriers de se réveiller à la réalité.

LES ANNÉES GAULLISTES

M. Pompidou a réussi la performance de dire la vérité, donc de prendre ses distances à l'égard de ses prédécesseurs, sans pourtant renier son propre passé et le leur. Il a fait remonter la cause et l'origine des maux dont souffre la France aux 50 dernières années pour ne pas faire le bilan et le procès des dix dernières années, les années gaullistes. Mais, il est humain de la part de ceux à qui on demande de lourds sacrifices de chercher les responsables d'hier plutôt que ceux d'avant hier. Aussi, le plus grand danger pour M. Pompidou et son entreprise réside dans la coalition des mécontentements d'ordre politique et d'ordre social.

50 ANS DE RETARD

Le seul projet concret annoncé par le président de la République : la distribution sous forme d'actions d'une partie du capital de Renault à ses ouvriers n'a suscité aucun enthousiasme.

La gauche, les syndicats ne veulent pas entendre parler de dénationalisation, une partie du patronat voit dans l'actionnariat

une forme de socialisme c'est-à-dire de spoliation. Les syndicats refusent de se faire « les complices du capital » et les capitalistes d'aliéner leurs biens en faveur du prolétariat.

Peut-être est-ce parce que la France, comme l'a démontré M. Pompidou, chiffres en mains, a cinquante ans de retard que l'ouvrier et le patron français ne veulent pas de ce que l'ouvrier et le patron américains trouvent bon pour eux.

Jean Danès

Nouvelle agitation sociale en France

PARIS (AP). — La grève des postiers de la distribution du bureau central du 15^e arrondissement de Paris, qui ont cessé le travail sans préavis lundi et qui ont été imités hier par de nombreux postiers des guichets — le mouvement affecte 600 préposés environ — témoigne de la persistance du malaise social.

Cette grève précède l'action à la base envisagée dans les P.T.T. du 29 septembre au 4 octobre.

Les agents de l'exploitation des services des eaux et de l'assainissement de deux des trois usines importantes pour l'eau potable de la capitale, qui s'étaient mis en grève lundi soir, ont repris le travail à 6 heures hier matin mais la grève pourrait reprendre par roulement ou sous toute autre forme s'ils n'obtiennent pas rapidement l'assurance du règlement de leurs revendications.

Mme Klarsfeld: guerre sans dentelle contre Kiesinger

WEHR (AP). — Les yeux du chancelier Kiesinger se promènent sur la foule, tâchant de repérer la personne qui scandait « Nazi nazi ». Soudain, son visage s'éclaircit et il se met à sourire.

« Tiens, Beate Klarsfeld est déjà là », déclare-t-il, fixant du regard cette petite femme saluant, à l'hôtelier.

Mme Beate Klarsfeld s'est engagée à fonder dans ce qu'elle appelle une « anti-campagne » contre le chef du parti chrétien-démocrate.

Il y a un an, elle avait fait les gros titres des journaux et avait été condamnée à un an de prison pour avoir giflé en public le chancelier. En appel, le tribunal devait réduire la peine à quatre mois de prison avec sursis.

Maintenant, elle se contente de lutter contre M. Kiesinger sur le plan électoral.



Mme Klarsfeld. (Téléphoto AP)

J. M. Devaux ? C'est lui



Nous avons rappelé dans notre dernière édition comment, dès aujourd'hui, les assises de Dijon, dans le département français de la Côte-d'Or, examineront le cas de Jean-Marie Devaux accusé de l'assassinat d'une fillette alors qu'il n'a cessé, depuis des mois, de proclamer son innocence. Voici Jean-Marie Devaux photographié en 1963 au moment de son arrestation. Souhaitons que les juges de Dijon arrivent à faire toute la lumière sur cette si pénible affaire. (Telephoto AP)

SUITE

Bienôt, les élections allemandes

On se demandera, dans ces conditions, pourquoi la campagne électorale est si acharnée et pourquoi les réunions publiques sont marquées souvent par des chahuts indésirables ou les adversaires s'en donnent à cœur joie. Il y a à cela deux raisons. La démocratie est essentiellement diviseuse. A telle enseigne que des partis qui collaborent au gouvernement se montrent irrédiblement hostiles l'un à l'autre dès qu'il s'agit d'arracher leurs suffrages aux citoyens. C'est là une anomalie que nous connaissons quelque peu aussi en Suisse.

L'autre raison, c'est que le parti social-démocrate voudrait bien emporter la majorité relative pour s'emparer du poste de chancelier. Mais on estime généralement que ses espoirs seront déçus. Les socialistes pourraient gouverner alors avec le parti libéral. Mais ce parti étant de droite et représentant la grosse industrie, cette situation serait encore plus paradoxale que la « grande coalition ». La démocratie-chrétienne, mouvement de l'ordre, de la stabilité et de l'expansion, disposant toujours d'un fort contingent d'électeurs, ne pourrait être reléguée sans dommage pour l'Allemagne dans l'opposition parlementaire.

D'autres facteurs contribuent à rendre encore cette campagne plus vive. Si les communistes — toujours interdits — n'y sont pas représentés, à l'encontre les forces gauchistes, à l'encontre de l'opposition extraparlamentaire, mènent grand bruit, quand bien même elles n'ont aucun candidat régulièrement inscrit. Elles se composent en grande partie de cette jeunesse tourmentée par le « mal de mai » (qui a aussi sévi en Allemagne) et qui, auto-destructrice par principe, se retourne contre toutes les formes de la société. Il y a là, assure-t-on, une réaction inévitable contre une trop longue période de conformisme. Mais s'il est vrai que la démocratie-chrétienne, par la prospérité revenue, a trop mis l'accent sur le bien-être matériel, voire matérialiste, négligeant la restauration des valeurs morales, comme l'eût exigé la seconde moitié de son nom, il n'y a guère d'excuses, fondées en raison, à ce nihilisme.

En tout état de cause, il alimente l'autre extrême, celui de droite des nationaux-démocrates. Le N.D.P. est-il d'essence nazie ? Il s'en défend, mais bien des slogans de l'époque hitlérienne — moins l'antisémitisme — se retrouvent dans la bouche ou sous la plume de ses meneurs. Et l'une des grandes inconnues du scrutin est de savoir si M. Adolphe von Thadden et sa formation forceront les portes du « Bundestag », dimanche prochain.

René BRAICHET

par la voie diplomatique et l'on constate sur les problèmes essentiels une volonté d'agir sérieusement », a ajouté le ministre.

BRANDT...

Par ailleurs, on apprend que l'entretien que M. Willy Brandt, ministre fédéral allemand des affaires étrangères a eu avec M. Gromyko, au siège de la délégation soviétique aux Nations unies, a duré 50 minutes.

La discussion, a dit M. Brandt, a été franche et elle s'est déroulée dans une atmosphère détendue. Nous avons fait, a-t-il déclaré en substance, un tour d'horizon portant aussi bien sur les relations entre nos deux pays que sur les questions à l'ordre du jour des Nations unies, et sur les relations est-ouest en général.

« En ce qui concerne un éventuel échange de déclarations entre les gouvernements de Bonn et de Moscou sur le non-recours à la force, M. Brandt a déclaré qu'il avait dit à M. Gromyko que son gouvernement avait pris bonne note de la proposition soviétique. Le gouvernement issu des élections, a-t-il dit à son interlocuteur, prendra une décision à ce sujet ».

M. Brandt a enfin cité une phrase de M. Gromyko qui lui a dit qu'il était parvenu utile d'ajouter une conversation personnelle à des échanges de notes écrites ».

CEE : No

LONDRES (AP). — Un second sondage d'opinion publique en deux jours a confirmé que les Britanniques sont en majorité hostiles à une adhésion au Marché commun.

L'enquête faite par la société Harris pour le « Daily Express », indique que 54 % des personnes interrogées y sont opposées et 30 % favorables, tandis que 16 % n'ont pas d'opinion.

La crainte d'un accroissement du coût de la vie a été la principale raison invoquée par les adversaires d'une adhésion à la communauté des Six.

Le sondage d'opinion qui venait d'être fait par le « Daily Telegraph » avait montré que 57 pour cent des personnes interrogées étaient d'accord pour abandonner toute idée d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Les banques en Libye

TUNIS (AP). — Le premier ministre et ministre des finances de Libye, a ordonné mardi le blocage des comptes de dépôt dans les banques libyennes. Il a également suspendu l'ouverture de tels comptes.

Cuba : grève de la faim

WASHINGTON (AP). — Selon des parents résidant à Miami, des prisonniers politiques à la Cabana (Cuba) font la grève de la faim depuis le 28 août, pour protester contre les mauvais traitements, de caractère sadique, qui leur sont infligés, et qui font deux ou trois victimes par jour.

Tito au Caire en janvier

LE CAIRE (ATS-REUTER). — Le président Tito, le chef de l'Etat yougoslave, se rendra en visite au Caire au début du mois de janvier, annonce le quotidien « Al-Ahram ».

Armes stratégiques : vers une réponse soviétique

NATIONS UNIES (AP). — M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, a informé M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, que l'Union soviétique répondra « bientôt » à l'offre américaine de négociations sur les armes stratégiques.

Le chef de la diplomatie soviétique n'a pas précisé ce qu'il entendait par « bientôt ». Selon les Américains, cela signifie que la réponse viendra dans un délai de plusieurs semaines et non de plusieurs mois.

Voici trois ans, que les Américains ont proposé ces négociations et M. Nixon avait exprimé l'espoir il y a quelques mois que les entretiens pourraient commencer vers la mi-août à Genève ou à Vienne.

Les émeutes en Inde : 350 morts

DELHI (ATS-AFP). — Plus de 350 personnes ont été tuées au cours de heurts qui se sont produits depuis 5 jours à Ahmedabad (dans l'ouest de l'Inde) entre hindous et musulmans, indiquent des informations reçues à Delhi.

Dans les milieux officiels, on avait indiqué lundi que ces désordres avaient fait une centaine de morts.

L'armée contrôle complètement la ville d'Achmedabad où, indique-t-on, on enregistre moins de violences. Ainsi, alors qu'on a compté, dimanche, 115 incendies criminels de magasins ou de maisons, les pompiers n'ont été alertés que 39 fois lundi et, après minuit, on n'a enregistré que quatre tentatives mineures d'incendies. D'autre part, la police n'a fait usage de ses armes, lundi, que cinq fois, alors que dimanche, elle a dû ouvrir le feu à 35 reprises pour disperser les émeutiers.

position concernant ce problème. Il est probable également que les Soviétiques cherchent à gagner du temps pour développer leur potentiel militaire afin de ne pas engager les négociations dans une position d'infériorité.

HEMINGWAY...
UNIVERSITY-PARK (AP). — Un roman inédit, plusieurs nouvelles et un certain nombre de documents intéressants figurent parmi les trouvailles mises au jour par deux professeurs de l'université de Pennsylvanie qui ont patiemment épluché au cours de ces six derniers mois quelque 25 kilos de manuscrits qu'Ernest Hemingway avait enfermés dans un coffre d'une banque de New-York.

Les professeurs Young et Mann comptent publier le mois prochain un inventaire détaillé de ces documents, qui contiennent au total quatre romans, 19 nouvelles, 11 œuvres diverses et de nombreux poèmes, notes et lettres. Parmi leur trouvailles figure un roman inédit « Jimmy Breen », écrit en 1927, soit un an après « Le Soleil se lève aussi ».

LEADER « Corse libre » hospitalisé
MARSEILLE (ATS-AFP). — Le leader du mouvement « Corse libre » Etienne Pietrotti, incarcéré à Marseille, et qui, pour protester contre sa détention, faisait depuis 32 jours la grève de la faim a été hospitalisé dans un état comateux.

LES GRÈVES EN ITALIE
ROME (ATS-AFP). — La vague de grèves continue de déferler sur l'Italie. Les trois grands des organisations syndicales (communistes, sociale-démocrate et démocratique) des ouvriers du ciment et de l'amiante ont décidé de commencer une première grève de 47 heures, qui sera suivie d'une seconde, du 30 septembre au 1er octobre inclus. Les organisations entendent protester contre la rupture des pourparlers avec le patronat.

Pour la même raison, les employés du gaz, qui ont observé jusqu'à lundi minuit une grève de 24 heures, ont décidé une seconde grève de 48 heures les 29 et 30 septembre. Entre-temps, ils observeront des grèves perlées dans toutes les grandes villes d'Italie.

A Milan, poursuivant leurs grèves perlées, les ouvriers métallurgistes ont observé un arrêt de travail de 2 heures. Jeudi, ils s'arrêteront de travailler pendant 48 heures.

INSECTICIDE DANS LE RHIN
LEVERKUSEN (AP). — La police recherche activement sept barils d'un insecticide dangereux le « E. 605 », qui sont tombés accidentellement dans le Rhin samedi dernier au cours du chargement d'une péniche.

En juin dernier, un incident similaire avait tué des millions de poissons dans le Rhin.

COLÈRE
STRASBOURG (ATS). — « Colère et résignation » tels sont les sentiments dominants de la population tchécoslovaque depuis l'éviction de M. Dubcek. Ces termes se trouvent dans un rapport que M. Schmidt, député social-démocrate allemand, présentera au nom de la commission des pays européens non membres du Conseil de l'Europe, devant l'Assemblée consultative européenne.

EXPLOSION EN ITALIE : CINQ MORTS
PORRETTA-TERME (AP). — Une explosion s'est produite dans une pension de Porretta-Terme, faisant au moins cinq morts et six blessés.

ACCORDS PÉTROLIERS BAGDAD - MOSCOU
BAGDAD (ATS-REUTER). — L'Irak a ratifié un accord aux termes duquel l'URSS accorde à l'Irak un emprunt de 72 millions de dollars environ, sous forme d'aide technique et de matériel, pour l'aider à exploiter ses richesses pétrolières.

Un autre accord signé à Moscou prévoit un prêt de 29 millions de roubles à l'Irak pour l'exploitation de la nappe de Rumailah dans le sud de l'Irak et pour la création d'un oléoduc qui doit être achevé en 1972.

PRAGUE: AUCUNE CLÉMENTICE POUR LES DIRIGEANTS LIBÉRAUX...
PRAGUE (AP). — M. Pezlar, secrétaire du comité central du P.C. slovaque, a indiqué au cours d'un discours devant le comité d'amitié soviéto-tchécoslovaque, que les dirigeants libéraux ne pouvaient s'attendre à aucune clémentice de la direction actuelle.

« La lutte politique est compliquée », a-t-il souligné, et le parti ne peut se « permettre ni une revanche ni un pardon général ».

Le P.C. a-t-il poursuivi, a dû combattre « pour faire revenir les masses aux principes du socialisme et (il est nécessaire) de s'opposer aux tendances sectaires mais-saines qui pourraient conduire notre parti à l'isolement ».

M. Pezlar a indiqué qu'une différence avait été faite entre « ceux qui ont commis des erreurs et ceux qui, volontairement, ont organisé des activités antisocialistes et antisoviétiques ».

Faisant allusion aux éléments « d'extrême-droite », le dirigeant slovaque a déclaré qu'ils ont adopté de nouvelles tactiques, se mettant en état d'hibernation, attendant des circonstances plus favorables pour attaquer de nouveau les principes fondamentaux de notre société ».

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Le sommet de Rabat n'est pas un sommet, mais un mirage, un moyen comme un autre d'avouer, sans le dire, qu'Israël est actuellement intouchable.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

L'offensive antidrogue : 19 arrestations en France

PARIS (ATS-AFP). — Partout en France, l'offensive antidrogue se poursuit activement et les arrestations se multiplient, notamment à Paris, Marseille, Strasbourg et Nîmes. Au cours des dernières vingt-quatre heures, 19 personnes toxicomanes ou fournisseurs de drogue, ont été appréhendés. A l'exception de deux femmes de 37 et 45 ans, tous ont entre 19 et 26 ans.

A Paris, en plein cœur du quartier Latin, cinq jeunes drogués ont été placés sous mandat de dépôt. Chez l'un d'eux, la police devait découvrir des pipes pour fumer le chira, des seringues pour piquers hypodermiques et 25 grammes d'héroïne.

A Marseille, la police a procédé à l'arrestation de huit personnes, dont deux femmes, qui faisaient usage de stupéfiants. Là encore, les enquêteurs ont trouvé chez l'une d'elles « un pourvoyeur », des sachets d'héroïne et des seringues hypodermiques. Un distributeur de drogue, très connu dans les quartiers du centre de la ville, se trouve également parmi les détenus.

De son côté, la police de la sûreté urbaine de Strasbourg a mis la main sur un « pourvoyeur » qui avait procuré du haschisch et du chanvre indien à quatre jeunes gens, dont un militaire, qui ont été

appréhendés. Le « pourvoyeur » était lui-même approvisionné par trois jeunes gens qui sont actuellement recherchés par la police.

A Nîmes, enfin, les enquêteurs ont arrêté un jeune homme de 19 ans contre qui un mandat d'arrêt avait été lancé la semaine dernière.

Par ailleurs, les services de douane de l'aéroport de Hong-Kong ont saisi vingt-deux livres d'opium prêt à être consommé et de morphine. La drogue était contenue dans une valise qui n'avait pas été réclamée. Sa valeur est estimée à près de 400.000 francs.

100 KILOS DE MORPHINE !

Cent kilos de morphine base ont été saisis à Marseille par la douane à l'arrivée d'Istanbul du paquebot turc « Akdeniz ». C'est un douanier en surveillance sur ce quai qui aperçut, peu après l'accostage du navire, un homme jeter à contre-bord trois sacs de plastique dans l'eau du bassin. Une vedette des douanes repêcha peu après les trois sacs, à l'intérieur desquels on devait découvrir, dans des enveloppes de jute, environ 100 kilos de morphine base.

Sommet islamique : le Maroc ne veut pas d'aventure

RABAT (ATS-REUTER). — La conférence islamique au sommet ouverte en présence de 25 délégations s'est élargie hier par la participation de l'Inde. Invité en extrême à la demande de l'Arabie saoudite et de l'organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.), l'Inde assiste à la conférence à titre d'observateur.

L'O.L.P. a une délégation de quatre membres, mais son chef, M. Arafat, est resté à Amman où il a annoncé que ses fonctions militaires le retenaient.

La conférence qui s'est réunie à huis clos a entendu dans la matinée le président du Pakistan, M. Khan, M. Elias

Moyen-Orient : accord au sujet du canal de Ghor

TIBÉRIADE (AP). — De source bien informée, on déclare que le canal d'irrigation de Ghor, en Jordanie, a été réparé, les Jordaniens ayant accepté de respecter le cessez-le-feu avec Israël dans la région, à la suite de négociations secrètes auxquelles ont présidé les Etats-Unis.

Le canal, qui permet d'irriguer les vallées de Jordanie du nord, avait été endommagé le 10 août par un raid d'avions israéliens, probablement à titre de représailles à la suite de nombreuses violations du cessez-le-feu par des troupes jordaniennes et des guérillas arabes.

Le nouvel accord demande à la Jordanie de restreindre l'activité de son armée dans cette région et de respecter le cessez-le-feu. L'accord ne couvrirait cependant pas l'activité des guérillas.

UN FAIT PAR JOUR

Rabat : une illusion

En 1815, le congrès de Vienne commença sur une contredanse. Le sommet islamique de Rabat aura été moins heureux. Tout ne fut que fausses notes bien avant l'ouverture.

Le sommet de Rabat n'est pas un sommet, mais un mirage, un moyen comme un autre d'avouer, sans le dire, qu'Israël est actuellement intouchable.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Seulement bien des choses ont changé depuis « L'Atlantide » et le « Roman d'un spahi », en Afrique et au Moyen-Orient. De même qu'on peut être musulman sans être arabe, on peut être arabe sans être musulman sans pour autant avoir la moindre envie de se lancer à l'assaut de Tel-Aviv. Bien des musulmans pourtant fidèles à l'orthodoxie, n'entendent pas, pour autant, faire le jeu de factions ou de régimes dont ils désapprouvent ou redoutent les orientations.

Personne ne croit sérieusement, pas même les nassériens ou les terroristes palestiniens, que le roi du Maroc ou les dirigeants turcs soient décidés à mourir pour Jérusalem. Certes, ils n'ont probablement un peu trop obscures pour notre goût, il était parfaitement normal que les « croyants » s'indignent, que les chefs des Etats musulmans prennent la tête d'une croisade et demandent réparation.

Certes, la manœuvre était habile et le procédé pouvait, d'ailleurs, paraître légitime. La mosquée d'El Aqsa ayant été profanée dans des circonstances qui demeurent un peu trop